

Supplément Radio-Télévision

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14285 - 6 F – DIMANCHE 30 - LUNDI 31 DÉCEMBRE 1990 – FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Deux démocraties face à leur passé

Amnistie à Athènes

QUE faire des militaires ex-dictateurs qui se sont discrédités ici et là de par le monde, à une époque ou à une autre, en confisquant le pouvoir aux civils, en se livrant à une répression souvent sauvage, et qui ont été épargnés par leurs successeurs démocratiques, soit par prudence, soit par magnanimité ? La question n'est pas simple. Beaucoup de pays occidentaux ont dû répondre – souvent non sans mal et parfois bien longtemps après la fin de la deuxième guerre mondiale – au même genre de dilemme, posé il est vrai sous une forme quelque peu différente, puisqu'il s'agissait de juger des responsables (pas toujours militaires) coupables d'intelligence avec l'ennemi nazi. Et les polémiques ne sont toujours pas apaisées.

Ce rappel met en perspective les décisions que viennent d'annoncer ou de confirmer les dirigeants démocratiques d'Athènes et de Buenos-Aires. Le problème ne se pose cependant pas dans les mêmes termes en Grèce et en Argentine. Dans ce dernier pays, quoi qu'en dise le président Menem, la grâce promise aux galonnés de la « guerre sale » est la conséquence des menaces que fait toujours peser l'armée sur la démocratie. Elle est la résultante d'un chantage à peine implicite, régulièrement renforcé par des révoltes militaires derrière lesquelles on n'a guère de mal à deviner des encouragements de la haute hiérarchie. Le pardon que s'apprête à accorder le président Menem à des hommes coupables des pires crimes et des pires tortures est donc avant tout un inquiétant signe de faiblesse. Son prédécesseur, le radical Raoul Alfonsin, s'était, il est vrai, retrouvé dans la même position.

LA situation est tout autre en Grèce, où les risques de voir les militaires s'emparer à nouveau du pouvoir sont infimes, sinon inexistants. C'est que la situation a bien changé à Athènes depuis le putsch de 1967, déclenché par le colonel Papadopoulos et consorts. La démocratie grecque n'est certes pas parfaite, elle a connu bien des scandales dont les socialistes de M. Papandréou sont loin d'être innocents, mais elle paraît enfin bien ancrée dans les mœurs.

L'entrée du pays dans la Communauté européenne y est pour beaucoup. Non seulement parce qu'elle a été fort profitable aux Grecs, mais aussi parce qu'elle constitue une véritable dissuasion pour les amateurs d'aventures totalitaires : en cas de confiscation du pouvoir, les autres dirigeants de la CEE auraient vite fait de suspendre la manne dont profite la Grèce et de multiplier les mesures d'exclusion à son égard. Les militaires grecs le savent mieux que quiconque, et c'est pourquoi – il faut en tout cas l'espérer – les voici condamnés à la sagesse.

CETTE affaire ne manquera cependant pas de déclencher nombre de protestations. Car les plaies de la guerre civile comme des années noires de la dictature sont toujours à vif.

Discrédités par l'exercice du pouvoir, les socialistes de M. Papandréou vont sans doute tout faire pour tirer profit de l'aubaine, même si les deux conservateurs aujourd'hui au pouvoir – le président Caramanlis et le premier ministre Mitsotakis – ne peuvent en aucun cas être considérés comme les féaux des colonels d'antan.

Lire nos informations page 3

Le président argentin gracie les anciens dirigeants militaires

A Athènes, le gouvernement grec a annoncé, vendredi 28 décembre, l'amnistie prochaine des trois officiers, dont l'ancien président Georges Papadopoulos, auteurs du « putsch des colonels » qui, en 1967, ouvrit la voie à une dictature militaire de sept ans.

A Buenos-Aires, le président Menem devait annoncer samedi la grâce des anciens dirigeants de la junte militaire responsables de la « sale guerre » contre la subversion (1976-1983) au cours de laquelle neuf mille personnes ont disparu.

BUENOS-AIRES
(correspondance)

L'intention de gracier les principaux chefs de la dictature militaire, qui a causé la disparition de plus de trente mille personnes (fait plus de trente mille disparus – selon les organisations de défense des droits de l'homme – était connue depuis plus d'un an, et le chef de l'État avait promis de l'annoncer « avant la fin de l'année ». Mais le gouvernement était toujours occupé, vendredi soir 28 décembre, à mettre la dernière touche au décret officiel.

Selon les informations fournies par les proches collaborateurs du président Menem, l'indulto (la grâce) sera accordée aux anciens commandants en chef des juntes militaires qui ont gouverné l'Argentine après le coup d'Etat du 24 mars 1976. Il s'agit du général Rafael Videla, de l'amiral Emilio Massera, du général Roberto Viola, qui avaient été condamnés à de lourdes peines de prison pour violations des droits de l'homme. Mais aussi du général Carlos Suarez Masson, inculpé de trente-neuf homicides.

CHRISTINE LEGRAND

Lire la suite page 4

Démentis sur les « contacts secrets »

Les Etats-Unis dépêchent des renforts dans le Golfe

Bagdad a démenti, vendredi 28 décembre, des informations faisant état de « contacts secrets » avec les Etats-Unis en vue de règler pacifiquement la crise du Golfe et a réaffirmé sa « souveraineté totale » sur le Koweït, « dix-neuvième province » de l'Irak.

Pour leur part, les Etats-Unis ont dépêché deux nouveaux porte-avions dans la région, où militaires américains et britanniques vont être vaccinés dans l'éventualité d'une attaque bactériologique.

Comme si les hommes politiques étaient plus sensibles que les militaires aux charmes de la « trêve des confiseurs », toute diplomatie paraît s'être figée, ces derniers jours dans la crise du Golfe, ne laissant plus passer que les mêmes messages d'intransigeance – « pas question de compromis » – de part et d'autre, tandis que les bruits de bottes résonnent de plus en plus fort à l'approche de la date fatidique du 15 janvier, fixée par l'ONU.

Gesticulation de dernière heure ou préparation soignée en vue d'une échéance inéluctable ? Toujours est-il que les renforts alliés ne cessent d'affluer dans le Golfe.

Dix-sept bâtiments de la marine américaine, dont les porte-avions *Theodore Roosevelt* et *America* basés à Norfolk (Virginie), ont appareillé, vendredi 28 décembre, pour le Golfe. Les deux mastodontes transportent chacun 90 avions – des chasseurs, des bombardiers et des appareils de lutte anti-sous-marine.

YVES HELLER

Lire la suite et nos informations page 3

Le sommaire complet se trouve page 16

Les dangers de l'arabisation en Algérie

La décision d'imposer la « langue nationale » menace une partie de l'enseignement et risque de marginaliser francophones et Kabyles

ALGER
de notre correspondant

Lors de la rentrée scolaire de 1963, l'Algérie, démunie de tout après huit ans de guerre, avait besoin de douze mille maîtres d'école. Sollicité, Paris n'accepta de détacher outre-Méditerranée que quatre mille de ses instituteurs et professeurs.

Et c'est ainsi qu'aurait germé l'idée de l'arabisation : si la France, qui semblait mal pardonner l'émancipation de son ancienne colonie, refusait son concours, il n'y avait d'autre solution que de faire appel à l'Egypte et à la Syrie, qui ne demandaient qu'à aider leurs frères arabes. Rapportée par un ancien ministre du président Boumediene, l'histoire souligne toute la différence entre la situation d'hier et celle d'aujourd'hui. A l'époque, soutient encore cette personnalité, les responsables algériens n'envisageaient l'arabisation que comme un pis-aller temporaire, une façon de tenir la promesse d'une école pour tous, qui avait puissamment poussé les populations musulmanes à se rallier au FLN.

Mais aujourd'hui, alors que l'Algérie explose sous la pression démographique, les enseignants arabophones manquent autant, sinon plus, que faisaient défaut, hier, les professeurs francophones. L'arabisation totale, décrétée à l'issue d'un débat expéditif par une Assemblée nationale en bout de course, n'a guère d'autre justification qu'idéologique.

Avec la suppression de la mixité dans les amphis et les classes, cette arabisation est en effet l'un des principaux chevaux de bataille des islamistes. Leur zèle n'a pas de limite : en droit, en littérature et en sciences humaines, les cours, depuis plusieurs années déjà, sont donnés en arabe.

GEORGES MARION

Lire la suite page 4



Le départ du Paris-Dakar

Le départ du treizième raid Paris-Dakar a été donné le 29 décembre à Paris

Lire page 16

Les maux de l'orthographe

La querelle est relancée par les remords de certains académiciens qui avaient cautionné la réforme

« Mobilisation », « offensive », « résistance ». Pour la guerre de l'orthographe, toutes les munitions verbales sont autorisées. On se chamaille entre immortels à coups de traits d'union, tandis que les professionnels de la langue affûtent leurs accents circonflexes.

Alain Peyrefitte, escorté d'un bataillon d'académiciens, désapprouve la réforme défendue par Maurice Druon ; celui-ci menace de poursuites judiciaires Bernard Pivot, qui l'a accusé d'avoir trompé la commission chargée de dépoussiérer l'orthographe (*le Monde* du 25 décembre).

Quelques jours auparavant, une association délicatement baptisée « Le français libre », présidée par M. François Bayrou, délégué général de l'UDF, agrégé de lettres, et d'autre part président du Groupe permanent de lutte contre l'illettrisme, battait le rappel.

Elle réunit des personnalités du monde littéraire aussi diverses que Michel Tournier, Maurice Rheims, Cavanna, Bernard-Henri Lévy, Alphonse Boudard, Robert Sabatier et Alain Finkielkraut. Un autre front s'ouvre avec la création du « Comité Robespierre ». Le professeur Léon Schwartzenberg, l'avocat Jacques Vergès, le dessinateur Georges Wolinski et l'écrivain Roger Caratini s'y retrouvent au coude à coude pour exiger « la guillotine morale du mépris contre les technocrates sans âme et sans pensée qui ont osé profaner notre langue ».

PHILIPPE BERNARD

Lire la suite page 5



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH; Tunisie, 700 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 8 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 12 KRD; Espagne, 175 PTA; G.-B., 70 p.; Grèce, 180 DR; Irlande, 80 p.; Italie, 2 000 L; Luxembourg, 40 FL; Norvège, 13 KRN; Pays-Bas, 2,50 FL; Portugal, 150 ESC; Sénégal 375 F CFA; Suède, 14 KRS; Suisse, 1,80 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* ».
« Association Beuve-Méry ».
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises.
M. André Fontaine, gérant.

Le Monde
PUBLICITE
S A

André Fontaine, président
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
Micheline Oerlemans,
directeur du développement
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F
Téléfax : 45-55-04-70. - Société filiale du journal *le Monde* et Régie Presse SA.

Imprimerie
du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

LE MONDE TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
ou 36-15 - Tapez *LM*

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine,
directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Directeur de la rédaction :
Daniel Vernet
Administrateurs délégués :
Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef :
Bruno Frappat,
Jacques Amalric,
Jean-Marie Colombani,
Philippe Herreman,
Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

DATES

Il y a soixante-dix ans

La déchirure du socialisme français

LE 25 décembre 1920, salle du Manège à Tours, s'ouvre le 18e congrès du Parti socialiste réunifié sous l'autorité de Jean Jaurès en 1905. Il va consacrer la scission du mouvement ouvrier en deux formations souvent farouchement opposées, la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO ou PS) et la Section française de l'Internationale communiste (SFIC ou PCF) (1).

Cette scission fut l'aboutissement logique d'un processus initié le 2 août 1914. La guerre a fait exploser le mouvement socialiste en trois grands courants : la « droite », qui participe au gouvernement d'Union sacrée ; la « gauche », qui, sous l'impact de la Révolution russe, devient pacifiste et révolutionnaire ; le « centre », qui se méfie autant de l'Union sacrée que de la Révolution bolchevique. Durant toute l'année 1920, ces trois courants s'affrontent sur un thème : pour la « droite » (Blum, Renaudel, Sembat, Thomas), il faut maintenir la IIe Internationale et la social-démocratie d'avant 1914. Pour la « gauche » (Cachin, Frossard, Vaillant-Couturier, Souvarine), ce socialisme a fait faillite et il faut le repenser entièrement en suivant la voie de la IIIe Internationale créée par Lénine. Le « centre », emmené par Longuet et Paul Faure, est partisan de reconstruire une Internationale, mais émet des réserves à l'égard de la IIIe Internationale.

Ces divergences masquent mal un conflit majeur, sur la conception même du socialisme, qui a mûri rapidement devant les échecs répétés du PS et de la CGT. Aux élections législatives de 1919, les socialistes, avec 68 élus contre 103 avant 1914, ont subi un cuisant échec, qui incite nombre de militants à opter pour l'action immédiate. Les manifestations traditionnelles du 1er mai 1920 ont dégénéré en une grève générale, engagée par les cheminots et élargie par la CGT à la plupart des corporations ; mais gouvernement et patronat avaient soigneusement préparé la riposte : au bout d'un mois, tout rentre dans l'ordre et la répression est sévère (18 000 cheminots licenciés).

Premières passes d'armes

C'est donc dans un climat très particulier, de dépression de la masse ouvrière et d'exaltation d'une avant-garde, que va se tenir le congrès. Depuis les élections des délégués dans les fédérations, chacun sait que les partisans de l'adhésion à la IIIe Internationale sont majoritaires, mais beaucoup craignent une scission et s'interrogent sur la ligne de partage des eaux entre « réformistes » et « révolutionnaires ».

La première séance s'ouvre à 10 h 30, en présence de 285 délégués – dont une dizaine de femmes – représentant 178 372 adhérents. La tribune, formée de quelques tables et agrémentée de plantes vertes, est dominée par une large banderole : « *Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !* » La journée du 25 est consacrée à l'audition des secrétaires de fédération, qui brossent un tableau de la situation dans leur département et décrivent l'état d'esprit de leurs adhérents. Etonnant défilé où apparaît le socialisme dans toute sa diversité. En tête, les vieux bastions ouvriers et populaires de l'Allier, du Cher, du Nord et du Pas-de-Calais. Mais beaucoup insistent sur l'afflux de nouveaux adhérents, des paysans pleins d'enthousiasme pour la IIIe Internationale et Lénine. D'abord par haine de la guerre qui vient de décimer les campagnes : sensibles à la propagande pacifiste des bolcheviks, ils condamnent le ralliement du PS à l'Union sacrée. Mais aussi largement par dégoût des politiciens, du parlementarisme, des belles paroles, qui ne remplacent pas l'action : Bergère, délégué de l'Ariège, département rural par excellence, s'écrie : « *Les camarades sont écœurés de voir que dans le Parti socialiste il n'existe aucune discipline. Ils sont écœurés surtout de voir les votes de nos camarades parlementaires.* (...) *Il est nécessaire que le parti ne soit pas une coterie politique.* (...) *Il nous faut une discipline. Nous sommes, quant à nous, en extase devant les camarades de la IIIe Internationale !* » Déjà, tout le débat se focalise sur une seule question : faut-il adhérer à l'Internationale communiste ?

Parmi les derniers délégués à s'exprimer, le « délégué de l'Indochine » : perdu dans un costume un peu large, un jeune Annamite très mince, au regard de braise et à la parole audacieuse et enflammée, que *l'Humanité* présentera sous le nom de Nguyen Ai Quoc (Nguyen le patriote), bientôt plus connu sous le nom de Ho Chi Minh ; il n'est encore qu'un nationaliste qui attend beaucoup des socialistes français et conclut dramatiquement : « *Au nom de l'humanité tout entière, au nom de tous les socialistes, ceux de droite et ceux de gauche, nous vous disons : camarades, sauvez-nous !* »

Le dimanche 26 décembre, la discussion de fond s'engage. Marcel Sembat, ministre du gouvernement d'Union sacrée, ouvre le feu : il se prononce contre un mouvement révolutionnaire prématuré et contre l'application en France de méthodes élaborées à Moscou pour une situation très spécifique. D'emblée, le ton est donné : passionné, dramatique, acharné. Les passes d'armes se multiplient entre Sembat et Vaillant-Couturier, le jeune et talentueux porte-parole communiste. Un dialogue tendu s'instaure entre les deux hommes, sous les applaudissements et exclamations des deux camps. A 19 h 20, la séance est levée.



Le discours de Marcel Cachin.

Le discours de Léon Blum

Elle reprend le 27 au matin avec l'entrée en scène des « poids lourds » du parti. D'abord Marcel Cachin, l'orateur socialiste le plus populaire, qui est porteur du mythe soviétique : il est allé en Russie, a rencontré Lénine et foulé du pied la terre où « *les prolétaires sont au pouvoir* ». S'appuyant sur la vieille tradition guesdiste, son discours est un long acte de foi dans la révolution qui est « *là, tout près, derrière l'horizon proche* », et qui est incarnée par la Russie soviétique, où « *la foi, l'enthousiasme, l'espérance en l'avenir, restent admirables et poignants* ». Pour Cachin, l'imminence révolutionnaire nécessite l'adoption urgente de méthodes d'action et d'organisation nouvelles, sur le modèle bolchevique. Quant à la violence révolutionnaire, la dictature du prolétariat, il la rattache tout naturellement aux moments les plus aigus de notre Révolution française.

Cachin est suivi de Paul Faure, autre « poids lourd » socialiste, qui attaque carrément sur les « 21 conditions » que l'Internationale communiste impose à tous les partis communistes. Puis il donne l'exemple du socialisme américain, détruit en quelques mois par la propagande scissionniste du fameux John Reed, l'homme des *Dix jours qui ébranlèrent le monde*. Déjà les enjeux – la scission – se précisent, et le terrain est préparé à l'intervention majeure, qui est restée dans la mémoire des contemporains et des historiens, celle de Léon Blum.

Conseiller d'Etat, député, directeur du cabinet de Sembat entre 1914 et 1916, cet homme distingué et élégant, intellectuel et juriste brillant, a refusé de s'abandonner aux envolées lyriques ou aux effets d'estrade pour mieux se livrer à une analyse minutieuse, synthétique, prophétique par beaucoup d'aspects, du modèle de parti et de socialisme des bolcheviks. D'emblée, il situe le problème : « *Vous êtes en présence d'un tout, d'un ensemble doctrinal.* (...) *Il n'y a même pas lieu d'ergoter sur tel ou tel point de détail. Il s'agit de voir la pensée d'ensemble, la pensée centrale.* » A ses yeux, la doctrine bolchevique propose « *un socialisme neuf sur tous les points essentiels : conception d'organisation, conception des rapports de l'organisation politique et de l'organisation économique, conception révolutionnaire, conception de la dictature du prolétariat.* »

Sur l'organisation, il dénonce la subordination du parti à un organisme clandestin, secret, incontrôlable, qui va imposer « *l'uniformité, l'homogénéité absolues* », « *homogénéité militaire* » de « *petites avant-gardes disciplinées, homogènes, soumises à un commandement rigoureux* (...), *toutes bien en main et prêtes à une action prompte, une action décisive* ». Critique avant l'heure des effets pervers du « *centralisme démocratique* ».

Sur la révolution, Blum s'écrie : « *Lorsque vous vous fixez à vous-mêmes comme but la prise du pouvoir, sans être sûr que cette prise du pouvoir puisse aboutir à la transformation sociale, le seul but positif de votre effort, c'est la destruction de ce qui est, et que l'on appelle l'appareil gouvernemental bourgeois* » ; et il oppose les « *deux conceptions révolutionnaires : celle qui voit dans la transformation le but et dans la conquête des pouvoirs publics un moyen ; celle qui, au contraire, voit dans la conquête du pouvoir le but.* »

Sur la dictature du prolétariat, Blum martèle : « *En fait, en Russie, la dictature n'est pas exercée par les soviets, mais par le Parti communiste lui-même* »; il va plus loin : « *Dans votre pensée, la dictature du prolétariat est un système de gouvernement créé une fois pour toutes. Cela est si vrai que, pour la première fois dans l'histoire socialiste, vous concevez le terrorisme non pas seulement comme le recours de dernière heure, non pas comme l'extrême mesure de salut public que vous imposerez aux résistances bourgeoises, non pas comme une nécessité vitale pour la révolution, mais comme un moyen de gouvernement.* »

Sur la question du patriotisme, opposé à l'internationalisme radical des bolcheviks, il s'écrie : « *Il y a des circonstances où, même en régime capitaliste, le devoir de défense nationale existe pour les socialistes.* »

Bouleversé, il conclut : « *Sachons nous abstenir des mots qui blessent, qui déchirent, des actes qui lèsent, de tout ce qui serait déchirement fratricide. Je vous dis cela parce que c'est sans doute la dernière fois que je m'adresse à beaucoup d'entre vous.* (...) *Malgré tout, restons des frères, des frères qu'aura séparés une querelle cruelle, mais une querelle de famille, et qu'un foyer commun pourra encore réunir.* »

Le coup de force bolchevique

La fin du discours est saluée par un formidable tumulte provoqué tant par les acclamations de la « droite » que par la fureur de la « gauche ». Le congrès s'enflamme, le ton monte. Charles Rappoport, qui succède à Blum à la tribune, tient un discours manichéen et faussement prophétique, typique des bolcheviks : « *La nouvelle guerre mondiale, c'est la mort de la France. C'est la mort de la civilisation. C'est la mort de l'Europe, si la révolution n'intervient pas. Nous avons à choisir entre l'impérialisme mondial et la révolution mondiale.* » A 19 h 15, épuisé, le congrès s'ajourne.

Le mardi 28 décembre au matin, le congrès est soudain réveillé par ce que d'aucuns appelleront le « *coup de revolver* » de Zinoviev. Le chef de la IIIe Internationale vient en effet d'adresser un télégramme péremptoire, où il dénonce les « centristes » Longuet et Faure, « *qui ont été et restent des agents déterminés de l'influence bourgeoise sur le prolétariat* ». Et il appelle la majorité à « *créer le vrai parti communiste un et puissant, libéré des éléments réformistes et semi-réformistes* ». Le tumulte est à son comble. Les partisans de l'adhésion sont électrisés, les adversaires dénoncent l'ingérence moscovite qu'ils craignaient.

Quelques minutes plus tard, l'offensive bolchevique se poursuit : le président de séance propose la lecture d'une longue lettre de Clara Zetkin, prestigieuse militante allemande qui s'est ralliée au bolchevisme et adjure les socialistes français d'en faire autant. Puis, c'est au tour de Frossard, secrétaire général du parti, qui a fait le voyage d'URSS avec Cachin, de prendre la parole. Partisan de l'adhésion, il tente de répondre à Blum ; mais ses allégations sur trois points essentiels montrent sa méconnaissance du communisme. Sur la question syndicale : « *Il n'est pas un seul d'entre nous qui veuille domestiquer le mouvement syndical.* » Sur la direction clandestine : « *Est-ce que vous pensez sérieusement qu'en France nos militants – dont vous connaissez le tempérament – accepteraient de se laisser diriger par des comités occultes ?* (...) *Ni comités occultes ni dictature des chefs, voilà notre position !* » Sur les droits de la minorité : « *La minorité doit avoir la certitude qu'elle pourra faire entendre sa voix dans les assemblées où s'élaborera la politique du parti.* » Trois affirmations, autant d'illusions qui seront balayées dès 1924 par la bolchevisation forcée du PCF. Frossard en tirera d'ailleurs les conséquences : premier secrétaire général du PCF, il démissionnera en 1923, pour réintégrer la SFIO en 1927.

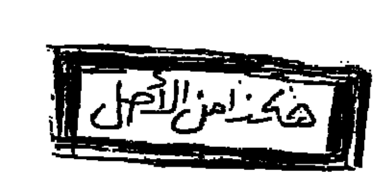
Soudain, nouveau coup de théâtre : le président interrompt le discours de Frossard pour annoncer la présence dans la salle de... Clara Zetkin. L'émotion est à son comble : une femme, une révolutionnaire, une Allemande, a déjoué la surveillance de la police pour venir prouver en actes son internationalisme. Discours enflammé, mots d'ordre qui claquent, formidable ovation, le congrès, debout, l'acclame et chante *l'Internationale*.

La parole est enfin à Jean Longuet, petit-fils de Marx et enfant chéri du parti. Le télégramme de Zinoviev a durci sa pensée, et il contre-attaque sans ménagement. Il dénonce la soumission à Moscou, l'argent de Moscou, qui encourage les scissions, « *l'esprit de haine et de division* » des bolcheviks, les « *illuminés* » qui « *vivent dans l'hypnose de la révolution* », « *l'enthousiasme de l'ignorance* ». Il termine avec fureur : « *Le moment est venu de dire si vous êtes disposés à recevoir le knout. Moi, je ne le suis pas.* » La messe est dite. Le congrès écoute les derniers orateurs, mais les jeux sont faits. En séance de nuit, le 29 décembre, le vote décisif a lieu : pour la IIIe Internationale, 3 208 mandats ; 397 abstentions ; 1 022 pour avec réserves (Longuet). La séance est levée à 2 h 45 du matin. Le jeudi 30, SFIC et SFIO achèvent séparément leurs travaux.

Soixante-dix ans après, on peut rappeler cette phrase prémonitoire de Blum au congrès : « *Nous sommes convaincus, jusqu'au fond de nous-même, que, pendant que vous irez courir l'aventure, il faut que quelqu'un reste garder la vieille maison.* » Aujourd'hui, le 27e congrès du PCF semble indiquer que l'aventure touche à son terme, tandis que la « vieille maison » gouverne depuis dix ans.

STÉPHANE COURTOIS
historien, chercheur au CNRS

(1) Cf. les travaux pionniers d'Annie Kriegel : *Aux origines du communisme français 1914-1920*, Mouton, 1964 (version réduite chez Flammarion) ; *le Congrès de Tours*, Archives Julliard, 1964. Plus récemment, réédition critique du compte rendu sténographique *in* Jean Charles, Jacques Girault et *alii*, *le Congrès de Tours*, Editions sociales, 1980 (une version condensée vient de paraître aux Editions Messidor).



GRÈCE

Prochaine libération des auteurs du « putsch des colonels »

Le gouvernement grec a annoncé, vendredi 28 décembre, la prochaine libération des trois principaux artisans du « putsch des colonels » en 1967, dont la condamnation à mort avait été commuée en prison à vie il y a quinze ans.

Ces officiers, reconnus coupables d'avoir fait torturer et emprisonner des milliers de Grecs, sont l'ex-colonel Georges Papadopoulos, soixante et onze ans, qui s'était proclamé chef de l'Etat après le putsch et ses deux anciens vice-présidents, le général Stylianos Pattakos, soixante-dix-huit ans et le colonel Nikolaos Makarezos, soixante et onze ans. Le premier ministre, Constantin Mitsotakis, a déclaré qu'il allait demander l'amnistie des trois officiers et de dix autres participants au coup d'Etat du 21 avril 1967.

M. Mitsotakis a précisé que le président Constantin Caramanlis était d'accord pour amnistier les treize anciens putschistes. La procédure sera engagée lundi.

La nouvelle des libérations a provoqué la colère des partis de gauche. *« C'est une insulte à la mémoire du peuple grec et à la démocratie »*, a estimé l'ancien premier ministre socialiste, M. Andréas Papandréou.

De la dictature au retour de la démocratie

1967

21 avril : un groupe de colonels s'empare du pouvoir, décrète l'état de siège et crée des cours martiales; une semaine plus tôt, le parlement avait été dissous et des élections annoncées pour le 28 mai.

13 décembre : échec d'une tentative de contrecoup d'Etat; le roi Constantin, qui en était l'auteur, part en exil à Rome.

14 décembre : le colonel Papadopoulos, chef des conjurés d'avril, devient premier ministre.

1968

29 septembre : Une nouvelle Constitution est approuvée par 90 % des votants; elle restreint les libertés individuelles; le gouvernement se réserve de fixer la date de son entrée en vigueur.

1er novembre : manifestations à l'occasion des obsèques de l'ancien chef du gouvernement Georges Papandréou.

1969

31 janvier : le Conseil de l'Europe condamne le régime des colonels pour ses violations des droits de l'homme; en décembre, la Grèce annonce qu'elle se retire *« de son propre gré » du Conseil.*

1971

26 août : M. Papadopoulos écarte les militaires du gouvernement et les remplace par des « techniciens ».

1972

1er janvier : levée de la loi martiale, sauf à Athènes, au Pirée et à Salonique.

20 novembre : premières manifestations d'étudiants depuis le coup d'Etat.

1973

1er juin : le roi Constantin est déchu et la République proclamée.

29 juillet : un référendum porte M. Papadopoulos à la présidence de la République.

19 août : levée de la loi martiale sur l'ensemble du territoire; le 21 presque tous les détenus politiques sont libérés.

6 octobre : formation d'un gouvernement civil présidé par M. Markezinis.

14 novembre : trois mille étudiants occupent l'Ecole polytechnique à Athènes; le 17, M. Papadopoulos rétablit la loi martiale sur l'ensemble du territoire.

25 novembre : M. Papadopoulos est renversé par un coup d'Etat *militaire; le général Ghizikis* est proclamé président de la République.

1974

15 juillet : les officiers grecs de la garde nationale chypriote « prêtés » par la junte renversent le régime du président Makarios; le 20, les Turcs débarquent à Chypre.

23 juillet : le général Ghizikis fait appel à M. Caramanlis, ancien président du Conseil, qui revient de son exil en France pour prendre la tête du gouvernement; libération des prisonniers politiques.

Août : remise en vigueur de la Constitution de 1952; le 14, la Grèce se retire de l'OTAN.

17 novembre : élections générales : victoire de la Nouvelle Démocratie de M. Caramanlis.

8 décembre : référendum approuvant définitivement la République.

1975

9 juin : adoption d'une nouvelle Constitution; le 19, M. Constantin Tsatsos est élu président de la République.

1977

17 novembre : nouvelle victoire de la Nouvelle Démocratie aux élections générales.

1979

28 mai : la Grèce adhère à la CEE.

1980

5 mai : élection de M. Caramanlis à la présidence de la République; le 8, M. Georges Rallis devient président de la Nouvelle Démocratie et prend, le 10, la tête du gouvernement.

20 octobre : la Grèce réintègre l'OTAN.

1981

18 octobre : élections générales anticipées; victoire du Parti socialiste (PASOK) de M. Andréas Papandréou qui constitue un gouvernement modéré et homogène.

1985

9 mars : la direction du PASOK s'oppose à la réélection à la tête de l'Etat de M. Caramanlis; celui-ci démissionne le 10.

29 mars : au troisième tour, M. Sartzetakis est élu à la présidence de la République.

2 juin : élections générales anticipées, nette victoire du PASOK

1989

18 juin : miné par de multiples scandales financiers et autres, le PASOK enregistre un net recul aux élections législatives.

1er juillet : les communistes acceptent de soutenir un gouvernement *minoritaire de droite, dirigé* par M. Tzannétakis (Nouvelle Démocratie); des enquêtes sont ouvertes contre M. Papandréou et plusieurs personnalités du PASOK.

5 novembre : élections législatives : la Nouvelle Démocratie manque de trois sièges la majorité au Parlement; le 23, M. Zolotas *forme un gouvernement* d'union nationale.

1990

8 avril : nouvelles élections législatives; M. Constantin Mitsotakis, chef de la Nouvelle Démocratie, forme un gouvernement disposant d'une faible majorité.

4 mai : M. Constantin Caramanlis est *élu président de la République.*

EN BREF

□ **La nouvelle composition du Conseil de sécurité de l'ONU.** – L'Autriche, la Belgique, l'Equateur, l'Inde et le Zimbabwe remplaceront, à compter du 1er janvier, le Canada, la Colombie, l'Ethiopie, la Finlande et la Malaisie au Conseil de sécurité des Nations unies. Outre ses cinq membres permanents dotés du droit de veto (Etats-Unis, Union soviétique, Grande-Bretagne, France et Chine), le Conseil de sécurité comprend dix membres, renouvelables par moitié tous les ans, qui seront, à compter du 1er janvier : la Côte-d'Ivoire, le Zaïre le Zimbabwe, l'Inde, le Yémen, Cuba, l'Equateur, l'Autriche, la Belgique et la Roumanie. – (*Reuter.*)

□ **ÉTATS-UNIS : un an de prison pour une femme qui avait brûlé la bannière étoilée.** – Une Américaine a été condamnée vendredi 28 décembre, à un an de prison ferme à Cleveland (Ohio) après avoir brûlé la bannière étoilée, le 10 août au cours d'une violente manifestation contre l'envoi de troupes dans le Golfe. La Cour suprême américaine avait invalidé en juin une loi fédérale punissant la profanation du drapeau, car elle constituait une atteinte à la liberté d'expression. Mais le tribunal de Cleveland a condamné Mme Cheryl Lessin, quarante-six ans, en utilisant une loi de l'Ohio réprimant *« l'incitation à la violence »*. – *(AFP.)*

URSS

La Lituanie est prête à des négociations sans conditions avec Moscou

Le Parlement lituanien a renoncé, vendredi 28 décembre, aux conditions qu'il posait auparavant à l'ouverture de pourparlers avec Moscou sur l'accession de la République à l'indépendance. Cette initiative, a dit le président Landsbergis, devrait faire clairement apparaître « si l'URSS souhaite réellement entamer des négociations ».

C'est par 82 voix pour et 3 abstentions que le Parlement de Vilnius a décidé de ne plus chercher à faire signer, préalablement à toute discussion, un *« protocole sur le commencement, les buts et les conditions »* des négociations. Le texte *« autorise la délégation* [lituanienne] *à entamer des négociations avec l'URSS sans préalable (...) mais sans violer la souveraineté de l'Etat lituanien »*. Depuis la proclamation de l'indépendance de la Lituanie, le 11 mars, les Soviétiques avaient refusé un tel protocole, arguant qu'il représentait déjà en lui-même une négociation, et les discussions préalables avaient abouti à une impasse. A Moscou, par ailleurs, l'émission télévisée *Vzgliad* (le regard), connue pour son non-conformisme, a été annulée vendredi soir à cause d'un reportage sur la démission de M. Chevardnadze. L'émission, qui comprenait des entretiens avec *deux proches conseillers du ministre* des affaires étrangères ainsi qu'avec le président russe Boris Eltsine, a été annulée sur décision de M. Kravtchenko, l'ancien directeur de l'agence Tass que M. Gorbatchev a nommé récemment à la tête de la télévision soviétique.

Contestation de l'élection de M. Ianaev

De leur côté, des députés du groupe interrégional (réformateurs) ont contesté vendredi la régularité de l'élection de Guennadi Ianaev au poste de vice-président de l'URSS. Rappelant que la commission des mandats avait dénombré 563 bulletins contre, 23 nuls et 5 *« bulletins emportés par les députés »* (non exprimés), M. Mourachov, député de Moscou et membre influent du groupe, a montré à la presse sept bulletins de vote emportés par des députés lors du deuxième scrutin, et indiqué qu'il dispose encore *« d'autres bulletins comme ceux-là »*. Il s'apprête à déposer plainte auprès du comité de surveillance constitutionnelle.

Enfin, M. Gorbatchev s'est rendu vendredi au chevet du premier ministre Nikolaï Ryjkov, victime dans le nuit de mardi à mercredi d'une crise cardiaque, mais il n'a pu le rencontrer, selon l'agence Tass. Cette annonce, qui a été lue à la télévision soviétique, parait *indiquer une nouvelle aggravation* de l'état de santé de M. Ryjkov. – *(AFP, Reuter, AP.)*

□ **BULGARIE : Lénine déplacé.** – La municipalité de Sofia a décidé, vendredi 28 décembre, d'enlever la statue de Lénine qui trône au centre *de la capitale bulgare depuis* vingt-cinq ans pour la placer *« dans un lieu approprié »* non précisé, comme vestige de l'art totalitaire. – *(AFP, AP.)*

Médecins du Monde affirme qu'il n'y a pas de famine en Russie

« Il y a la famine au Soudan mais pas en Russie. » De retour de Moscou, le président de l'organisation humanitaire Médecins du Monde, le Dr Jacques Lebas, a fait une claire mise au point, vendredi 28 décembre, allant jusqu'à accuser ceux qui appellent à l'aide alimentaire de *« manipuler la générosité humaine »*.

« Il y a bien sûr des difficultés accrues d'approvisionnement depuis quelques mois pour les gens de la région de Moscou, mais ils mangent encore à leur faim », a déclaré M. Lebas à la presse. *« Quatre mille wagons, pour la plupart en provenance d'Allemagne, attendent, pleins de nourriture, dans la gare de Moscou. Je ne dévoile aucun secret d'Etat, c'est montré à la télévision soviétique »*, a-t-il dit.

En revanche, l'équipe de Médecins du Monde a constaté, en dehors de Moscou, de *« réelles pénuries »* en matériel dans les hopitaux pédiatriques auxquelles l'organisation s'efforce de remédier.

LA CRISE DU GOLFE

Les Américains dépêchent de nouveaux renforts

Suite de la première page

Au total ce sont plus de 16 000 hommes qui vont ainsi rejoindre – dans deux semaines, en principe – les quelque 300 000 militaires américains qui se trouvent déjà sur place (et dont le nombre devrait bientôt culminer à 420 000 hommes, une fois qu'auront été dépêchés l'ensemble des renforts promis en novembre par le président Bush). Trois autres porte-avions, le *Saratoga*, le *Midway* et le *John F. Kennedy* croisent déjà au Proche-Orient, tandis qu'un quatrième, le *Ranger*, a quitté San-Diego pour les rejoindre.

De plus, se déclarant déterminé à fournir aux troupes stationnées dans le Golfe *« le maximum de protection, y compris contre les agents chimiques et biologiques »*, le département américain de la défense a annoncé une prochaine campagne de vaccinations parmi les forces US. Selon la CIA, en effet, outre les armes chimiques qu'il a déjà utilisées dans sa guerre contre l'Iran ou la répression de la révolte kurde, l'Irak possèderait d'importants stocks de germes destinés à la guerre bactériologique. Selon certains experts, l'utilisation de ces armes seraient relativement facile; Bagdad n'en a pas moins démenti en détenir.

Rappel de réservistes

La Grande-Bretagne a aussi fait savoir vendredi qu'un programme de vaccination faisait partie des mesures de protection contre l'éventuelle utilisation d'armes bactériologiques. Ces mesures, a précisé le ministère de la défense à Londres, *« comprennent des vêtements protecteurs et des masques à gaz, du matériel pour détecter l'utilisation d'agents chimiques ou biologiques, un programme de vaccination, des antibiotiques ainsi que des antitoxines et des procédures de décontamination »*.

Vendredi également, le gouvernement britannique a dû recourir au rappel obligatoire sous les drapeaux de près de 400 réservistes des services de santé. Le ministère de la défense réclamait de 1 000 à 1 500 volontaires pour le Golfe; or, jeudi, il ne s'en étaient présentés que 700. Se plaçant décidément parmi les plus pessimistes – ou seulement les plus prudents – les autorités britanniques ont également prévu de fournir des masques à gaz à leurs ressortissants dans la région du Golfe. Il s'agira d'une *« tâche très lourde »*, a reconnu un porte-parole du Foreign Office, étant donné l'importance de la communauté britannique encore présente sur place (environ 21 000 personnes dans l'est et le centre de l'Arabie saoudite, à Bahrein et au Qatar). Il est vrai que Londres, à l'instar de plusieurs autres capitales occidentales (la dernière en date étant Madrid), a déjà multiplié les conseils de prudence à ses ressortissants, leur recommandant même d'évacuer certaines régions qui pourraient devenir très « chaudes » à partir du 15 janvier. A Paris, le Quai d'Orsay a indiqué que si des *« conseils de prudence »* avaient bien été donnés aux Français résidant dans la région, aucune instruction particulière n'avait encore été fournie en vue de leur rapatriement.

En attendant – éventuellement – d'en découdre, Irakiens et Américains paraissent, pour le *moment au moins*, d'accord sur un point : aucun progrès n'a été réalisé en vue de nouer le *« dialogue de la dernière chance »* que les deux parties avaient prévu d'engager avant le 15 janvier. Se rejetant mutuellement la responsabilité de ce blocage, l'Irak et les Etats-Unis ont, une nouvelle fois vendredi, assuré qu'ils n'avaient pas encore réussi à fixer les dates auxquelles le ministre irakien des affaires étrangères, M. Tarek Aziz, doit se rendre à Washington pour y rencontrer le président Bush, et le secrétaire d'Etat James Baker faire le voyage de Bagdad pour s'y entretenir avec M. Saddam Hussein.

Pour sa part, le *Los Angeles Times* croit savoir que le président Bush en est arrivé à la conclusion, après avoir pesé les conséquences politiques et militaires de tout retard, que les Etats-Unis devraient rapidement lancer une attaque massive contre les forces de M. Saddam Hussein au cas où l'Irak n'aurait pas évacué le Koweït le 15 janvier.

YVES HELLER

Rumeur à Bagdad d'une prochaine manifestation populaire pour réclamer le retrait du Koweït

Alors que les bruits de bottes s'amplifient dans la région et que le monde entier parie sur les risques de guerre, à Bagdad, c'est tout bonnement sur les champs de courses que l'on a parié, vendredi 28 décembre, comme tous les vendredis.

Imperturbablement les habitants de la capitale irakienne ont savouré leur seul jour férié de la semaine, comme ils ont l'habitude de le faire, en allant sur les marchés de voitures d'occasion, au souk el Ghazel où l'on vend des pigeons et des faucons pèlerins, ainsi qu'à l'hippodrome. En tous ces endroits, la même rumeur circule : le Parti Baas au pouvoir préparerait une manifestation le 10 janvier à Bagdad pour réclamer le retrait du Koweït afin d'éviter une guerre. Bien sûr, on y réaffirmerait par la même occasion un indéfectible soutien au président Saddam Hussein.

Interrogés dans la rue, nombre de gens disent avoir entendu la rumeur, mais il est impossible d'en obtenir une confirmation officielle. Un responsable du ministère de l'information a seulement répondu ne pas être au courant d'une telle manifestation. – *(Reuter.)*

□ **CHINE : prêt koweïtien de trente millions de dollars.** – Le Koweït a octroyé à la Chine un prêt à long terme de 30 millions de dollars à l'occasion de la visite à Pékin de l'émir, le Cheikh Jaber (*le Monde* du 29 décembre). Cette somme, prêtée par le Fonds koweïtien pour le développement économique arabe – qui a déjà fourni à la Chine 300 millions de dollars de crédits depuis 1982 – devrait servir à la modernisation d'une usine de plaques d'aluminium. – *(AFP, AP.)*

AFRIQUE

Les dangers de l'arabisation en Algérie

Suite de la première page

Mais il n'en va pas de même en médecine et dans le domaine des sciences exactes où la pénurie de professeurs qualifiés comme l'absence de matériel pédagogique imposent leurs contraintes. Pour ces disciplines, tous les pays arabes sont d'ailleurs logés à la même enseigne : soit ils dispensent leur enseignement scientifique dans une langue étrangère – généralement l'anglais ou le français, – soit ils envoient leurs étudiants se former hors de leurs frontières.

« Analphabètes bilingues »

Mais en Algérie où, proportionnellement, les élèves et les étudiants sont, de loin, plus nombreux que dans n'importe quel autre pays comparable, les islamistes qui tiennent le haut du pavé idéologique ne l'entendent pas de cette oreille. Lors de la dernière rentrée universitaire, ils ont été à l'origine de grèves dans plusieurs instituts scientifiques pour exiger une arabisation immédiate et complète. *Significativement, seules les écoles* supérieures où l'enseignement est donné en français ont été touchées par le mouvement. Les autres – tel l'*Institut national* d'électricité et d'électronique de Boumerdes, établissement où les cours sont dispensés en anglais – ont été épargnées. Sous la pression des arabisants, le ministre des Universités, M. Mustapha Cherif, a dû finalement promettre, malgré l'absence totale de moyens matériels et humains, que les matières technologiques seraient arabisées dès la prochaine rentrée.

Car, pour les islamistes qui se font les champions de l'*« authenticité arabo-musulmane »* face à la faillite des idéologies étrangères, l'arabisation est surtout un combat contre le français et ses références culturelles. Dans un pays où l'injure politique la plus répandue est celle qui vous accuse de faire partie du *hizb franca*, ce *« parti de la France »* (la version locale du « parti de l'étranger »), toute l'habileté des fondamentalistes aura été, sous Houari Boumediene d'abord, sous Chadli Bendjedid ensuite, de faire croire que l'Algérien francophone n'est qu'un traître en puissance. Aujourd'hui encore, il est peu d'Algériens, surtout s'ils parlent français, qui osent dénoncer le terrorisme intellectuel de ce sous-entendu.

Répété sur tous les tons dès les années 70, repris, propagé puis amplifié par la bureaucratie du FLN qui se colletait alors avec une *gauche universitaire contestataire* et francophone, cette accusation a ouvert la voie à une arabisation menée tambour battant, sans moyens ni méthode, par des enseignants eux-mêmes mal arabisés, mal payés, peu motivés. En 1988, point d'orgue de la campagne menée dans l'enseignement secondaire, le gouvernement algérien a interdit à ses nationaux la fréquentation du lycée français, provoquant le départ des plus favorisés d'entre eux vers les établissements scolaires de France, de Suisse ou de Belgique.

Le chemin de l'exil

Une quinzaine d'années plus tard, on commence à peine à prendre la mesure d'un enseignement qui, selon une amère formule souvent entendue à Alger, a surtout formé des *« analphabètes bilingues »*, élèves ou étudiants ne maîtrisant ni l'arabe ni le français. Terrible constat qui n'a apparemment fait réfléchir ni les députés ni le gouvernement, dont une bonne partie des membres ne parlent eux-mêmes que très modérément l'arabe. Il n'empêche. Confronté à la puissance du Front islamique du salut (FIS) qui, depuis sa victoire électorale, a déjà tenté d'imposer l'usage exclusif de l'arabe dans les correspondances avec ses administrés, le gouvernement de M. Hamrouche paraît surtout soucieux de ne pas être soupçonné de tiédeur à l'égard de la « langue nationale ».

Ce ne sont de toute façon plus les francophones qui pourront lui demander des comptes. Certes, ceux-ci sont encore nombreux dans les professions de la culture, de la presse et de la haute administration. Certes, ils ont encore leurs entrées dans les cercles du pouvoir. Mais politiquement, sinon socialement, ils sont défaits. Beaucoup d'entre eux, cadres supérieurs ou intellectuels inquiets pour l'avenir de leurs enfants, sont d'ailleurs en train de choisir le chemin de l'exil, à la satisfaction des fondamentalistes pour qui ils sont autant d'obstacles en moins.

Autrement plus inquiétante, en revanche, devrait leur paraître la dernière manifestation du Front des forces socialistes (FFS) (*le Monde* du 29 décembre). Berbères attachés à leur région et à leurs racines, les militants kabyles de M. Aït Ahmed ont non seulement montré leur nombre mais, surtout, leur détermination à parler et à écrire leur langue, le tamazight, comme il leur plairait. Contrairement aux francophones complexés qui n'osent plus revendiquer, les « berbéristes », dont la langue a fait si longtemps l'objet de l'ostracisme officiel, sont aujourd'hui en pleine renaissance, peu disposés à s'en laisser compter par quiconque à Alger. A ceux-là il paraît pour longtemps impossible d'imposer l'arabe littéral dont la nouvelle loi généralise pourtant l'usage. Sous peine de troubles sérieux, n'importe quel gouvernement issu des prochaines élections devra s'en souvenir.

GEORGES MARION

SOS-Racisme et France Plus dénoncent « l'intégrisme » et « l'obscurantisme »

SOS-Racisme et France Plus, ont dénoncé, vendredi 28 décembre, la loi sur la généralisation de la langue arabe en Algérie. *« Cette mesure ne peut satisfaire que les intégristes et n'aura pour conséquence que d'isoler tous ceux qui, dans ce pays, aspirent à la liberté et à la démocratie »*, a indiqué SOS-Racisme dans un communiqué. L'organisation d'Harlem Désir a apporté son soutien aux centaines de *milliers* d'Algériens qui ont défilé jeudi contre *« l'arabisation au rabais »*.

Le président de l'association France Plus, M. Arezki Dahmani, a dénoncé *« l'obscurantisme et l'ignorance »* de cette mesure, qui vise à *« écraser la démocratie et la liberté d'un peuple »*. Dans un communiqué, France Plus a estimé que *« le FLN se couche une fois de plus devant le FIS »*. Le Mouvement des beurs civiques (MBC) a condamné *« l'ingérence »* de France Plus et de SOS-Racisme *« dans les affaires intérieures de l'Algérie »*. *« Nous rappelons que seul le peuple algérien, qui a lutté contre le colonialisme et pour son indépendance, décide et décidera démocratiquement, grâce au multipartisme, de la politique linguistique qu'il souhaite »*, a déclaré M. Kamel Amriou, président de l'association.

Enfin, M. Hamadi Essid, représentant de la Ligue arabe à Paris, a estimé que cette question *« doit rester du ressort des Algériens »*. *« Les Français sont mal venus de critiquer un pays qui impose sa propre langue dans son administration, alors même que des centaines de milliers de jeunes Français n'ont aucun accès à leur langue d'origine, l'arabe, de plus en plus exclue de l'enseignement en France »*, a précisé M. Essid. – *(AFP, Reuter.)*

M. Mitterrand souhaite le renforcement des liens entre la France et le Maroc

Alors que les relations entre Paris et Rabat se sont récemment détériorées et que la France a été accusée d'*« ingérence »* au Maroc, M. François Mitterrand a souligné, dans un message de vœux adressé au roi Hassan II, qu'il souhaitait un renforcement des rapports entre les deux pays. *« Je forme le vœu que les liens d'une exceptionnelle densité qui unissent nos deux Etats se renforcent encore »*, a écrit notamment le président français, dont le message a été rendu public, vendredi 29 décembre, à Rabat.

Les procès pour *« troubles de l'ordre public »* se sont poursuivis vendredi à Rabat et à Meknès, tandis que les négociations engagées entre le gouvernement et les partenaires sociaux sur l'augmentation des salaires et des prestations sociales semblaient bloquées. L'Union générale des travailleurs du Maroc (UGTM) et la Confédération démocratique du travail (CDT), ont fait savoir, dans la soirée, que les discussions étaient dans l'*« impasse »*. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

Le président Menem gracie les anciens dirigeants militaires

Suite de la première page

Deux autres acteurs de la plus sanglante page de l'histoire argentine figurent aussi sur la liste : les généraux Ramon Camps et Ovidio Ricchieri, anciens chefs de la police de la province de Buenos-Aires. Enfin des civils vont également bénéficier de la grâce présidentielle, dont l'ancien ministre de l'économie de la dictature militaire José Martinez de Hoz.

Cet *indulto*, qui est la décision politique la plus controversée prise par le président Menem depuis son arrivée au pouvoir, avait pris l'allure, au cours des derniers jours, d'un véritable concours de pronostics : quel sera le jour J ? Comment sera établie la liste des graciés et quelle sera la portée exacte du pardon ? Paradoxalement, alors que le suspense continuait, tous les préparatifs étaient fin prêts dès le 27 décembre pour que les prisonniers quittent le plus rapidement et le plus discrètement possible leurs lieux de détention.

Anticipant l'évènement, l'archevêque de Buenos-Aires et primat d'Argentine, Mgr Antonio Quarracino, avant de partir en vacances le 26 décembre, se déclarait *« heureux »*.

Au cours des dernières quarante-huit heures, pourtant, les allées et venues de hauts chefs militaires se poursuivaient au palais présidentiel. Si les officiers argentins réclamaient cette mesure, certains secteurs durs des forces armées souhaitaient qu'au-delà du pardon leur lutte contre la subversion soit reconnue et que les condamnés retrouvent leurs droits civiques et militaires. Ils auraient également préféré que les militaires ne soient pas mis *« dans le même sac »* que les guérilleros.

71 % de la population opposés au pardon

Le président Menem, qui a toujours affirmé qu'il ne céderait à aucune pression et que cette décision n'engageait que sa propre responsabilité, semblait lui-même prisonnier de cette course contre la montre. Indécision, incompétence juridique de dernière heure ou calcul machiavélique ? Ces atermoiements risquent de porter atteinte au sérieux que le président avait voulu donner à cette mesure. A l'inverse, les organisations de défense des droits de l'homme ne savaient plus très bien à quel moment sortir dans les rues pour manifester leur réprobation.

D'après un dernier sondage, 71 % de la population sont opposés au pardon. Enfin, même si le ministre des affaires étrangères, M. Domingo Cavallo, a assuré le président Menem qu'il n'y aurait pas de réactions de grande envergure à l'étranger, le gouvernement est conscient que l'*indulto* réveille un passé peu glorieux et ne contribue pas à améliorer la crédibilité de l'Argentine, déjà entamée par la rébellion militaire du 3 décembre dernier. De sources officielles, on reconnaît qu'un des problèmes expliquant la confusion d'aujourd'hui concerne le cas du général Suarez Masson. Ce dernier avait, en effet, fui la justice argentine et s'était réfugié aux Etats-Unis, d'où il avait été finalement extradé en 1987, après de longues tractations. Sa grâce risque aujourd'hui d'entraîner des frictions avec Washington.

C'est à l'issue d'un procès retentissant, ordonné en 1985 par l'ancien président Raul Alfonsin, que les commandants en chef de la dictature militaire avaient été condamnés. Ce procès civil et public avait été comparé à celui de Nuremberg. Aujourd'hui, c'est au nom de la pacification et de la réconciliation que le président Menem a décidé de *« clore un chapitre noir de l'histoire argentine »*. Il y a un an, le 17 octobre 1989, le président Menem avait déjà gracié 280 personnes, militaires et civils. Avant lui, en 1987, Raul Alfonsin avait décrété les lois du *« devoir d'obéissance »* qui mettaient fin aux poursuites judiciaires contre 1.000 militaires impliqués dans ce que l'on a appelé la *« guerre sale »* contre la guérilla d'extrême gauche. Le président Menem, qui répète inlassablement qu'il a été lui-même emprisonné pendant la dictature militaire, estime à ce titre avoir l'autorité morale pour accorder le pardon.

CHRISTINE LEGRAND

□ **CHILI : arrestation de l'ancien chef de la police secrète sous le général Pinochet.** – L'ancien directeur de la police secrète chilienne sous le régime du général Pinochet, le général Gustavo Abarzua, a été arrêté et mis au secret, vendredi 28 décembre, dans le cadre de l'enquête sur le scandale financier de « La Cutufa », dans lequel seraient impliqués quelque cent cinquante militaires. L'existence de « La Cutufa », société financière secrète et illégale fonctionnant comme une banque clandestine, avait été mise au jour en 1989 à la suite de l'assassinat d'un homme d'affaires, Aurelio Sichel, qui se préparait à en retirer son capital. Le général Abarzua rejoint ainsi le général Jaime Lucares, l'ancien chef de la maison militaire du palais présidentiel de la Moneda sous le régime du général Pinochet, et plusieurs colonels liés à la même affaire et incarcérés depuis le 12 décembre dernier. – *(AFP.)*

□ **PARAGUAY : l'ex-chef de la police accuse de tortures et d'assassinats plusieurs hauts fonctionnaires du régime Stroessner.** – L'ex-chef de la police du Paraguay, le général Alcibiades Britez, a accusé vendredi 28 décembre, l'ancien ministre de l'intérieur sous le régime du général Alfredo Stroessner, *M. Sabino Montanaro*, de s'être rendu coupable de tortures et d'assassinats. Interrogé par un juge l'ex-général Britez, incarcéré depuis le renversement de Stroessner, le 3 février 1989, a mis en cause également le chef du département d'investigations, M. Pastor Coronel, et les services de renseignements de l'armée. Environ deux mille adversaires du régime ont disparu ou ont été tués pendant les trente-cinq ans du régime du général Stroessner. – *(AFP.)*

□ **ÉTATS-UNIS : un incendie dans le métro de New York fait un mort et cent quarante blessés.** – Une personne a été tuée et environ 140 autres ont été blessées, vendredi 28 décembre, dans un incendie qui a enfumé un tunnel du métro de New-York, à Brooklyn. La Transit Authority, organisme responsable des transports en commun de la ville, a confirmé la mort d'un passager. Mais selon d'autres sources, l'accident aurait fait deux morts. L'incendie, à la station de Borough-Hall, est dû à un court-circuit provoqué par la neige. Une épaisse fumée s'est répandue dans le tunnel et a envahi une rame, bondée à une heure de pointe. – *(Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

ALBANIE

Autorisation du premier journal non officiel

Les autorités ont donné leur accord, vendredi 28 décembre, à la publication du journal du Parti démocratique, le *Rilindja Demokratika* (« Renouveau démocratique »), ont annoncé les médias officiels. Le Parti démocratique, créé le 12 décembre, est le seul mouvement d'opposition à avoir été enregistré par le régime communiste.

Le premier numéro de ce journal, qui devra se financer lui-même, doit être mis sous presse dans les jours qui viennent. Selon la télévision, la rédaction sera *« tenue de ne pas publier de textes anti-nationaux »* et de *« servir les intérêts de la démocratisation »*.

Le gouvernement a, d'autre part, publié une série de décrets plaçant sous sa compétence – et non plus sous celle du Parti communiste – la radio-télévision et l'agence officielle de presse. Enfin, un rassemblement du Parti démocratique a réuni plusieurs milliers de manifestants, vendredi, à Elbasan, ville industrielle du centre de l'Albanie. – *(AFP, Reuter, AP.)*

ANGOLA

L'UNITA rejette toute responsabilité dans l'attentat de Luanda

L'attentat à la bombe perpétré jeudi soir 27 décembre à l'aéroport international de Luanda (*le Monde* du 29 décembre) s'est soldé par 1 million de dollars de dégâts mais n'a pas fait de victime. Cet attentat, le dernier en date d'une longue série qui a touché directement la capitale angolaise ces derniers mois, aurait pu être catastrophique, ont estimé les experts, car la bombe a explosé au moment même où un appareil de la compagnie française UTA s'apprêtait à décoller pour Paris avec cent trente-trois passagers à bord.

De son côté, dans un communiqué reçu à Paris, l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) a *« catégoriquement »* rejeté toute implication dans cet attentat, tout en en attribuant implicitement la responsabilité au MPLA (Mouvement populaire pour la libération de l'Angola), parti unique au pouvoir. – *(AFP.)*

COLOMBIE

Le PRT abandonne la lutte armée

Le Parti révolutionnaire des travailleurs (PRT), l'un des groupes de la guérilla colombienne, déposera les armes le 26 janvier et aura un siège permanent à l'Assemblée nationale constituante, annonce un communiqué commun de cette organisation et du gouvernement, publié vendredi 28 décembre. L'accord prévoit notamment la démobilisation, le désarmement et le retour à la vie politique du PRT, organisation fondée en 1982 à la suite d'une scission avec le groupe maoïste Armée populaire de libération (EPL). Le gouvernement accordera pour sa part son pardon aux membres du groupe et s'est engagé à créer un bureau chargé d'étudier la situation des droits de l'homme dans la zone littorale de la mer des Caraïbes.

Aux termes de l'accord, le PRT déposera les armes au camp Don Gabriel, dans la province de Sucre, à 1 100 kilomètres au nord de Bogota, où sont concentrés les guérilleros. Devant une commission formée de membres de l'Assemblée constituante, du gouvernement et des forces armées, le groupe devra jeter tout son armement dans la mer des Caraïbes, détruire les explosifs en sa possession et brûler ses uniformes.

Le PRT est le second groupe rebelle à se rallier à la politique de pacification du gouvernement après le M-19, qui a déposé les armes en mars dernier avant de se convertir en parti politique légal. – *(AFP.)*

DANEMARK

Disparition du quotidien du parti communiste

Le dernier numéro du *Land Og Folk*, organe du Parti communiste danois, a paru vendredi 28 décembre. La veille, son conseil d'administration avait décidé à la hâte de déposer son bilan et de demander au tribunal de commerce de mettre en faillite la société éditrice. Les trente personnes, dont quinze journalistes, qui continuaient à le faire tourner depuis les compressions de personnel draconiennes opérées au cours des mois précédents, ne savent pas si elles toucheront leur salaire du mois.

Fondé en janvier 1934, le quotidien était passé à la clandestinité en 1941, atteignant alors son plus fort tirage (cent cinquante mille exemplaires). Son déclin a accompagné celui du PC depuis les années 70. Le tirage était tombé cet automne à cinq mille exemplaires. – *(Corresp.)*

JAPON

Remaniement ministériel

Le premier ministre japonais, M. Toshiki Kaifu, a décidé de procéder, sans attendre le début de l'année prochaine, au remaniement ministériel attendu depuis plusieurs semaines (*le Monde* du 29 décembre). La liste de son nouveau gouvernement a été annoncée samedi 29 décembre. Les ministres sortants avaient donné leur démission en fin de matinée après avoir adopté le projet de budget pour 1991.

Ce remaniement concerne plusieurs portefeuilles importants, notamment ceux du commerce international et de l'industrie (MITI), de l'agriculture et de la justice. M. Hashimoto, ministre des finances, conserve en revanche son poste de même que M. Sakamoto, chef du secrétariat du cabinet, qui est aussi porte-parole du gouvernement. – *(Corresp.)*

POLOGNE

M. Balcerowicz restera au gouvernement

Le maître d'œuvre de la réforme économique polonaise, M. Leszek Balcerowicz, fera partie du prochain gouvernement avec les fonctions de vice-premier ministre, a indiqué, vendredi 28 décembre, le porte-parole du président Walesa, M. Andrzej Drzycimski.

M. Balcerowicz occupait, dans le cabinet sortant, l'un des postes de vice-premier ministre et celui de ministre des finances. Son rang dans la nouvelle équipe faisait l'objet de divergences entre le président et les candidats au poste de premier ministre. Selon le porte-parole, il y a toujours *« quelques candidats »* pour le poste de premier ministre et le choix du président devait être connu soit samedi, soit le 3 janvier.

En attendant, M. Lech Walesa a procédé à trois nominations à la présidence de la République : M. Jaroslaw Kaczynski, le leader de l'Entente du centre, mouvement qui a organisé la victoire de M. Walesa aux élections, devient chef de la chancellerie présidentielle avec rang de ministre d'Etat ; M. Jacek Merkel, ancien militant de Solidarité à Gdansk et directeur de la campagne électorale de M. Walesa, a été nommé ministre d'Etat auprès du président, chargé des questions de défense et de sécurité nationale ; enfin, M. Drzycimski a été confirmé comme porte-parole présidentiel. – *(UPI, AFP, Reuter).*

SOMALIE

Chaos croissant à Mogadiscio

Deux rebelles ont été tués au cours d'un ratissage, par les forces de sécurité, de quartiers populaires de Mogadiscio, a annoncé la police vendredi 28 décembre. Après l'arrestation, dans la matinée, de vingt et un *« bandits »* – terminologie officielle pour désigner les rebelles – des affrontements armés se sont poursuivis dans les bidonvilles de Karan et de Heliwa, a ajouté le porte-parole de la police.

Quelque cinq cents personnes ont été arrêtées, selon des témoins, depuis le début, mercredi, des affrontements dans les quartiers populaires de Mogadiscio. La plupart auraient été relâchées rapidement.

Jeudi, six hommes armés ont attaqué un dépôt d'essence dans le centre de la capitale. Un membre des forces de sécurité a été blessé, selon Radio-Mogadiscio, et plusieurs personnes ont été tuées, selon des témoins. Le chaos grandissant à Mogadiscio, où des fusillades éclatent presque chaque nuit, entraîne le départ de nombreux étrangers. – *(AFP, Reuter.)*

JUSTICE

Six mois après sa condamnation pour espionnage

M. Rolf Dobbertin a été remis en liberté

Condamné le 15 juin dernier à douze ans de détention criminelle pour « intelligence avec les agents d'une puissance étrangère », M. Rolf Dobbertin, cinquante-six ans, chercheur au CNRS, a été placé en liberté sous contrôle judiciaire, jeudi 27 décembre, par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris. Cette mesure exceptionnelle est cependant provisoire, dans l'attente de la décision de la Cour de cassation sur le pourvoi formé par M. Dobbertin contre l'arrêt de la cour d'assises de Paris spécialement composée de magistrats.

A ce stade de la procédure, une telle décision est extrêmement rare. Le cas est pourtant prévu par l'article 148-1 du code de procédure pénale, qui précise : *« La mise en liberté peut être demandée (...) à toute période de la procédure. (...). Si le pourvoi a été formé pour un arrêt de la cour d'assises, il est statué sur la détention par la chambre d'accusation. »*

Mais, en règle générale, les demandes de mise en liberté présentées par un condamné à une peine criminelle sont systématiquement rejetées.

Un cas d'école judiciaire

M. Dobbertin a donc fait l'objet d'une mesure exceptionnelle, qui vient s'ajouter à un itinéraire judiciaire déjà extraordinaire et qui fait de ce chercheur un cas d'école. Arrêté le 25 janvier 1979, M. Dobbertin est accusé d'avoir fourni des renseignements scientifiques à la République démocratique allemande. A cette époque, ce crime est de la compétence de la Cour de sûreté de l'Etat et, le 18 juin 1981, la chambre d'accusation de Paris le renvoie devant cette juridiction... qui est supprimée le 4 août 1981. C'est donc le tribunal permanent des forces armées qui doit le juger. Mais le 21 juillet 1982, une loi supprime la juridiction militaire.

La cour d'assises, spécialement composée de magistrats, est désormais compétente et l'affaire pourrait donc être jugée. Cependant, la chambre d'accusation estime qu'il n'est pas nécessaire de refaire un nouvel arrêt de renvoi. La Cour de cassation en décide autrement ; un arrêt est rédigé, mais il est cassé. La chambre d'accusation de Paris le refait ; il est cassé à nouveau. La Chambre d'accusation de Versailles en rédige un autre ; il est également cassé. La chambre d'accusation d'Amiens, enfin, s'applique et, cette fois, le pourvoi en cassation est rejeté.

L'arrêt est donc définitif, mais le dossier a mis sept ans pour effectuer ces allées et venues avec un détour par la Cour européenne des droits de l'homme, saisie sans succès. Libéré depuis le 9 mai 1983, M. Dobbertin a obtenu la restitution de son passeport et travaille toujours au CNRS.

Le soutien des scientifiques

La communauté scientifique le soutient, en considérant que les faits qui lui sont reprochés ne relèvent pas de l'espionnage mais de la « concertation scientifique ». Il attend donc son procès avec confiance, même si les méthodes clandestines utilisées pour transmettre des renseignements sans importance stratégique ne plaident pas en sa faveur.

Libre depuis sept ans, il se présente à la prison le 12 juin 1990 pour être écroué, conformément à la loi, pendant la durée de son procès. A l'audience, l'avocat général demande aux juges de *« ne pas descendre au dessous de cinq ans de prison »* dans un réquisitoire raisonnable, prononcé contre un homme qui a déjà été détenu pendant quatre ans et trois mois. Mais la cour rend un verdict de douze ans de détention criminelle en ne tenant compte ni de l'ancienneté des faits, ni de l'avis des scientifiques, ni de la nouvelle situation créée par la disparition du mur de Berlin.

Quatre mois après cette condamnation, huit cents chercheurs signent une pétition en faveur de M. Dobbertin et dix-huit professeurs membres de l'Académie des sciences, de l'Académie française ou du Collège de France adressent une lettre au président de la République demandant la libération de leur collègue. C'est dans ce contexte qu'intervient la décision de la chambre d'accusation qui a ordonné la mise en liberté du chercheur en constatant qu'il bénéficiait *« de garanties de représentation »*. Cependant, si la Cour de cassation rejetait son pourvoi, il devrait retourner en prison. Dans le cas contraire, le chercheur serait rejugé. Autant dire que le marathon judiciaire de M. Rolf Dobbertin n'est pas terminé.

MAURICE PEYROT

MÉDECINE

Obtenu par manipulations génétiques

Un médicament contre l'hémophilie a été expérimenté avec succès sur l'homme

Un groupe international de chercheurs et de médecins publie, dans le dernier numéro de l'hebdomadaire *New England Journal of Medicine* (du 27 décembre), les résultats d'une expérimentation menée sur une centaine de malades hémophiles volontaires. Ces résultats ouvrent de nouvelles perspectives dans le traitement de la plus fréquente des formes d'hémophilie (hémophilie de type A), qui frappe, estime-t-on, un homme sur dix mille.

C'est l'absence d'une protéine à la structure très complexe, normalement produite en quantité infinitésimale par l'organisme humain, qui est à l'origine des nombreuses manifestations pathologiques de l'hémophilie, maladie héréditaire frappant les hommes et transmise par les femmes « porteuses » de cette anomalie génétique. Seule l'injection régulière de facteurs VIII, produits à partir des dons de sang, permet de diminuer la fréquence et la gravité des accidents hémorragiques dont sont victimes les hémophiles de type A. Découvert il y a près d'un demi-siècle, le facteur VIII fait, depuis le début des années 80, l'objet de nombreux travaux à partir des techniques des manipulations génétiques.

En 1983, l'équipe américaine Genetics Institute annonçait avoir réussi le clonage du gène qui, chez l'homme, dirige la synthèse de cette protéine. On assista ensuite à une intense compétition opposant cette firme à la société Genentech qui, en 1984, déclarait avoir réussi la production par manipulations génétiques d'un facteur VIII humain *« biologiquement actif »* (*le Monde* du 16 avril 1984). Par la suite, la société française Transgène, associée au Centre national de transfusion sanguine, annonçait un résultat équivalent mais qui – point important – portait sur un facteur VIII à la structure modifiée, laquelle, selon les chercheurs français, permettrait de fournir un médicament « de seconde génération » (*le Monde* du 6 avril 1989).

Un produit exempt de contamination

Outre-Atlantique, la compétition n'a jamais cessé et les deux compagnies, occupant une position dominante dans ce domaine, ont déposé récemment des demandes d'autorisations de mise sur le marché auprès de la Food and Drug Administration. C'est dans ce contexte que l'hebdomadaire *New England Journal of Medicine* publie aujourd'hui les résultats d'une expérience menée sur cent sept malades hémophiles. Les conclusions ne laissent aucun doute sur la valeur du produit fourni par la firme californienne Cutter Biologicals. Le facteur VIII produit par manipulations génétiques a une activité biologique comparable à celle du facteur VIII issu du plasma humain, expliquent en substance les auteurs de l'article.

Au-delà de la prouesse technologique et industrielle qui le sous-tend, un tel résultat aura un écho considérable dans la communauté internationale des hémophiles, tout comme chez les médecins spécialisés dans la prise en charge de ces malades. Il se trouve en effet que, dans la plupart des pays industrialisés, la moitié ou plus des hémophiles sont aujourd'hui infectés par le virus du sida, à la suite de l'utilisation, jusqu'en 1985, de facteurs VIII fabriqués à partir de sang provenant de « donneurs » le plus souvent rémunérés, homosexuels ou toxicomanes, recrutés sur le continent américain.

Le facteur VIII produit par manipulations génétiques, constitue, à cet égard, un progrès considérable, dans la mesure où il permettra de disposer d'un produit dont on pourra à tout coup assurer qu'il est exempt de toute contamination. *« Tout laisse penser que le facteur VIII produit par manipulations génétiques sera présent sur le marché dès la fin de l'année 1991,* explique M. Andrea Pavirani (société Transgène). *Pour notre part, nous avons fait un autre choix, qui devrait nous amener, à moyen terme, à proposer un médicament anti-hémophilique de seconde génération aux propriétés équivalentes mais d'un maniement plus aisé. »*

JEAN-YVES NAU

Médiateur dans la crise des Girondins de Bordeaux

M. Jean-Pierre Derose est inculpé pour escroquerie

C'est sous le coup d'une inculpation pour *« escroquerie »* que M. Jean-Pierre Derose, vice-président de la chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux, présentera, lundi 31 décembre, son plan de sauvetage des Girondins. Depuis début décembre, en effet, le médiateur dans le règlement de la crise qui secoue le club de football est inculpé à la suite d'une plainte déposée par dix-huit commerçants mécontents de l'organisation, en juillet dernier, de l'étape bordelaise de la Course des grands voiliers (Cutty Sark). Les plaignants reprochent à M. Derose d'avoir surestimé la durée de l'épreuve, le nombre de bateaux et de spectateurs, lors de la location des stands. Les préjudices commerciaux s'élèveraient, selon eux, de 100 000 à 2,5 millions de francs.

« Nous sommes indignés du tapage fait autour des déclarations et des prétentions de M. Derose. Sauver les Girondins, c'est bien, mais il devrait commencer par indemniser les commerçants qu'il a ruinés », a indiqué un restaurateur bordelais, qui affirme avoir perdu 600 000 F. M. Derose estime de son côté que l'affaire *« est purement commerciale et n'a rien à voir avec le pénal »*.

Son avocat, Mᵉ Armand Lechevalier, a déclaré que son client avait lui-même demandé son inculpation pour avoir accès au dossier. Selon lui, les plaignants tentent de *« se soustraire au paiement de leur dette »*. *« Les commerçants ont choisi la voie pénale pour tenter de faire pression sur M. Derose au moment où l'on citait son nom pour la présidence des Girondins »*, a-t-il ajouté. Cet été, le nom de M. Derose avait déjà été cité pour remplacer M. Claude Bez à la tête du club.

Une décision du ministre de l'intérieur

Les cinq policiers impliqués dans l'affaire du « gang des Lyonnais » ont été révoqués

Les cinq policiers inculpés en novembre dans l'affaire du « gang des Lyonnais », l'une des plus graves affaires de policiers « ripoux », ont été révoqués par le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe. Il s'agit du sous-brigadier Michel Lemercier, inculpé d'assassinats et de tentatives d'homicides volontaires, de deux inspecteurs, Laurent Féminier et Richard Durastante, et de deux enquêteurs, Guy Nicolaï et Don Juan Giovannetti.

Soixante-cinq attaques à main armée

Durastante et Nicolaï sont inculpés de tentatives d'homicides volontaires et de vols avec armes, Féminier et Giovannetti d'association de malfaiteurs et de vols avec armes. Lemercier, Féminier et Giovannetti ont en outre été placés sous mandat de dépôt.

Ces policiers sont impliqués, avec une dizaine d'autres personnes, dans de nombreuses attaques à main armée dont celle de Firminy (Loire) qui, en janvier 1989, avait coûté la vie à deux convoyeurs de fonds. Le sous-brigadier Michel Lemercier est considéré par les enquêteurs comme le chef des policiers-gangsters.

Deux juges d'instruction sont saisis de ce dossier, qui porte sur soixante-cinq attaques à main armée identifiées, commises depuis 1986 dans une dizaine de départements. Mᵐᵉ Marie-Claude Revol, du tribunal de Saint-Etienne, instruit une quinzaine d'attaques à main armée perpétrées dans la Loire, Jean-Patrick Péju, du tribunal de Lyon, instruisant les autres affaires.

☐ **« Ratonnade » de Beauvais : protestations de France Plus et du MRAP.** – Deux associations antiracistes ont annoncé leur intention de se porter partie civile dans l'affaire de la « ratonnade » de Beauvais (Oise) où, le soir de Noël, une dizaines de personnes ont été blessées par quatre agresseurs qui ont été écroués (*le Monde* du 29 décembre). France Plus, mouvement national des droits civiques, *« condamne avec force ces actes de barbarie »* tandis que le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) *« dénonce ce développement de manifestations violentes de racisme qui se traduit aujourd'hui à Beauvais comme hier à Carcassonne par des actes sauvages et gratuits contre une communauté déjà fragilisée et insécurisée »*.

Les maux de l'orthographe

Suite de la première page

Ce qui pouvait apparaître, voici quelques semaines encore, comme une affaire classée donne lieu à un règlement de comptes frénétique et brouillon, dont l'Académie française ne sort pas pour l'instant grandie. Maurice Rheims assure qu'il ne siégeait pas à l'Académie le jour du vote sur la nouvelle orthographe alors que certains de ses pairs assurent l'avoir vu. Jean Dutourd explique : *« Si j'ai voté pour, c'est que j'ai dû écouter d'une oreille distraite »* (1) tandis que des académiciens présents se souviennent qu'il présidait la séance. Il *« retire »* son vote aujourd'hui, après avoir déclaré, en juin dernier, que la mobilisation contre la réforme était *« très disproportionnée avec la minceur de l'affaire »*. Quant à Bernard Pivot, il dénonce à présent la commission de réforme, dont il s'était montré un membre solidaire du temps où elle se réunissait.

Le vent a tourné depuis que, le 6 décembre dernier, le *Journal officiel* a publié le rapport du groupe de travail présidé par Maurice Druon, secrétaire perpétuel de l'Académie française, et proposant des rectifications orthographiques ayant *« reçu un avis favorable de l'Académie française à l'unanimité (...) »*. En donnant un aspect officiel et pratique à ce qui n'était jusque là qu'un objet de débat, cette publication a réveillé les académiciens qui n'étaient pas présents le jour du vote. La perspective, explicite, d'une application de la nouvelle orthographe dans les écoles dès la rentrée de septembre 1991, le fait que certaines des règles nouvelles supposent de nouvelles exceptions (2), la passion des Français pour ce débat, marquée par l'abondance du courrier adressée aussi bien aux académiciens qu'aux journaux, ont redonné vigueur aux conservatismes.

Réforme douce

Le gouvernement, pourtant, pensait avoir amadoué tous les académiciens en les associant à une réforme douce, censée servir de paravent contre les révolutionnaires de la cause orthographique qui s'étaient manifestés, durant l'été 1989, notamment autour du Syndicat national des instituteurs. Dès octobre, M. Rocard, installant le nouveau Conseil supérieur de la langue française, évoque la nécessité de *« rectifications utiles »* sur des points limités . Pour préparer la réforme, le premier ministre nomme à des postes stratégiques Pierre Encrevé, Bernard Quémada et Bernard Cerquiglini, trois des linguistes qui, en février 1989, ont publié dans *le Monde* un manifeste pour *« moderniser l'écriture du français »*. Ils sont respectivement conseiller technique à Matignon chargé de la culture et de la francophonie, vice-président du Conseil supérieur de la langue française présidé par M. Rocard, et délégué général à la langue française.



Un groupe de travail, présidé par Maurice Druon, et auquel on a pris soin d'associer des membres du Conseil supérieur aussi variés que Bernard Pivot, Tahar Ben Jelloun et Pierre Perret, instruit le dossier de la réforme de l'orthographe. Il est épaulé dans cette tâche par un « groupe d'experts » composé de linguistes et de lexicographes, et de M. Jean-Pierre Colignon, chef du service de la correction au *Monde* (lequel ne ratifiera pas la plupart des propositions). Discutées, remaniées par le Conseil supérieur lui-même, les propositions sont présentées en avril devant la commission du dictionnaire de l'Académie française, au cours de deux séances ouvertes à tous les académiciens.

Et le 3 mai, sous la Coupole, le texte est soumis au vote lors de la séance hebdomadaire dont le « directeur » est Jean Dutourd. Vingt-deux immortels sont présents sur trente-huit, soit une assiduité normale. Unanimes, ils votent le projet modifié par la commission du dictionnaire, qui a souhaité par exemple maintenir les règles d'écriture des nombres (*deux cents* mais *deux cent deux*, que le Conseil supérieur voulait écrire *deux cents deux).*

Dès lors, le premier ministre n'avait plus qu'à s'abriter derrière cette *« unanimité »* de l'Académie française pour annoncer la naissance de l'orthographe nouvelle. Le 19 juin, sur le perron de l'hôtel Matignon, Bernard Pivot, souriant, commentait : *« Les puristes vont hurler, les enfants et les étrangers seront contents »*, et Pierre Perret se déclarait *« très heureux de participer à ce coup de plumeau »*. Six mois plus tard, estimant avoir été trompé par l'annonce de l' « unanimité » des académiciens, qui n'était que celle des présents, l'animateur de l'ex-émission « Apostrophes », passait dans le camp des rebelles.

« Tire-fesse » et « sèche-cheveu »

La fronde des académiciens absents le jour du vote avait ouvert une brèche dans laquelle se sont engouffrés les partisans du *statu quo*, et les méfiants qui craignent que la réformette en question ne prépare un bouleversement détestable et inacceptable, un dépeçage du français, le cauchemar de l'orthographe phonétique que personne n'envisage sérieusement. Quelques académiciens regrettent aujourd'hui d'avoir fait totalement confiance à Maurice Druon, qui avait pourtant pris soin de consulter ses collègues avant d'accepter la présidence du groupe de travail. Mais d'autres, tels Jean Hamburger, membre de la commission du dictionnaire et président de l'Académie des sciences, saluent le travail du secrétaire perpétuel. M. Hamburger estime que *« certains points de la réforme chatouillent et peuvent être révisés »*.

Une perspective qui n'est pas rejetée du côté du premier ministre, où l'on admet qu'écrire *« le tire-fesse »* et *« le sèche-cheveu »* pose problème. Concession ou pas, la réforme, dans son principe, n'est pas remise en cause, assure-t-on. Mais le texte réglementaire – le seul ayant une valeur juridique – qui doit permettre la mise en œuvre de la réforme dans les écoles, annoncé depuis longtemps, tarde à être publié, de même que le lexique qui doit faciliter la tâche des enseignants. Les concepteurs de manuels scolaires sont dans l'expectative. Les éditeurs de dictionnaires annoncent que leur prochaine édition comprendra un additif dressant la liste des mots concernés par la réforme, signalés dans le corps de l'ouvrage par des astérisques.

Chez les « réformateurs », on s'attend à un rebondissement de la querelle lors de la séance de rentrée de l'Académie, le 10 janvier. Mais de quel côté penchera-t-elle cette fois? Au XIXᵉ siècle, alors que les académiciens « fleuretaient » avec l'orthographe nouvelle, José-Maria de Hérédia, les pourfendait ainsi : *« Un paon sans o ne fera plus la roue »*. L'usage lui a donné raison. Aujourd'hui, certains redoutent que *« l'exèma »* proposé par la réforme démange moins que *« l'eczéma »* ...

PHILIPPE BERNARD

(1) *France-Soir* du 19 décembre.

(2) La simplification du pluriel des noms composés (aucune marque au singulier, s ou x final au pluriel) aboutit à écrire « un sèche-*cheveu* » et « des prie-*Dieux* ».

CULTURE

JAZZ

La note bleue

La petite firme Blue Note a inventé le jazz. Aujourd'hui, le temps des rééditions

Le 6 janvier 1939, Albert Lion – il débarque à peine de Berlin – enregistre Albert Ammons et Meade Lux Lewis. Albert Lion est encore sous le coup du concert « Spirituals To Swing » à Carnegie Hall, cet adoubement tardif du jazz, le 3 décembre 1938. Dans le feu de l'action, le jeune producteur change les façons de faire qu'on avait jusque-là réservées au jazz. Il laisse aux deux pianistes le temps qu'ils veulent, le temps qu'il faut, et cette liberté dans l'improvisation qui l'oblige à recourir au format *jusqu'alors réservé à la musique* classique : le disque de 30 centimètres.

Quelques semaines plus tard, le 7 avril 1939, il prend pour sa deuxième séance d'enregistrement une nouvelle initiative. Dans le *désir de coller à l'esprit du groupe* Port Of Harlem Six, de les sortir de cette raideur à quoi conduisent les obligations techniques et l'atmosphère des studios, il enregistre de nuit. A 4 h 30. C'est une première.

Juste avant l'été 39, Sidney Bechet le rejoint. Ses disques vont assurer la réputation et le succès public de la petite compagnie. Et à l'automne, Francis Wolff, ami d'enfance d'Albert Lion, quitte à son tour Berlin pour faire la traversée. Ainsi fut fondée l'entreprise (on ne disait pas encore le label) Blue Note. Elle va jouer un rôle considérable dans l'histoire du jazz : par son éthique et sa différence de comportement qui dérègle le jeu des grandes compagnies. Comme dans toute histoire parfaite, il n'est pas jusqu'au nom qui n'ait l'air d'un trait de génie. Blue Note, ou la note bleue.

Depuis la nuit des temps (*work songs*, les chants de travail ; *spirituals*, les chants religieux ; *blues*, le chant brut de l'amour et de la douleur) la *blue note* est ce qui marque le plus profondément la musique afro-américaine. C'est, si l'on veut, un climat, une couleur. Mais aussi, pour rester aussi descriptif que possible, la *blue note* est cet abaissement d'un demi-ton de la tierce, de la septième et éventuellement de la quinte d'une gamme majeure diatonique que les chanteurs ou les instrumentistes pratiquent en glissant, en infléchissant, en tordant l'harmonie comme pour la révéler à elle-même.

Un succès immédiat

Cette note bleue est, dans la gamme occidentale, la trace des gammes pentatoniques africaines, leur ombre portée, leur souvenir actif. Nulle notation qui en donne l'idée juste (le bémol n'est qu'une approximation). La *blue note* révèle délicatement le carcan imaginaire de la gamme à deux demi-tons (aux troisième et septième degrés) *et celui de l'écriture*. Ravel, Milhaud et Stravinsky, intrigués, fascinés, ont tenté de la restituer. Ils sont restés loin de n'importe quel vieux chanteur du delta. L'idée de donner ce nom *blue note* à une compagnie de disques est à la fois un programme, un manifeste et une revendication (1).

Lion (mobilisé) et Wolff suspendent leur activité pendant deux ans de guerre. Ike Quebec qui enregistre pour eux en 1944 devient leur conseiller. L'histoire de Blue Note est prise dans l'amitié. La réputation du groupe est de n'enregistrer que par plaisir.

Sa force reconnue est de rester au contact immédiat des musiciens. Ike Quebec fait découvrir les modernes qui sont en passe de bouleverser le jazz, Bud Powell, Tadd *Dameron*, *Fats Navarro*, Clifford Brown, et, bien entendu, ceux qui assureront l'identité musicale de l'aventure, qui la propageront, Art Blakey et Horace Silver.

Une génération grave son premier disque pour Blue Note. Le succès est immédiat. D'un autre côté, Lion et Wolff soutiennent sans réserve Thelonious Monk, très mal accueilli par la critique et le public. A la même époque ou presque, les Editions de Minuit publient *Beckett. En 1953, Rudy Van Gel*der, ingénieur, rejoint la communauté. Son studio d'Englewood Cliffs devient aussi célèbre qu'un instrument rare.

Le son d'une époque

Rares sont ceux qui inventent le son d'une époque. Blue Note, Van Gelder, l'ont fait. Ayant vu défiler sans œillères les méconnus, les confirmés, les nouveaux venus (*Kenny Dorham, Milt Jackson*, Miles Davis, Sonny Rollins), Blue Note rassemble, disperse, mélange, suscite, coupe, comme dans une partie.

En 1954, autour de Horace Silver puis d'Art Blakey, s'invente un *style, celui des Jazz Messengers* : groupe lié, anonyme, introductions fracassantes, rythme implacable, mélodies si fortes qu'on croit les avoir toujours (déjà) connues et roue libre laissée à l'improvisation... La formation d'Art Blakey reste une des plus géniales universités musicales de l'histoire des hommes.

Jimmy Smith devient un emblème de la firme. Reid Miles réinvente l'art des pochettes. Le grammage des cartons utilisés a quelque chose d'imposant. Ike Quebec dirige musicalement jusqu'à sa mort, en 1963. Wolff disparaît en 1971. Herbie Hancock, Wayne Shorter, Bobby Hutcherson sont les nouveaux inscrits au catalogue. L'avant-garde (Ornette Coleman, Eric Dolphy, Cecil Taylor) fait son entrée. Blue Note précède notre époque, la dessine. Le reste se confond avec l'aventure des temps modernes.

En 1966, Liberty Records rachète Blue Note. L'esprit est ailleurs. Les propriétaires font le choix de la musique de « fusion ». C'est, d'assez loin, la part la moins intéressante de la politique de Blue Note qui n'est plus exactement Blue Note. En 1975, la marque ne survit qu'à coups de rééditions, et les compagnies japonaises (King, Toshiba) se chargent de reprendre scrupuleusement (son, images, grammage des couvertures originales) le catalogue. Le 22 février 1985, l'étiquette (*label*) est relancée lors d'un concert de prestige au Town Hall de New-York.

Aujourd'hui, Stanley Jordan, Bennie Wallace, Michel Petrucciani et Bireli Lagrene ont rejoint Grover Washington et Kenny Burrell. La réédition de cent-cinquante titres sous forme de compacts à prix très abordables est un événe*ment*.

FRANCIS MARMANDE

(1) *Dictionnaire du jazz*. Laffont, collection Bouquins. 1160 p. 120 F. Articles de Philippe Baudoin, Pascale Barithel, Christian Gauffre.

► Cannonball Adderley, *Somethin'Else* (46338) ; Art Blakey and The Jazz Messengers (46516) ; Clifford Brown, *Memorial Album* (81526) ; Miles Davis (81501) ; Eric Dolphy, *Out to Luch* (46524) ; Dexter Gordon, *Go !* (46094) ; Herbie Hancock, *Speak like a child* (46136) ; Billie Holiday, *Billie's Blues* (48786), Jaclie McLean, *Let freedom ring* (46527), Lee Morgan, *The Sidewinder* (84157), Thelonious Monk, *Genius of Modern Music* (81510), Charlie Parker at Storyville (85108), The Amazing Bud Powell (81503), Sonny Rollins, *Newk's Time* (84001), Horace Silver, *Blowin'the Blues away* (46526), Jimmy Smith, Cool Blues (84441).

LIVRES DE MUSIQUE

L'opéra baroque démasqué

Quelques sommets du genre, avec les commentaires d'un homme de l'art

La première surprise de ces *Voyages à l'intérieur de l'opéra baroque* est que la randonnée, entamée avec Monteverdi, se prolonge en compagnie de Mozart. La seconde est qu'on y entre sans généralités dans le vif du sujet. Qu'est-ce que le baroque ? Quand s'achève-t-il ? S'agit-il d'une époque ou d'un *style* ? Questions stériles pour de stériles querelles de terminologie. Tenter de définir le baroque, au même titre d'ailleurs que le clacissisme ou le romantisme, reviendrait, dit l'auteur, à épuiser ses forces avant même d'avancer.

Cet auteur – ce voyageur – c'est Jean-Louis Martinoty. On l'a connu, il y a très longtemps (1971), critique à *l'Humanité*. Et on l'a retrouvé, entre 1986 et 1989, administrant le palais Garnier dans les turbulences du déménagement.

Martinoty, en fait, est venu à l'opéra par la mise en scène. Comme assistant de Jean-Pierre Ponnelle. En roulant sa bosse entre Rhin et Danube, là où le métier s'apprend, auprès de vrais *kappelmeister*, de troupes constituées. Pour lui, comme pour tous les hommes de l'art passés par le marxisme, la mise en scène est d'abord une dramaturgie, une façon de raconter ici et maintenant une histoire aux codes narratifs précis, codes que le temps a obscurcis mais qu'il n'est pas impossible, à force d'analyse historique, idéologique, « scientifique », émotionnelle aussi, de réactiver.

On ne saurait affirmer (beaucoup de ses spectacles nous ont échappé) que Jean-Louis Martinoty est un très grand metteur en scène. Mais il est, sans conteste, un très grand dramaturge, une belle machine à comprendre et à disséquer, doublé d'un essayiste très doué, érudit impressionnant mais jamais accablant, tout le contraire d'un « intello » égaré dans la musique : quelqu'un qui écoute la partition, qui l'entend.

De théorie, ici, on ne trouvera point ; de modes d'emploi jamais. Tout juste le compte rendu synthétique de travaux accomplis pour la scène (*le Couronnement de Poppée* : Tourcoing, 1984 ; *Ercole amante* : Lyon, 1979, puis Châtelet, 1981 ; *les Boréades* : Aix-en-Provence, 1982 ; etc.). Parcelles d'un discours apparemment sans méthode mais bâti sur le savoir-faire.

La méthode, pourtant, consiste à récuser d'emblée, et totalement, l'idée que l'opéra baroque serait, et devrait rester, un « témoignage d'époque », grande machine contraire à notre logique et à notre sensibilité, pur exotisme, pièce de musée, vestige mal foutu ou incomplet d'un mode de pensée à jamais révolu, dont on doive accepter sans autre forme de procès toutes les incongruités, absurdités, imperfections, négligences. La démonstration de Martinoty commence par *le Couronnement de Poppée*. Certes, admet-il, il est très compliqué d'entrer dans la logique d'une œuvre composée à Venise en 1642, sur un sujet romain antique, *à une époque où s'affirmait plus* que jamais l'hostilité de la Cité des Doges à Rome et à l'Eglise.

Insolence débraillée

Encore ne faut-il pas prendre au pied de la lettre une musique et un livret dont les constantes sautes d'humeur, les ruptures de ton systématiques signalent le contenu plurivoque. Entendre que, sous la solennité de Senèque mourant, s'énoncent des paroles creuses, radoteuses : douteuses.

Concevoir que sous cette critique implicite point une cohérence : un philosophe romain, stoïcien et opportuniste – stoïque par opportunisme – dénoncé par les Vénitiens Busenello et Monteverdi pour sa collusion avec l'Eglise ; Poppée, *« prostituée de haut vol »*, incarnation de Vénus/Venise, promise à la mort (Néron la tuera, bien après la fin de l'opéra, d'un coup de pied dans le ventre) pour s'être compromise avec Rome. *Le Couronnement* devient ainsi un monument d'insolence débraillée, tous appétits déboutonnés. Le diagnostic historique n'est pas sans effets concrets puisqu'il plaide d'abord, et sans rémission, pour le respect de la partition dans son intégralité, et pour toute mise en scène qui ne pêche ni par naïveté ni par respect. Préférer Bondy à Strosser, dans ces conditions. Car les *Voyages* de Jean-Louis Martinoty ne sont pas des plaidoyers *pro domo*.

Une étape pour *« les allégories »* de *l'Ercole amante* de Buti-Cavalli (cet *« immense jeu de société »*) ; une autre pour les *« fêtes galantes »* des *Boréades* de Rameau (*« ultime soleil de la tragédie lyrique », « vide théâtral »* comblé par la seule musique ; musique *« dont la contemplation finit par produire spectacle »*) ; on passera par Lully (*Alceste*), Haendel (*Giulio Cesare*), Marc-Antoine Charpentier (*David et Jonathas*) ; pour aboutir, au-delà d'*Idoménée*, de *la Clémence de Titus*, de l'*opera seria* mozartien, au Mozart que l'on attendait le moins : aux écarts involontairement aristocratiques de Fiordiligi vers le registre héroïque, à *Cosi* ! Fugitive tentation du travestissement baroque, dans une œuvre construite pour mettre tous les masques à bas.

ANNE REY

► *Voyages à l'intérieur de l'opéra baroque (de Monteverdi à Mozart)*, par Jean-Louis Martinoty. *Fayard, 290 p, 140 F.*

Voyage en musicothérapie

Est-ce parler de soi que parler sur la musique ? Les interrogations d'une thérapeute de Montpellier

Il y a eu les orchestres et les chorales à but d'édification morale dans les hôpitaux psychiatriques : c'était avant la chimiothérapie. Il y eut ensuite la mode des pharmacopées musicales, prescrites aux Etats-Unis, mais en France aussi : Grieg contre le surmenage, Beethoven contre la mélancolie, *les Maîtres chanteurs* contre la jalousie et *Parsifal*, bien sûr, pour cal*mer les nerveux*.

Il y a, depuis le début des années 60, tout un courant de psychothérapeutes patentés qui tentent d'utiliser la musique comme voie d'accès à la psychose, ou pour percer l'isolement d'enfants autistes. Les *résultats existent, mais ils n'ont* jamais été théorisés ni, semble-t-il, exploités de façon systématique. Comment savoir ce qui meut, ce qui émeut un enfant qui ne parle pas ?

Jacqueline Assabgui travaille dans une clinique psychiatrique privée après avoir été interne des hôpitaux de Montpellier (avec Lille, Limoux, La-Roche-sur-Yon, Les Aubray, Montpellier est l'une des rares villes où la musicothérapie est officiellement pratiquée et enseignée). Cette jeune femme n'est pas une adepte de la pharmacopée musicale, elle ne croit pas que *« l'écoute passive »* de Dvorak ou de Théodorakis, écoute suivie d'*« un temps de libre parole »*, ceci en équipe de six minimum, puisse rivaliser avec la psychanalyse ou la psychothérapie verbale.

Dans l'étonnant récit qu'elle donne aujourd'hui de sa pratique quotidienne, elle insiste sur le fait que la musicothérapie doive encore être considérée comme un traitement d'appoint. Car c'est ainsi qu'elle est présentée par les institutions psychiatriques, à égalité avec la poterie. Car la prudence comme l'honnêteté imposent à ce jour de la concevoir ainsi : obscurément fructeuse mais incontrôlable par le langage. *« la musique est un lieu d'équivoques, de contradictions, de déroute pour la pensée »*. Le thérapeute doit-il *« décoder ce langage pour en maîtriser les effets ou, à l'inverse, doit-il opérer avec son mystère »* ? La réponse n'est évidemment pas donnée.

La France est avec les Etats-Unis l'un des pays où l'on a très tôt réfléchi aux effets rassurants ou restructurants du discours musical, l'un de ceux où existe une très sérieuse Association de musicothérapie (fondée par Edith Lecourt et le docteur Pennec) et où, du même coup, s'est instaurée une amorce de coopération entre les praticiens. Coopération encore insuffisante, tous sont d'accord sur ce point.

A l'articulation des mots et du corps

Dans une discipline ouverte à tous les excès, du chamanisme à la gymnastique rythmique, Jacqueline Assabgui tente de faire le point. Elle propose comme texte fondateur le célèbre article d'Alain Didier-Weill, « la Note bleue », *paru il y a quinze ans déjà dans la* revue lacanienne *Ornicar (« La musique vous parle ... La signification éclate en vous, avec son cortège de jouissance, quand vous ne pouvez plus dire d'où vient le signifiant qui vous traverse : sens centripète ? (elle me parle), sens centrifuge ? (elle parle (pour) moi »)*. Elle raconte, surtout, des années de travail personnel et comment elle a eu finalement l'idée, selon une méthode que lui avait enseignée la psychologue américaine M. Goosens, de *« faire dessiner les psychotiques sous induction musicale »*.

Les patients dessinent avant, dessinent pendant, dessinent après. A propos des gribouillages organisés tracés par eux en guise de dictées musicales, Jacqueline Assabgui parle de *« rythmogrammes »*. Les dessins reproduits dans son *ouvrage en sont l'éloquente, la stupéfiante* illustration. Ils montrent aussi, à l'évidence, que quelque chose change chez le patient sous le coup de l'émotion musicale (dessins recentrés sur le sujet, mieux disposés dans la page ou associés à des mots).

Il se pourrait donc que la musicothérapeute ait raison quand elle écrit : *« Si l'impact de la musique se situe bien à l'articulation des mots et du corps, on comprend qu'une simple écoute musicale puisse rester sans effet chez le psychotique ou alors provoquer ou amplifier un état délirant. (...) Mais si le dispositif prévoit une activité du corps pendant l'écoute, et c'est pourquoi la musicothérapie active est préconisée dans la psychose (danse, dessin, etc.), le geste lié à la musique, en barrant cette dérive, devrait permettre l'émergence d'une parole non plus soudée mais articulée au corps, comme semble en témoigner le rythmogramme dans la technique des trois dessins. »*

A. R.

► *La Musicothérapie*, par Jacqueline Assabgui, Editions Jacques Grancher/Médecines alternatives. 164 p. 69 F.

Le libertin réhabilité



Le rideau de scène de David Hockney pour « The Rake's Progress » (1980)

Pour composer le *Rake's Progress* dans l'immédiat après-guerre et retracer, en trois actes chantés, *la Carrière d'un libertin*, Stravinsky et son librettiste, le poète Auden, s'étaient inspirés d'une série de gravures de Hogarth, peintre satiriste et moraliste anglais du dix-huitième siècle. Stravinsky, d'autre part, n'a jamais caché ce qu'il devait pour cet opéra à Mozart. Et cette dette, on n'a jamais *cessé de la lui reprocher alors* même qu'il proclamait bien haut qu'on peut *« réutiliser le passé »* et, en même temps, *« se tourner vers une direction d'avenir »*.

A l'issue des représentations du *Rake's Progress*, à Glyndebourne, puis à Paris en 1980 dans la mise en scène de John Cox et les décors de David Hockney, l'œuvre fut à nouveau, sur le fond, violemment controversée.

Le Groupe de recherches théâtrales et musicologiques du CNRS, et son fondateur Jean Jacquot, décidèrent alors d'y regarder de plus près, de réunir ou d'établir un appareil critique complet : planches de Hogarth, dessins de Hockney, analyse de la partition, descriptif du récit dramatique, étude de l'œuvre d'Auden, désossage de la mise en scène...

Un volume sur papier glacé *est né de ce travail d'équipe*. C'est le plus parfait hommage qu'un opéra de notre siècle, fût-il *« néo-classique »*, ait jamais suscité.

A. R.

► *The Rake's Progress*, études de J. Jacquot, J.-M. Vaccaro et M. Chimènes réunies et présentées par J.-M. Vaccaro, Edition du Centre national de la recherche scientifique, 15, quai Anatole France, 75700 Paris. 200 p, 195 F.

Deux guides

De Bach à Mozart

De Machaut à Beethoven, la première moitié d'un florilège relié et illustré, établi par un musicographe inépuisable, sur le concept en vogue des « incontournables ». Dans ce premier volume, Bach, Beethoven et Mozart se taillent sans surprise la part du lion. Les commentaires sont informatifs et la fiche technique qui accompagne chaque « chef-d'œuvre » donne des renseignements d'autant plus précieux que le profane n'y avait jusqu'alors pas accès (date et lieu de *composition, date des éditions*, formations vocale et instrumentale, transcriptions éventuelles, bibliographie succincte). La discographie n'est peut-être pas exactement d'actualité, mais il y a des catalogues pour cela.

► *Les Chefs-d'œuvres de la musique*, tome 1, de Roland de Candé, Seuil, 480 p, 290 F.

Des classiques aux post-sériels

Second volume enfin paru d'un indispensable absolu. Toute l'histoire de la musique résumée sous une forme biblique : croquis, exemples, tableaux synthétiques sur la page de gauche ; commentaires sur la page de droite. Notions, genres, instruments, instrumentations, styles, formes, œuvres dûment analysées, tout ici est balayé en moins de six cents pages, *en commençant par l'époque* classique pour aboutir aux post-sériels et au jazz. C'est si précis, si documenté, si complet que, vue l'ampleur du sujet de ce volume II, on s'y perd un peu.

► *Les Indispensables de la musique*, de Ulrich Michels, Fayard, 580 p, 98 F le volume.

THÉATRE

□ **Mort du producteur de théâtre Kim d'Estainville.** – Le producteur Kim d'Estainville est mort le 28 décembre à son domicile parisien. Il était âgé de cinquante-trois ans. D'abord journaliste à *Match*, Kim d'Estainville s'intéresse aux Etats-Unis. Il fait connaître la mode américaine à Paris puis, surtout, il s'intéresse au théâtre qu'il introduit en France. Homme de culture et de goût, c'est un fidèle de Bob Wilson dont il coproduit *I was sitting on my Patio* pour le Festival d'Automne, puis le spectacle de gospel par Jessye Norman au Théâtre des Champs-Elysées. Il fait venir les Mabou Mines avec Beckett (*le Dépeupleur*) et Colette (*Comme un œuf*) au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis. C'est Kim d'Estainville qui fait passer *les Peines de cœur d'une chatte anglaise* par le Groupe TSE de Saint-Denis au Théâtre Montparnasse, et *Maître Puntila et son valet Matti* par Georges Lavaudant, de la maison de la culture de Grenoble à Mogador. Kim d'Estainville a également participé avec Pierre Bergé aux « Lundis musicaux » de l'Athénée.

□ **Mort du producteur américain Herman Levin.** – Une des figures de Broadway, Herman Levin, est mort à New-York, le 25 décembre. Il était âgé de quatre-vingt-trois ans. Après une carrière sans histoire à la municipalité de New-York, il s'était lancé tardivement dans la production de spectacles, revues et pièces de théâtre. A son actif Shakespeare et Jean-Paul Sartre, mais surtout *Les hommes préfèrent les blondes* et *My Fair Lady* qui furent d'énormes succès à Broadway avant d'être portés à l'écran.

Le Monde

La mécanique du rire

Selon une thèse de médecine, cette mimique n'est pas un simple réflexe, mais le résultat d'un processus complexe

LE rire est-il le propre de l'homme et pourquoi rit-on? Est-ce un phénomène génétiquement déterminé, le fruit d'un apprentissage culturel et social ou les deux à la fois? Quels sont les différents processus – neurologique, chimique, psychique ou encore musculaire – qui aboutissent à sa production? Une thèse de doctorat en médecine (1) tente de cerner l'ensemble des processus complexes à l'origine du rire.

L'éthologie, science des comportements, et l'ontogénèse, étude du développement de l'individu apportent des éléments essentiels dans la compréhension du rire. S'inspirant de différentes études, l'auteur considère que le rire, expression faciale de la joie et du plaisir, est universel et qu'il semble relever d'*« un programme central, génétiquement déterminé »*.

Ainsi, certains événements, principalement d'origine culturelle et sociale, activeraient ce « programme » qui détermine les mouvements musculaires et respiratoires à l'origine du rire.

L'étude de l'évolution des espèces (phylogenèse) apporte aussi un éclairage sur les origines du rire chez nos lointains ancêtres. Le jeu social des primates (poursuite, lutte, culbute, mordillement, etc.) est déclenché, selon les éthologues, par une mimique spécifique, la « figure détendue, bouche ouverte », qu'on observe chez les anthropoïdes supérieurs, notamment les chimpanzés. Cette expression qui simulerait initialement un mouvement intentionnel de morsure, aurait évolué vers un signal d'invitation au jeu ou d'accompagnement ludique.

L'auteur s'accorde avec certains spécialistes, pour voir dans cette mimique faciale le précurseur du rire chez l'homme.



Le rire, propre de l'homme ?

Une étude comparative du rire chez les nourrissons et les chimpanzés semblent conforter cette hypothèse. Chez l'homme comme chez le primate supérieur, les mères usent, dans les premiers temps, de stimuli tactiles, comme des chatouillements. Ils provoqueront, entre la onzième et la seizième semaine, une mimique réactionnelle. Il s'agit de la « figure détendue, bouche ouverte » accompagnée de petites expirations saccadées chez le chimpanzé et du premier rire chez l'enfant.

La pathologie neurologique et psychiatrique apporte, elle aussi, des éléments utiles dans la compréhension du rire. Ainsi, l'auteur a tenté de cerner sa *« fabrication cérébrale »* à partir de l'étude des rires, très rares, liés à des maladies neurologiques. Certaines atteintes du cerveau correspondant à des tumeurs, une hémiplégie, une épilepsie, une maladie neurologique comme la sclérose en plaques, ou encore la maladie de Parkinson, peuvent provoquer certains types de rire.

« Joie pathologique »

On distingue, par exemple, les rires spasmodiques, qui peuvent être associés à une lésion de l'hypothalamus, et les rires convulsifs, qu'on retrouve dans les crises d'épilepsie. Une classification de ces « rires neurologiques », en fontion de la localisation des lésions auxquelles ils sont associés et de la pathologie en cause, a permis de dégager différents niveaux d'organisation cérébrale du rire et leurs interactions.

Ainsi, le cortex frontal ferait figure de structure de contrôle et de pro grammation. Le tronc cérébral synchroniserait l'activité plurimusculaire assurant la réponse faciale et vocale du rire, et l'hypothalamus, structure de relais, contrôlerait l'exécution du « programme du rire ».

En outre, l'élaboration psychique du rire est abordée à partir de l'étude des « rires psychiatriques », beaucoup plus fréquents. Le rire du schizophrène a longtemps été considéré comme un symptôme dépourvu de sens. Puis, les psychiatres et psychanalystes l'ont interprété comme une manifestation de l'univers psychique hermétique et désorganisé de ces malades. Les rires schizophréniques, délirants et hallucinatoires, ont permis de mettre en évidence dans leur production l'existence de stimuli internes et non plus seulement externes. Des représentations mentales, normales ou pathologiques, comme par exemple l'évocation de souvenirs comiques, peuvent déclencher des épisodes de rire.

Contrairement aux rires des schizophrènes, incompréhensibles pour le spectateur, le « rire maniaque », qui correspond à un état d'excitation euphorique, est facile à saisir, mais exprime une « joie pathologique ».

Une caricature du rire normal

Le rire maniaque est explosif, et « décalé » par rapport à la réalité extérieure mais constituerait une sorte de caricature du rire normal. Son intérêt majeur est de mettre en évidence l'existence de relation nette entre l'humeur euphorique, l'excitation psychique et psychomotrice, l'obtention facile de plaisir et une décharge libre par le rire. Enfin, le rire hystérique renvoie à une expression symbolique de conflits inconscients. Il s'agit alors d'un symptôme de conversion.

Ainsi, le rire, mode de communication non verbale, répond à un phénomène extrêmement élaboré, très éloigné de la conception d'une mimique automatique ou d'un simple réflexe.

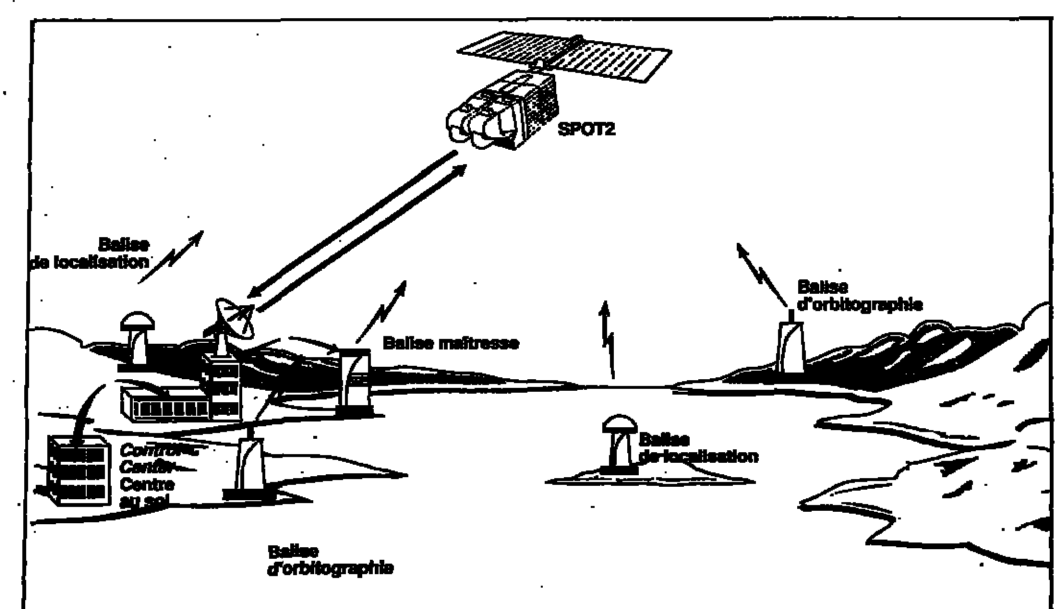
MARTINE LARONCHE

(1) « Approche pluridisciplinaire du rire normal et des rires pathologiques », thèse de médecine soutenue le 21 novembre 1990 par M. Eric Smadja (faculté de médecine d'Amiens, université de Picardie).

Doris et son œil d'arpenteur

Les satellites permettent désormais de surveiller les volcans et les glaciers ou de mesurer la dérive des continents au centimètre près

A Saint-Etienne-de-Tinée, dans les Alpes-Maritimes, la mairie et le flanc de la montagne proche sont reliés par satellite. C'est Doris qui assure la liaison. Mais il ne s'agit pas d'une demoiselle des PTT rivée à son standard. Doris (pour détermination d'orbite et radiopositionnement intégrés par satellite) est un dispositif spatial capable de mesurer au centimètre près et en continu la distance entre l'hôtel de ville et ce terrain qui a une fâcheuse propension à glisser vers la vallée, particularité qui a valu à ce petit village du Midi d'être choisi pour abriter l'une des expériences destinées à tester en vraie grandeur les performances de Doris.



Le positionnement, ou localisation par satellite, principe de base de Doris, n'est pas vraiment une nouveauté. Les soldats américains s'orientent dans le désert saoudien à l'aide du système de positionnement par satellites GPS Navstar, utilisé aussi par les navigateurs pour faire le point; grâce aux balises Argos, on peut repérer les naufragés ou suivre les migrations des tortues géantes; aux Etats-Unis, et bientôt en Europe, des systèmes similaires permettent aux sociétés de transport routier de localiser à tout moment les camions de leur flotte.

Mais les plus performants de ces dispositifs atteignent, au mieux, une précision de l'ordre du mètre, quand Doris devrait être capable de mesurer la distance séparant deux points à 0,1 partie par million près, soit 1 centimètre sur 100 kilomètres! En localisation absolue, la marge d'erreur sur la longitude, la latitude et l'altitude d'un point ne dépassera pas 10 centimètres. Le secret de l'impressionnante précision de Doris réside dans un réseau d'une cinquantaine de balises d'orbitographie, analogues aux précédentes, mais réparties sur toute la surface du globe en des points dont les coordonnées sont connues. Dotées de capteurs météorologiques et émettant simultanément sur deux longeurs d'onde différentes, elles fournissent aux ordinateurs du système des données qui leur permettent de corriger les perturbations de transmission dues à l'atmosphère et de calculer la position du satellite sur son orbite à 10 centimètres près!

« Suivre le mécanisme des séismes »

Ces qualités donnent à Doris des possibilités d'application dans des domaines aussi divers que l'étude des séismes et de la dérive des plaques continentales, la volcanologie, l'océanographie, la cartographie, le suivi des déplacements de la banquise ou des glaciers, la surveillance des barrages et des grands ouvrages de génie civil. Il suffit d'installer, sur les points à surveiller, des balises dites « de localisation », un peu similaires aux précédentes. Elles émettent un signal radio qui est capté par un récepteur monté sur le satellite français de télédétection Spot-2. Ce dernier les renvoie vers le centre de contrôle situé à Toulouse, où, après traitement de ces mesures par ordinateur, on peut déterminer la position des points d'émission, ainsi que la distance qui les sépare.

M. Jean-Claude Rueg, du laboratoire de sismologie de l'Institut de physique du globe (IPG) de Paris, l'un de ses utilisateurs potentiels, ne tarit pas d'éloges sur les possibilités nouvelles qu'apportera Doris dans son domaine. *« Ce système nous permettra de mettre beaucoup plus facilement en évidence et de suivre en continu tout le cycle du mécanisme des séismes »*, estime-t-il.

Les tremblements de terre sont en effet le résultat du brusque relâchement des contraintes causées dans la croûte terrestre par le déplacement des plaques continentales. L'étude de ce « cycle sismique » implique donc une surveillance attentive de la dérive des plaques et des déformations du terrain durant, mais aussi avant, les séismes. Jusqu'à présent, le déplacement relatif des continents (1 à 10 centimètres par an selon les endroits) était mesuré à l'aide de dispositifs de localisation précis mais très lourds et chers, mettant en jeu des tirs de laser sur des réflecteurs portés par des satellites, ou l'écoute de sources radio cosmiques très lointaines à l'aide d'antennes de 30 mètres de haut. Pour les mouvements relatifs du terrain, on utilisait le système américain GPS Navstar, dont la précision de localisation, de l'ordre du mètre avec des récepteurs légers, peut descendre au centimètre à condition de mettre en œuvre un matériel lourd et et sophistiqué impliquant des campagnes de mesures et de calculs d'un mois. On imagine aisément le soulagement des sismologues qui voient arriver sur le marché un dispositif permettant d'obtenir les mêmes données, avec une précision comparable, en automatique (une fois les balises posées), et presque en continu, le satellite pouvant pratiquer un enregistrement à chacun de ses passages, soit quatre à huit fois par jour selon la latitude!

JEAN-PAUL DUFOUR

Lire la suite page 8

Le Soleil dans la glace

Les sautes d'humeur du Soleil influencent-elles les climats de la Terre? Le nombre de photons émis par notre étoile augmentant avec son activité, l'absorption de ces photons dans la haute atmosphère dégageant de la chaleur, la simple logique incite à le croire. Mais qu'en est-il réellement dans la basse atmosphère, là où vents et températures font la pluie et le beau temps? D'après les indications que viennent de fournir aux scientifiques les glaces du pôle Sud, les relations qu'entretient le Soleil avec nos climats ne semblent pas, tout compte fait, si évidentes.

Cyclothymique, notre astre l'est à plus d'un titre. Tous les onze ans, il traverse une phase d'activité maximale (la dernière en date s'étant produite au début de l'année 1990), caractérisée par une multiplication à sa surface de « taches solaires », siège d'intenses champs magnétiques. A ce cycle court s'ajoutent d'autres variations, moins perceptibles à l'échelle d'une vie humaine: connue sous le nom de « minimum de Maunder », l'une d'elles s'étendrait sur une période d'environ 300 ans; un autre cycle, mis en évidence par le Suédois Gleissberg, jouerait quant à lui sur une période de 80 à 100 ans. Un véritable casse-tête stellaire, qui complique d'autant les études visant à correler les caprices du Soleil et les changements climatiques survenus sur Terre au cours des derniers siècles.

C'est pourtant ce que viennent de faire trois équipes de recherche françaises (1), qui ont remonté le temps, sur plus de 1200 ans, en étudiant les isotopes radioactifs contenus dans les glaces polaires de l'Antarctique. Utilisant un spectromètre de masse ultrasensible, la première s'est préoccupée du bérrylium 10, un isotope radioactif naturel du bérrylium qui se forme d'autant plus vite dans l'atmosphère terrestre que l'activité solaire est faible. Tandis que les deux autres équipes retraçaient, dans ces mêmes glaces, l'évolution du climat terrestre en y mesurant la quantité de deutérium, un isotope stable de l'hydrogène dont la teneur dépend de la température.

« Contrairement à ce que l'on pouvait imaginer, ces mesures ne font apparaître aucune corrélation entre l'activité solaire et les variations de climat au cours des douze derniers siècles », estiment aujourd'hui les scientifiques. Comment expliquer alors que le « petit âge glaciaire », cette période de froids intenses survenue entre 1645 et 1715 (le règne du Roi-Soleil) soit apparu, précisémment, pendant une phase d'activité solaire minimale? *« Pure coïncidence »*, rétorquent les chercheurs. Toujours en mesurant le berrylium des glaces du pôle Sud, ils tentent maintenant de décrypter l'activité solaire des 200 derniers millénaires. S'il confirme leurs premiers résultats, ce voyage dans le temps ne manquera pas d'inquiéter les climatologues qui, à tort ou à raison, comptent sur la diminution d'activité solaire attendue dans les années à venir pour compenser le réchauffement provoqué par l'effet de serre...

CATHERINE VINCENT

(1) Ont participé à cette étude le Centre de spectrométrie nucléaire et spectrométrie de masse d'Orsay (IN2P3/CNRS), le laboratoire de géochimie isotopique de Saclay (CEA/CEN) et le laboratoire universitaire de glaciologie et de géophysique de l'environnement de Grenoble.

Notre-Dame en grand bleu

La restauration du vitrail de Notre-Dame de la Belle Verrière, l'un des plus beaux de Chartres, au moyen des techniques les plus sophistiquées

ELLE était sombre, floue et surtout bleue. Elle est toujours bleue, mais plus claire, plus nette, et ses divers bleus sont d'autant plus mis en valeur qu'ils sont entourés par un rouge chaud et chatoyant. Elle ? Notre-Dame de la Belle Verrière, un des rares vitraux du douzième siècle qui nous soient parvenus, une des œuvres maîtresses de la cathédrale de Chartres. Rappelons que ce sanctuaire est le monument du monde le plus riche en vitraux anciens : 3 500 mètres carrés, réalisés du douzième siècle à la fin du seizième siècle et répartis en 143 fenêtres. Rappelons aussi que les cathédrales et églises françaises contiennent à elles toutes environ 50 000 mètres carrés de *vitraux anciens sur les quelque* 100 000 mètres carrés répertoriés pour toute l'Europe.

Les vitraux, comme toutes les œuvres humaines, subissent les assauts du temps. Ils sont composés de morceaux de verre colorés dans la masse et peints (on compte, en moyenne, 800 à 1 000 pièces de verre par mètre carré de vitrail), assemblés et maintenus en place par un réseau de plomb. Or, contrairement à ce que l'on croit généralement, le verre n'est pas une matière inerte. Exposé pendant des siècles aux intempéries et depuis une centaine d'années aux émissions de gaz carbonique et sulfureux rejetés par les usines et les voitures, *le verre finit par s'altérer*. A ceci près que tous les verres ne sont pas également sensibles à la corrosion. Tout dépend de leur composition.

Traits de visages et drapés de vêtements

L'élément majeur des verres est toujours la silice. Mais il y a aussi des fondants (sels de sodium ou de potassium) et des sels alcalino-terreux de calcium et de magnésium. *Ceux dont* les fondants sont sodiques ou contiennent moins de 14 % de sels de potassium sont inattaquables par la corrosion. En revanche, les verres qui comprennent de 15 à 18 % de sels de *potassium sont rongés, à la longue*, par de petits cratères ponctuels et ceux qui contiennent de 18 à 27 % de sels de potassium sont même attaqués sur toute leur surface. Or, la plupart des vitraux du Moyen Age sont potassiques. *Seuls sont sodiques les vitraux* bleus du douzième siècle, dont Notre-Dame de la Belle Verrière et ceux de la façade de la cathédrale de Chartres.

La corrosion fait ses ravages sur les deux côtés des verrières. A l'extérieur, l'eau ruisselant sur des vitraux potassiques en dissout les constituants alcalins et ceux-ci attaquent ensuite le réseau siliceux, c'est-à-dire la structure même du verre. De plus, l'anhydride sulfureux entraîne la formation *de dépôts de gypse (sulfate* de calcium) ou de syngénite (sulfates de calcium et de potassium), d'autant plus importants que les verres sont riches en potassium. L'un et l'autre dépôts rongent les vitraux, parfois sur plusieurs *millimètres d'épaisseur, modifiant ainsi* les couleurs, opacifiant le verre, détériorant les peintures (les grisailles), qui précisent les traits des visages ou les drapés des vêtements.

A l'intérieur, le gaz carbonique et la condensation provoquent la formation de carbonates. Enfin, se déposent sur l'un et l'autre côtés des poussières et des suies venant aussi bien de la combustion du charbon et du pétrole que de la fumée des cierges.

Tout cela explique qu'au cours des siècles les vitraux ont perdu leur éclat et la vivacité de leurs couleurs d'origine. L'œil, habitué depuis longtemps à des teintes ternes et assez sombres, s'étonne lorsqu'un vitrail comme Notre-Dame de la Belle Verrière réapparaît vif et coloré, en particulier dans les rouges, dont on soupçonnait à peine la présence et pas du tout l'intensité. Au point que les réparations et restaurations du dix-neuvième siècle ont été faites en utilisant des verres sombres et même des patines artificielles faites d'un mélange de blanc de Meudon (du carbonate de calcium très fin), de résine et de poudre noire...

Bien entendu, toutes les précautions sont prises lorsqu'on s'attaque à la restauration de ces chefs-d'œuvre inestimables et irremplaçables que sont les vitraux anciens. Le laboratoire de recherche des Monuments historiques de Champs-sur-Marne fait de multiples analyses, aussi bien des vitraux et des produits de la corrosion que des substances utilisées pour la restauration et la conservation ultérieure. Le principe de base, intangible, étant que toute restauration doit être réversible (c'est à dire «enlevable») sans dommage pour l'objet restauré et que les substances employées n'ont aucun effet néfaste à long terme. A propos de ces analyses, il faut répéter sans se lasser que le «secret» des bleus de Chartres, comme celui des jaunes, des verts, des rouges, est parfaitement connu : les méthodes modernes d'analyses chimiques ont permis de doser avec précision tous les éléments entrant dans la composition des vitraux anciens.

Après le démontage des vitraux à restaurer, la première chose qu'ont faite les spécialistes de l'atelier de verrier Michel Petit (à Thivars, Eure-et-Loir) a été de nettoyer les verres. Cela a été réalisé par plusieurs bains prolongés successifs dans de l'eau pure à 40 °C *et des brossages très doux. Puis* il a fallu soigner les faces extérieures malades des vitraux, c'est à dire en enlever le maximum possible de dépôts d'altération par la pose de compresses légèrement humidifiées par une solution aqueuse d'EDTA (1) additionné de bicarbonate d'ammonium, dont la neutralité est sous surveillance constante.

Ensuite vient le collage «bord à bord» des morceaux brisés avec une résine au silicone très soigneusement choisie. Parfois, il faut remplacer les quelques morceaux disparus par de petites pièces de verre «neuves» de la composition et de la teinte idoines.

Souvent, le réseau de plomb doit être largement refait, tout comme l'armature de fer qui fixe les panneaux de vitrail dans les fenêtres.

Enfin, il faut prévoir la prévention, c'est-à-dire la bonne – et longue – conservation des vitraux restaurés. Peu esthétique, mais très efficace est la pose d'un panneau de verre extérieur à quelques centimètres du vitrail à protéger. Cette précaution utile est particulièrement recommandée pour les fenêtres situées relativement bas, telle Notre-Dame de la Belle Verrière, qui éclaire le début du bas-côté du déambulatoire. Elle protège les vitraux des jets de pierre ou d'autres actes de malveillance stupide. Pour les fenêtres haut placées, elle protège les vitraux d'éventuelles et ravageuses chutes de grêle.

La repose de Notre-Dame de la Belle Verrière dans son vitrail-cadre du treizième siècle s'est faite en grande pompe le 21 décembre dernier dans le cadre de la campagne d'information « Mon patrimoine », lancée par le ministère de la culture pour sensibiliser les Français à leur passé. Mais elle n'est qu'une étape – spectaculaire – de la restauration de la cathédrale de Chartres. Cet édifice, qui date pour l'essentiel du treizième siècle, nécessite beaucoup de soins pour ses vitraux, bien sûr, mais aussi pour sa toiture, son éclairage électrique, ses clochers, ses pierres et ses sculptures, ses balustrades, *ses grilles de chœur.*
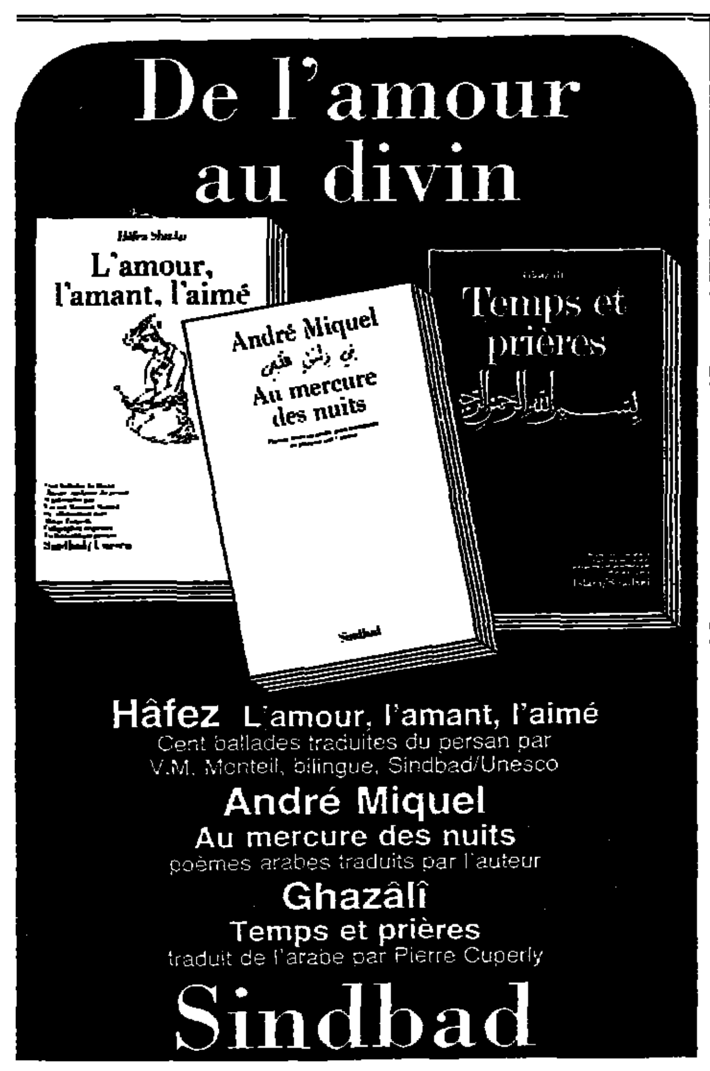
Depuis 1981, les travaux de restauration de la cathédrale de Chartres ont coûté plus de 13 millions de francs, auxquels il faut ajouter quelques millions supplémentaires de travaux déjà programmés. Sur ces sommes, plus de 6 millions de francs ont été dépensés ou le seront pour la restauration des seuls vitraux. Notons que la remise en *état de Notre-Dame de la Belle* Verrière a été financée par la société Stanhome-France, dont le président-directeur général, Henriette di San Marzano, a eu un « coup de cœur » en faveur de ce vitrail exceptionnel. Pour le moment, on estime qu'un septième de l'ensemble des vitraux de Chartres ont été restaurés.

YVONNE REBEYROL

(1) Ethylène diamine tétra-acétate de sodium.


D.R.

Les vitraux ont retrouvé un éclat perdu au cours des siècles



Doris et son œil d'arpenteur

Suite de la page 7

Des balises Doris ont été placées à titre expérimental de part et d'autre du rift d'Assal, à Djibouti, qui s'ouvre de quelques centimètres par an. Deux autres ont été déposées sur le volcan Kilauea (Hawaii). *« Nous espérons pouvoir compléter à partir de 1992 avec Doris le dispositif déjà mis en place par une équipe franco-chilienne dans le nord du Chili, près de la frontière péruvienne, sur une faille où, selon nos prévisions, un séisme très important devrait se produire dans les dix à vingt ans à venir »*, annonce M. Rueg.

Débuts prometteurs

Depuis le lancement de Spot-2, le 22 janvier 1990, le système a entamé une phase dite « de qualification », qui devrait se terminer au début de l'année prochaine. Réunis le mois dernier à Paris pour un premier *bilan, les spécialistes se sont* déclarés satisfaits des premiers essais. Doris tient déjà ses promesses pour la localisation absolue (10 centimètres en latitude, longitude et altitude). En revanche, la précision moyenne sur l'altitude de l'orbite n'est, pour l'instant que de 20 à 30 centimètres, et la précision relative sur de courtes distances (300 mètres) n'atteint que *2 centimètres. Mais ces apparentes* contre-performances peuvent s'expliquer par le nombre encore restreint de balises d'orbitographie (37 au lieu de 50). Et les promoteurs du système pensent être en mesure de tenir leurs prévisions dès que le réseau de balises sera complété et que les modèles informatiques auront été affinés.

Les services de Doris devraient être disponibles sous peu. Ses promoteurs – le Centre national d'études spatiales (CNES), l'Institut géographique national (IGN), et le Groupe de recherches de géodésie spatiale affirment que leurs futurs clients pourront compter sur le système pendant au moins dix ans. Tous les successeurs de Spot-2 seront dotés d'une charge utile Doris, ainsi que le satellite franco-américain d'altimétrie radar, Topex-Poséidon, qui devrait être lancé en 1992. Véritable arpenteur des mers, ce dernier mesurera la hauteur des vagues et le niveau de la mer à 2 centimètres près, données qui permettront une étude extensive des courants océaniques, capitale pour la compréhension du mécanisme du climat.

JEAN-PAUL DUFOUR

POINT DE VUE

Mères porteuses : l'espoir !

par le docteur Sacha Geller

CONTRAIREMENT à une idée reçue, l'enfant issu de *la maternité pour autrui* (MPA) n'appartient pas à la mère porteuse. Pas plus que, dans l'insémination artificielle par donneur (IAD), il n'appartient au donneur, ce que personne ne prétend d'ailleurs, bien que la contribution, sur le plan génétique, soit, très exactement la même. L'enfant appartient, selon nous, à ceux qui en ont formé le projet, à savoir ici le couple *stérile. C'est si vrai que, sans* eux, cet enfant ne verrait jamais le jour. La mère porteuse ne l'abandonne pas, elle le rend à ses parents véritables. L'enfant issu de la MPA n'est pas un enfant vendu, c'est un enfant rendu.

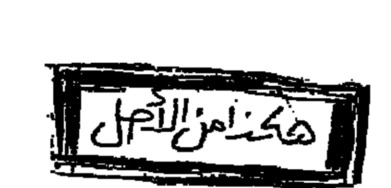
Comme le donneur dans l'IAD, la mère porteuse vient collaborer au projet du couple stérile en lui apportant le chaînon de la machinerie cellulaire de la procréation qui lui manquait précisément pour pouvoir concrétiser son projet d'enfant. Pas plus que l'IAD, la MPA n'est *« un adultère biologique »*. MPA et IAD sont, l'une et l'autre, des formes de procréation médicalement assistée faisant appel à ce que nous avons appelé *« un tiers procréateur »*.

Il y a une différence, cependant, entre ces deux modalités, tenant à *l'importance de la participation du* tiers procréateur : dérisoire dans l'IAD, elle est considérable dans la MPA. Et c'est l'importance, précisément, de cette participation qui pose le problème de sa compensa*tion financière. Mais cette différence* est seulement quantitative. Sur le plan qualitatif, le processus est très exactement le même, à savoir la participation d'un tiers procréateur au projet d'enfant élaboré *par le couple stérile. Si donc* l'on admet l'IAD, on ne peut pas refuser la MPA.

La MPA pose *toujours* un problème d'argent. Même si la mère porteuse est bénévole, en effet, on *ne peut pas lui demander aussi* de payer son accouchement et ses frais médicaux et autres. Or, qui dit argent, dit gestion. La MPA, et c'est ce qui la différencie de l'IAD, *implique l'existence d'une structure* de gestion appropriée. Dans une approche non lucrative, comme celle que nous avions proposée, cette structure de gestion doit être naturellement à but non lucratif. C'est dans cette perspective, précisément, que nous avions créé Alma Mater, association à but non lucratif, type loi de 1901, ayant pour objet la solution des *problèmes pratiques, en particulier* comptables, posés par l'approche non lucrative que nous proposions de cette démarche. Mais, à l'initiative de Mme Barzach, qui se proposait, disait-elle, de *« lutter contre le commerce d'enfant »*, Alma Mater a fait l'objet, rappelons-le, d'une dissolution judiciaire comme ayant un objet *« contraire à l'ordre public »*. Ainsi, sous prétexte de lutter contre le commerce d'enfant, on supprimait la structure qui permettait précisément de l'éviter !

En reconnaissant que *« la maternité de substitution, en tant que libre expression de la volonté de la responsabilité individuelle de ceux qui y souscrivent en dehors de toute préoccupation lucrative, doit être considérée comme parfaitement licite »*, la cour d'appel de Paris redresse donc cette mesure qui allait à l'encontre du but recherché (*le Monde* du 10 octobre). Loin donc d'être *« incohérente »*, la décision de la cour d'appel de Paris est parfaitement logique et cohérente, en parfait accord avec le but recherché. Loin de risquer *« d'être à l'origine de nouvelles incohérences »*, comme certains le craignent, elle ouvre la voie, on peut l'espérer, à une solution logique, rigoureuse et humaine de ce difficile problème. Avec la cour d'appel de Paris, grâces lui soient rendues, désormais, pour les mères porteuses : l'espoir !

► Le docteur Sacha Geller est médecin-gynécologue et fondateur de l'association de mères porteuses Alma Mater, aujourd'hui dissoute.



Le Monde

HEURES LOCALES

Chers et bruyants aéroports

Des centaines de communes touchées par les plans d'exposition au bruit doivent mettre une sourdine à leurs projets de construction

DANS le sud de l'agglomération parisienne comme dans la banlieue sud-ouest de Toulouse, le torchon brûle entre les maires et les autorités préfectorales. Les élus s'insurgent contre l'application, à leurs yeux trop restrictive, des textes limitant la construction au voisinage des aérodromes. A Strasbourg, à Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône) et à Hyères (Var), ce sont les populations qui se plaignent du bruit des avions. Contradiction typique : les grandes infrastructures de transport sont à la fois désirées pour les avantages qu'elles génèrent et redoutées, voire repoussées, pour les nuisances qui les accompagnent. On le savait pour les autoroutes, les voies TGV ou le canal Rhin-Rhône. Voici à présent les aérodromes sur la sellette.

Leur utilité pour le développement local n'est pourtant plus à démontrer : ils fournissent des emplois (100 000 salariés sur l'ensemble du pays), versent des taxes professionnelles et attirent les entreprises. En revanche, ils occupent de vastes espaces, et leur tapageuse activité est de plus en plus mal supportée par les citadins. Il y a plus d'un quart de siècle que l'administration s'échine à créer des no man's land en dessous des couloirs d'approche aérienne.

Une loi du 11 juillet 1985 – il est vrai bien tardive – a finalement obligé tout aérodrome de quelque importance, qu'il soit civil ou militaire, à s'entourer d'un glacis où la construction est sévèrement limitée. L'instrument est un plan d'exposition au bruit (PEB) qui, à partir d'indices psophiques (du grec *psophos* : bruit), délimite autour des pistes des zones concentriques A, B et C dans lesquelles les restrictions sont plus ou moins draconiennes.

Terrains d'aviation encerclés

Etudié par les services techniques, soumis à une commission consultative d'environnement puis à une enquête publique, fixé par un arrêté du préfet, le PEB n'est pas un diktat administratif. Il constitue néanmoins une contrainte et soulève des conflits. Deux cent cinquante aérodromes sont théoriquement soumis à cette législation. Les plus importants (90 environ) sont en règle. Soixante autres vont les rejoindre et une centaine devront *« y passer »* un jour ou l'autre. Du coup, des centaines de communes riveraines se voient bridées dans leur extension. Pire : comme les PEB sont révisables tous les quinze ans pour *« épouser »* les fluctuations de la technique et des mouvements aériens, ces collectivités locales vivront désormais sous une véritable épée de Damoclès,

Autour du Bourget, d'Orly et de Roissy, les communes de l'agglomération parisienne le savent depuis longtemps. Leurs relations avec Aéroports de Paris ont toujours été difficiles. Aujourd'hui encore le PEB d'Orly est bloqué (*le Monde* du 1er novembre). Mais, à présent, ce sont les métropoles régionales qui sont gagnées par la fièvre : Toulouse, par exemple, qui s'enorgueillit d'être la capitale de l'aéronautique et de l'espace. Depuis l'aventure historique de l'Aéropostale jusqu'à celle, infiniment plus profitable, de l'Airbus, la ville rose n'a cessé de retentir du bruit des moteurs.

A moins de 10 kilomètres – à vol d'oiseau – du Capitole, on trouve quatre aéroports : Montaudran (ex-Latécoère) où Air France entretient ses appareils, Lasbordes où les élèves de Sup-aéro apprennent à piloter, Blagnac où décollent les vols réguliers et les Airbus à l'essai, Francazal où les militaires s'entraînent sur de lourds Transall et, depuis peu, sur des hélicoptères. Au total plus de 1 100 hectares de pistes, de hangars et d'installations industrielles qui font vivre 10 000 familles. Mais aussi 200 000 mouvements aériens par an. Il y a toujours une machine volante dans le ciel de Toulouse.

Cette activité a aiguillonné la croissance de l'agglomération (67 000 habitants de plus en sept ans), dont la banlieue pavillonnaire, poussant dans toutes les directions et de manière désordonnée, a rejoint, puis encerclé, les *« terrains d'aviation »* naguère campagnards. C'est au point qu'ils restent à peu près les seuls espaces verts d'une conurbation de 40 000 hectares qui, avec 600 000 habitants, concentre le tiers de la population de Midi-Pyrénées.



Guerre ouverte entre les maires et la préfecture

Ici, autant qu'en région parisienne, les plans d'exposition au bruit étaient une mesure de bon sens. Deux d'entre eux – ceux de Blagnac et de Lasbordes – sont établis. Un troisième est en voie de l'être : celui de Francazal. Ils touchent une quinzaine de communes et 2 300 hectares, où vivent déjà 20 000 personnes. C'est dire qu'il y avait urgence.

Mais le PEB de Francazal provoque une guerre ouverte entre des maires et la préfecture. Deux communes situées dans le prolongement de la piste militaire – donc dans la zone où lotissements et immeubles seraient interdits – sont particulièrement affectées : Plaisance-du-Touch (10 000 habitants) et Portet-sur-Garonne (8 000 habitants). Chacune avait en projet un nouveau quartier, l'une sur 15 hectares, l'autre sur 55 hectares. L'une et l'autre avaient engagé des dépenses (en tout une cinquantaine de millions en études et voierie) et même délivré des permis de construire. Tout cela est compromis.

Le maire de Plaisance, Louis Escoula, et celui de Portet, François Péraldi, tous deux socialistes, ont fait signer des pétitions et sont intervenus jusqu'au ministère des transports pour faire réduire la zone d'exposition au bruit. M. Péraldi, qui est également conseiller général de la Haute-Garonne, va plus loin : il met en cause la présence de l'aéroport de Francazal aux portes de Toulouse. Il prépare un Livre blanc montrant les risques et *« l'anachronisme économique »* de cette plate-forme.

La position des aviateurs est ferme : pas question de déménager les aéroports ; ce serait ruineux, y compris pour les collectivités riveraines. La solution, on le voit un peu tard, passe par la maîtrise du développement urbain. Le schéma d'aménagement de l'agglomération toulousaine aurait pu organiser, depuis longtemps, la cohabitation de l'aéronautique et de ceux qui en vivent. Par imprévoyance et faute d'un organisme communautaire gérant la planification urbaine, Toulouse, ses faubourgs et ses aéroports sont aujourd'hui en difficulté.

MARC AMBROISE-RENDU

Le mythe télé des régions

FR 3. France-Régions 3. La troisième chaîne n'a jamais su concilier les deux missions que lui assignent son nom. Quatre semaines de grève des journalistes viennent d'en apporter une nouvelle illustration. Né d'une revendication salariale, le mouvement s'est, en province, rapidement transformé en « jacquerie ». Aussi, en évoquant l'éventuelle création de sociétés d'économie mixte régionales, le nouveau PDG de la chaîne, M. Hervé Bourges, a rouvert une boîte de Pandore, et pris le risque de réveiller bien des espoirs.

Espoirs des professionnels de la chaîne, qui ont imaginé des scénarios faisant éclater FR 3 en six ou en sept grandes télévisions régionales autonomes capables de rivaliser avec leurs homologues espagnoles, britanniques ou allemandes et qui travaillent encore à la mise en place de télévisions « métropoles ». Espoirs de certains hommes politiques qui, comme l'ancien ministre de la communication, André Santini (UDF), se battent depuis des mois pour la transformation de FR 3 en une « union » de sociétés d'économie mixte associant des capitaux publics (régions, départements, communes) à des fonds privés (organismes consulaires, associations, entreprises, presse locale et régionale).

Espoirs, enfin, de collectivités territoriales souvent sollicitées pour financer les équipements de la télévision publique sans bénéficier de cet exceptionnel outil qu'est la télévision locale. Le gouvernement, lui, dément tout projet en ce sens, après l'échec de tentatives « cousines » en 1982 et en 1986. Officiellement, le pouvoir jacobin, qui redoute d'autant plus l'expression des régions que vingt sur vingt-deux d'entre elles sont dirigées par l'opposition, s'accroche au *« ni nationalisation, ni privatisation »* présidentiel. Mais les besoins financiers de la télévision publique sont tels qu'ils imposeront peut-être des révisions déchirantes.

P.-A. G.

Moderniser le service municipal

Sotteville-lès-Rouen améliore l'efficacité de ses services grâce à la gestion par contrats d'objectifs

DEPUIS que les entreprises ont la cote dans la fonction publique, les services municipaux calquent leur réorganisation sur les méthodes éprouvées du secteur privé. A Sotteville-lès-Rouen, dans la banlieue rouennaise, le nouveau maire, Pierre Bourguignon (PS), avait d'emblée annoncé la couleur au cours de sa campagne électorale. *« La Ville est une entreprise qui fournit des services aux citoyens. Il faut faire de la Ville une entreprise performante. »*

Depuis décembre 1989, la métamorphose s'opère grâce à la gestion par centres de responsabilités (CR). Le système s'inspire librement des contrats d'objectifs. Chaque service est réorganisé en centres de responsabilités avec, à leur tête, un tandem élu-administratif. Le premier fixe les orientations politiques, le second traite des questions techniques. En concertation avec son équipe, chaque responsable de CR établit un plan d'action. A partir d'un inventaire détaillé des prestations et des ressources existantes, le plan élabore des propositions chiffrées, précise les moyens à mettre en œuvre et fixe les objectifs à atteindre pour l'année à venir. Les plans d'action sont ensuite débattus lors du conseil municipal, qui décide des priorités et entérine les propositions.

« On passe du traditionnel contrat de reconduction, avec un budget augmenté de 3 % d'une année à l'autre, à une gestion prévisionnelle ou les coûts et les responsabilités de chacun sont clairement identifiés. Depuis le simple jardinier jusqu'au chef de service, chacun a une vision claire de la finalité de son travail », explique François-Guy Ysèbe, consultant pour le cabinet d'audit et de conseil Deloytte et Touche, chef d'orchestre de cette réorganisation. En plus des dix-neuf CR mis en place à Sotteville, cinq missions transversales coordonnent l'action des différents services et évitent la *« balkanisation des centres de responsabilités »*.

Et ça marche. En juin dernier, la Ville a organisé quatre jours de festivités non-stop. Une grande première qui a rassemblé les trois quarts des Sottevillais et mobilisé énormément d'énergie. *« On a envoyé une note à tout le personnel en lui demandant de nous aider à assurer les petits travaux de nettoyage et une partie du service. Les gens sont venus sans problème nous donner un coup de main. Et les services techniques, heureux d'être associés à la fête, travaillaient dix-huit heures par jour »*, confie Florence Labigne, responsable de la communication.

Non aux primes d'intéressement

Elément indispensable du succès, la nouvelle équipe municipale est soudée, très motivée, et s'appuie sur une majorité confortable (28 élus sur 35). Autre facteur de réussite, ou tout au moins de mobilisation, selon Pierre Bourguignon, l'ampleur de la tâche. *« Quand nous sommes arrivés, nous avons trouvé un véritable monument historique. Une ville bien gérée qui n'avait pas bougé depuis vingt ans. L'ancien maire n'avait toujours pas intégré les notions de décentralisation. Tout était à faire. »* Pas de service culturel ni de service communication ou d'urbanisme. Pas non plus de service personnes âgées dans une ville de trente mille habitants, dont 20 % de la population ont pourtant plus de cinquante-cinq ans. La mairie a donc créé de nouveaux services, recruté du personnel. Neuf responsables de CR ont été embauchés, qui ont incontestablement joué un rôle moteur dans la politique de réorganisation.

Tous les services n'ont pourtant pas suivi avec le même enthousiasme. La responsable du service financier, par exemple, ne s'est pas adaptée aux nouvelles méthodes de management. *« Elle faisait du blocage systématique »*, assure le maire. Elle a donc été démise de son poste et s'occupe de la remise à jour des dossiers financiers.

Un cas particulier certes. Mais l'enthousiasme ne peut pas constituer longtemps un facteur de motivation suffisant. La méthode mise en place, fondée sur la communication et les réunions à haute dose, suppose une grande disponibilité et beaucoup d'investissement. Pour l'instant, Pierre Bourguignon rejette catégoriquement l'idée de primes d'intéressement ou d'augmentations au mérite telles que les pratiquent certains de ses confrères : *« On peut être en avance sur son temps, mais pas deux kilomètres devant sous peine d'être incompris. »* Il préfère jouer la carte de l'évolution de carrière. Tout le personnel de catégorie D (catégorie en principe sans perspective d'avancement) a été remis dans un système évolutif. Et il envisage pour 1991 d'*« aspirer tout le monde vers les échelons supérieurs »*.

Enfin, ultime étape, un contrat d'objectifs devrait être signé en mars 1991. Il engagera la politique municipale sur trois ans, fixera les pouvoirs, les droits et obligations de chacun. Reste que François-Guy Ysèbe n'est pas entièrement satisfait. *« Tant que le principe d'intéressement financier ne sera pas réellement pris en compte, le système restera boiteux*, estime-t-il. *Ce n'est pas parce qu'il n'existe pas de texte réglementaire qu'on ne peut pas l'envisager. Autrement, comment ferait-on avancer les pouvoirs publics ? »*

CHRISTINE PIÉDALU

Les « états généraux » du Vallespir

Trois cantons pyrénéens innovent en matière de coopération intercommunale et de démocratie locale

IL existe, au cœur des Pyrénées-Orientales, là où le Roussillon français et la Catalogne espagnole mêlent leurs terroirs depuis des temps immémoriaux, trois cantons frontaliers – ceux de Céret, Arles-sur-Tech et Prats-de-Mollo – qui abritent aujourd'hui l'une des expériences les plus originales de coopération intercommunale : le Comité intercommunal de développement économique du Vallespir, le CIDEV, officiellement constitué en juin dernier. Une structure dont le dynamisme commence à susciter quelques jalousies chez les immobilistes de tout poil.

« Son objectif est de favoriser un développement concerté, cohérent, conquérant, dans le sud de notre département, en faisant en sorte que toute la population prenne elle-même en main, directement, ses affaires, explique son président, M. Henri Sicre, député socialiste de la quatrième circonscription des Pyrénées-Orientales, maire de Céret, à l'origine de cette innovation dans la pratique de la démocratie locale. *Notre CIDEV aspirera notamment les subventions européennes suivant des axes réfléchis en commun. »* Mine de rien, en effet, le Vallespir a tout bonnement réinventé les états généraux à portée intercommunale et gagné un premier pari, lancé au printemps dernier, en misant sur des forces vives généralement tenues à l'écart des lieux de décision en dehors des périodes électorales...

Ce n'est pas un hasard, bien entendu, si tout a commencé à Céret. Cette sous-préfecture ne compte pas moins de 117 associations en tout genre pour une population de 8 000 habitants, ce qui constitue sans doute un record. Il n'est donc pas étonnant que l'on retrouve son maire en première ligne dès qu'il s'agit de tracer de nouvelles pistes pour essayer d'associer encore davantage les citoyens à leur avenir collectif.

Le problème que M. Henri Sicre cherchait à résoudre, en tant que notable soucieux du bien-être de son Vallespir natal, n'avait, au départ, rien que de très banal : comment permettre le sursaut économique d'une micro-région de montagne, classée par la Communauté européenne parmi les zones prioritaires en matière de développement rural, sans retomber dans les arcanes administratifs traditionnels, dont les pesanteurs découragent si souvent toutes les bonnes volontés ?

Une vocation expérimentale

La réponse théorique était simple : il fallait une bonne idée, des hommes décidés à la concrétiser, une structure pour la réaliser. Pratiquement, cela impliquait une démarche à contre-courant des mœurs politiques malgré sa simplicité : postuler que l'initiative des opérations devait revenir non pas aux élus ou aux fonctionnaires mais aux citoyens eux-mêmes. *« Je me suis dit : les citoyens nous élisent pour qu'on fasse ce qu'ils veulent*, explique M. Sicre, *le mieux est de leur demander de dire directement ce qu'ils veulent, pour essayer, pour assurer l'avenir de leurs villes et de leurs villages... »*

Le maire de « Céret la créatrice » a trouvé un partenaire de choc en la personne d'un aménageur de montagne qui n'a pas son pareil pour inscrire ses rêves dans les paysages, M. Jean-Marie Malignon, fermier au hameau de Villeroge, près du beau village de Coustouges. Le reste a suivi. C'est ainsi que le Vallespir tout entier va devenir bassin d'emploi à vocation expérimentale depuis que les 28 communes des trois cantons en question, regroupant 28 000 habitants, ont constitué ce CIDEV. Cette association de type 1901 présente la particularité d'associer aux élus locaux, aux représentants des administrations et aux représentants des organisations syndicales, partenaires traditionnels, 16 membres représentatifs de 8 secteurs d'activité professionnelle (agriculture, forêt, élevage ; industrie ; commerce ; artisanat ; thermalisme ; tourisme ; négoce international ; banques). Tous ont été élus directement par leurs pairs, toutes sensibilités politiques confondues, au cours d'une assemblée générale informelle réunie en juin dernier à Céret, dans un climat d'euphorie quasi révolutionnaire.

Dans chacun de ces secteurs, les professionnels qui le souhaitent pourront désormais formuler leurs propositions et définir leurs propres projets de développement au niveau de leur commune ou de leur canton, les élus et l'administration prenant ensuite le relais auprès des instances départementales, régionales et européennes. Le second pari qu'ils devront remporter sera celui de la solidarité, souvent mise à mal par l'usure du temps. Mais, quoi qu'il en soit, ce sera la première fois depuis bien longtemps que des « cahiers de doléances » déboucheront sur des réalisations prises en charge par leurs propres auteurs.

ALAIN ROLLAT

DÉBAT

Gardons nos vieux impôts locaux

par Jacques Blanc et Bruno Rémond

AUCUN impôt ne peut durer s'il n'est accepté par le corps social. Notre fiscalité locale, née il y a deux cent ans, survit ainsi aux salves les plus meurtrières des réquisitoires. Comment expliquer l'inefficacité des procureurs ? Sans doute par l'injustice des accusations ou l'impertinence des propositions de réforme inspirées par le cartésianisme de l'esprit de géométrie.

L'article de M. Pierre Richard, président du directoire du Crédit local de France, publié dans *le Monde* du 17 octobre dernier, n'évite pas ces écueils. Il s'ouvre sur une dénonciation assenée dès le début du propos : l'année 1990 connaîtrait une *« envolée record »* (plus de 10 %) des impôts locaux. S'il est exact, ce pourcentage d'accroissement du produit de la fiscalité directe locale exige d'être correctement analysé. En effet, il s'agit bien de l'augmentation du produit – et non d'une élévation de la pression fiscale : cet accroissement est dû autant à une progression en volume des bases de la taxe professionnelle, conséquence directe de la croissance économique favorisant la reprise de l'investissement comme celle de l'embauche, qu'à une élévation des taux d'imposition de la taxe d'habitation et de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Si la fiscalité régionale, encore peu importante en valeur absolue, fait exception, ce phénomène est dû à l'utilisation des possibilités reconnues par le législateur (suppression, en 1987, du plafonnement des recettes et reconnaissance, en 1989, de la liberté de voter les taux) qui ont heureusement permis aux régions d'assumer la lourde charge d'entretien et de construction des lycées.

Se méfier des propositions de bouleversement

On répondra que les prélèvements obligatoires locaux ont augmenté, de 1983 à 1989, de 0,85 point de produit intérieur brut. Certes. Mais il ne faut pas ignorer que la contribution à cette hausse de la seule fiscalité prélevée par les collectivités locales a été très modeste (0,13 point) alors que les prélèvements sur les recettes de l'Etat représentent 0,23 point et surtout que les impôts transférés, sur l'automobile et les mutations, fournissent 0,49 point de cette hausse.

Ces données suggèrent que toute critique de la pression fiscale locale, fondée sur son caractère prétendument excessif, mérite d'être relativisée. Cette conclusion incite justement à se méfier des propositions de bouleversement du système actuel.

M. Pierre Richard propose pourtant une nouvelle répartition des impôts locaux entre les collectivités territoriales afin de lier harmonieusement, dans une démarche miraculeusement cartésienne, la nature même des missions assumées par chaque collectivité locale et la nature des impôts « affectés » au financement desdites missions. Cette opération chirurgicale serait effectuée à charge fiscale constante, ce dont on peut légitimement douter.

Echo du principe de spécialisation de la fiscalité locale, cette thèse n'a pas l'atout de la nouveauté. Mais surtout, simplificatrice en apparence, cette réforme aboutirait à une très grande rigidité des financements. Négligeant le vieil adage des finances publiques – « Il y a des dépenses, il faut les couvrir », – elle privilégie l'origine de la ressource au détriment de sa capacité contributive : or, pour ne prendre qu'un seul exemple, qui oserait affirmer qu'il y aura toujours une juste adéquation entre le coût des services de proximité que la commune rend à ses habitants et le produit de la taxe d'habitation, du foncier bâti-habitation et du foncier non bâti ? Par ailleurs, elle recèle aussi un risque majeur d'imprévisibles transferts de charges entre les taxes, au sein des taxes entre contribuables et, bien sûr, entre collectivités.

Partager « la même assiette »

Plus fondamentalement encore, la nouvelle répartition des impôts locaux proposée conduirait tout aussi bien que le système actuel à la situation pourtant dénoncée où « tout le monde mange dans la même assiette ». En effet, à l'« assiette » fiscale que constituent les habitants mangeraient la commune (taxe d'habitation, foncier bâti-habitation) et le département (impôt local sur le revenu), sans compter le prélèvement opéré au niveau national par l'Etat au titre de l'impôt sur le revenu. Quant à l'« assiette » fiscale constituée par les entreprises, y « mangeraient » l'agglomération (taxe professionnelle), le département (foncier bâti entreprises) et la région, autorisée à lever un nouvel impôt (taxe sur la valeur ajoutée), ce qui en outre paraît quelque peu contradictoire avec l'objectif affiché de réduction ou de limitation des impôts locaux.

Au demeurant, ce partage de la même assiette n'est pas si choquant puisque, en définitive, toutes les catégories d'impôts que l'on peut imaginer ou lever affectent les mêmes richesses ou agents économiques. Il faut cependant qu'il soit lisible et visible, ce que permet déjà la nouvelle présentation des feuilles d'imposition locale.

A défaut d'adopter le système allemand, qui permet aux collectivités locales de bénéficier d'une partie du produit des grands impôts nationaux productifs (TVA, impôt sur le revenu, impôt sur les sociétés), gardons nos vieux impôts locaux : on ne marche jamais mieux qu'avec de vieux souliers.

► Jacques Blanc et Bruno Rémond sont professeurs à l'Institut d'études politiques de Paris. Ils sont coauteurs de l'ouvrage *les Collectivités locales* (Dalloz-Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1989).

Le Finistère banquier des « îles sauvages »

Le département souhaite qu'on l'aide à entretenir la vie à Ouessant, à Sein ou à Molène

BREST

de notre correspondant

LE Finistère fait le compte de sa solidarité avec ses îles. En huit ans, la dépense s'élève à 228 millions. Une situation imputable au maintien d'un service public des transports que le département assume seul.

Au printemps prochain, les habitants de Molène et d'Ouessant étrenneront leur nouveau bateau, l'*Enez-Eussa-III*, ce qui veut dire île d'Ouessant. Prévu pour 36 tonnes de frêt et 300 passagers, il remplacera l'*Enez-Eussa-II*, dont la retraite a sonné après trente ans de service. On n'a pas lésiné sur les aménagements : un appareillage anti-roulis pour ne pas trop verdir en mer ; des fauteuils moelleux, car traverser par vent de nord n'a rien d'une mini-croisière ; un circuit vidéo ; sans oublier... une chambre mortuaire, installée à la requête des îliens, de manière que les cercueils jusqu'ici dissimulés sous une bâche à même le pont ne fassent plus office de sièges quand le bateau est bondé en été.

L'*Enez-Eussa-III* permettra d'améliorer la desserte d'Ouessant et de Molène à partir de Brest et du Conquet. Un effort de 33 millions de francs auquel s'ajoutera l'an prochain une dépense de 24 millions de francs pour la mise en service du futur bateau de l'île de Sein, *Enez-Sun*. C'est de ce transport maritime que dépend la survie des « îles du bout du monde » qui, l'hiver venu, n'ont plus que le vent et la houle pour compagnie. Tout ou presque transite par ce cordon ombilical. Un bateau qui ne peut appareiller, c'est en plein océan un jour sans courrier, sans journal et sans pain.

Fragiles îles supportées à bout de bras par le département. Si Batz, plus proche du continent, réussit à garder le cap grâce à une agriculture intensive, pour les autres, en revanche, c'est un irréductible déclin. Démographique d'abord. Entre les recensements de 1982 et de 1990, la population d'Ouessant (1 055 habitants) et celle de Molène (277 habitants) ont diminué de 16 %, celle de Sein (350 habitants) de 31 %. Economique ensuite. La pêche parvient difficilement à se maintenir à Sein et à Molène. Une petite activité aquacole perce, mais reste limitée à Ouessant, qui se dépeuple aussi de ses fameux moutons noirs, en vaine pâture une partie de l'année.

Manne estivale

« C'est à se demander si la France est un pays maritime. Les îles de la Manche et de l'Atlantique survivent grâce aux départements. Il n'y a pas de solidarité nationale », déclare M. Jean-Yves Cozan, député centriste, premier vice-président du conseil général, qui a l'Etat dans le collimateur, mais prêche aussi pour sa paroisse. Il est conseiller général d'Ouessant, dont la particularité administrative est d'être à la fois commune et canton. Pour lui, on considère les îliens comme des « Indiens ». *« Mais c'est aussi*, ajoute-t-il, *parce qu'on a des Indiens que notre département a de la gueule. »*

Les îles constituent, il est vrai, un patrimoine très précieux pour le Finistère, un capital touristique à faire fructifier : 220 000 visiteurs l'été dernier, avec une hausse de fréquentation de 30 % entre 1988 et 1989 et de 10 % entre 1989 et 1990. Sans cette manne estivale, le Finistère aurait bien des difficultés à demeurer l'unique banquier des îles en matière de transport. A lui seul, il entretient une flottille de trois gros bateaux, une petite compagnie aérienne (quatre avions) et doit prendre en charge les infrastructures portuaires. La construction du port d'Ouessant a coûté 43 millions de francs en 1985, et l'on prévoit une somme supérieure pour celui du Conquet. Investissements, fonctionnement, pertes confondues de 1982 à 1990, la dépense aura été en francs courants de 228 millions de francs, dont 218 à la charge du département.

Et les déficits d'exploitation s'accumulent (95,5 millions de francs pour le service maritime, 15,5 millions de francs pour le transport aérien, sur huit ans), sans grand espoir de les résorber. Des taux préférentiels sont en effet accordés aux insulaires. *« Et on ne nous fait pas cadeau de la TVA, 1 milliard de francs par an »*, commente un fonctionnaire du département. Service public oblige, du 1er octobre au 1er avril, malgré un taux de remplissage qui se situe à une moyenne de 25 %, les bateaux prennent tous les jours la mer.

Les îles ne sont cependant pas démunies de tout subside extérieur. Leur association, comprenant aussi les îles du Morbihan, se charge de drainer le maximum d'aides de Bruxelles, de la DATAR et de la région. Et si le Finistère demeure leur grand argentier, l'Etat ne les oublie pas complètement : ainsi le collège des îles du Ponant, où sont scolarisés 114 élèves répartis à Ouessant, Molène, Sein, Batz, mais aussi à Groix et Houat dispose de vingt et un postes d'enseignants et d'un budget de fonctionnement trois fois supérieur à un collège équivalent sur le continent, avec une moyenne de...4,7 élèves par classe. L'école sur place, comme le transport, est un élément déterminant pour que les « îles sauvages » continuent d'exister.

GABRIEL SIMON

BLOC-NOTES

AGENDA

□ **Environnement, énergie et urbanisme.** – Le EDF-GDF Centre (CEGIBAT) organise le 10 janvier 44-46, rue du Rocher, Paris-8e, à l'intention des responsables de l'urbanisme des grandes métropoles, un colloque sur l'adaptation aux règles de protection de l'environnement des implantations industrielles, des réseaux de transports ou des installations de chauffage.

► Renseignements et inscription : COFHUAT, 7 *bis*, rue Dupont-des-Loges, 75007 Paris. Tél : (16-1) 47-53-39-82

CONTACTS

□ **Technopoles.** – L'Association française des technopoles vient de publier un annuaire bilingue (français-anglais) de ses trente-cinq technopoles adhérentes, préfacé par M. Jean-Pierre Duport, délégué à la DATAR. Prix : 1 150 francs.

►Renseignements au (16-1) 40-25-13-13.

□ **Le Centre national de la fonction territoriale (CNFPT)** vient de publier, dans un document synthétique, l'ensemble de son offre de formation continue destinée aux cadres territoriaux pour l'année 1991. Ce travail a demandé un effort conjoint des services centraux, des écoles et des délégations régionales. Cent cadres pédagogiques ont contribué à sa réalisation.

► Répertoire national des actions de formation continue des cadres territoriaux. Tél : (1) 40-60-48-00.

NOMINATIONS

□ **Nouveau président de l'Association des ingénieurs des villes de France.** – M. Jean Gayas vient d'être élu président de l'Association des ingénieurs des villes de France. Il remplace M. Georges Lacroix à la tête de cette association qui regroupe 2 700 adhérents.

[M. Jean Gayas, né en 1939 à Paris, est titulaire d'un diplôme d'ingénieur, d'une licence ès-sciences physiques et d'un diplôme de l'Institut d'administration des entreprises. Il était directeur général des services techniques du district de Bayonne depuis 1978. Il avait dirigé auparavant les services techniques des villes d'Aubagne, puis de Bayonne.]

PUBLICATIONS

□ **Comptes administratifs départementaux.** – *Quelles* sommes représentent la fiscalité, l'endettement, les dépenses courantes ou l'investissement des départements ? L'ouvrage *les Finances des départements*, publié chaque année depuis 1970 par la direction générale des collectivités locales, répond à ces questions. Il présente des résultats département par département et calcule des ratios permettant de comparer chaque situation à la moyenne nationale. Il analyse aussi les conséquences financières des transferts de compétences en matière d'aide sociale et d'enseignement.

► La Documentation française, collection « Décentralisation », série Budget des collectivités locales, 271 pages, 100 francs.

Calvados : des atouts dans la Manche

CAEN

de notre correspondant

INAUGURÉE le 6 juin 1986, la ligne entre Caen-Ouistreham, sur la côte normande, et Portsmouth, au sud de l'Angleterre, exploitée par la Compagnie Bretagne BAI (Brittany Ferries), vient de fêter son millionième passager pour 1990. Ce succès inattendu conduit la chambre de commerce et d'industrie de Caen à doubler la ligne. Une deuxième passerelle et un troisième ferry passagers sont attendus pour l'été 1992.

C'est pourtant du bout des lèvres que Guy Lengagne, alors ministre de la mer, a donné, en 1985, son feu vert pour une nouvelle liaison maritime trans-Manche. En quatre ans, celle-ci a pris 20 % du marché de Roscoff à Dieppe. Belle revanche pour une ligne promise au naufrage lors de son ouverture. De 350 000 en 1987, le nombre des passagers a triplé en trois ans et doit atteindre 1 300 000 en 1993. *« Le trafic se déplace vers la Manche ouest*, assure Alexis Gouvennec, le fougueux président de la BAI. *L'Eurotunnel ne sera jamais un concurrent ; ses tarifs seront chers. Les Anglais préféreront un joli paquebot au stress du tunnel ».*

Le « joli paquebot » s'appellera le *Normandie*, après le *Duc-de-Normandie* et le *Reine-Mathilde*. D'un coût de 800 millions de francs, d'une capacité de 2 100 passagers et 620 voitures, ce troisième ferry est actuellement construit en Finlande. Mi-1992, il accostera sur les bords de l'Orne. Aujourd'hui saturées, les installations portuaires de Caen-Ouistreham vont doubler leur capacité, avec un investissement de 140 millions de francs, financés à 80 % par la CCI et 20 % par l'Etat.

Du coup, les côtes normandes vivent de plus en plus à l'heure britannique. En un an, le nombre de propriétaires anglais a plus que doublé en Basse-Normandie et les entrepreneurs anglais s'installent, comme Connect Lighting (40 emplois) à Caen. Le *Calvados devient, décidément*, l'avenir du Dorset et du Hampshire.

JEAN-JACQUES LEROSIER

BASSE-NORMANDIE

Un district pour le Grand Caen

Dix-huit communes de l'agglomération caennaise viennent de se réunir pour créer le district du Grand Caen. Ce nouveau district fonctionne dès son démarrage avec une fiscalité propre. Jean-Marie Girault, sénateur-maire (UDF) de Caen, parlait de coopération intercommunale depuis longtemps. Son collègue et voisin, François Geindre, maire (PS) d'Erouville-Saint-Clair, plaidait pour une communauté urbaine depuis vingt ans. Finalement, réussissant à gommer jalousie des élus et angoisse des petites communes, Caen et Erouville, les deux premières villes du Calvados, et seize autres communes périphériques viennent de s'asseoir autour du même tapis vert, celui du district, *« pour ne pas demain laisser Caen sur le bord de la route ».*

Riche de 200 000 habitants, le district du Grand Caen fonctionnera avec ses ressources autonomes. *« La fiscalité propre est la garantie de notre efficacité. C'est une condition sine qua non pour financer les équipements structurants »*, dit le maire de Caen, élu président du district. Dans les cinq ans, un volant d'investissements de 300 millions de francs est prévu, notamment dans les domaines routier, universitaire, ainsi que pour la promotion de la capitale bas-normande.

LIMOUSIN

Limoges soigne son look

Limoges est la capitale régionale qui a la plus mauvaise image, celle-là même que résume le verbe « limoger », et qui lui nuit durablement : les entreprises régionales, par exemple, ont le plus grand mal à recruter des cadres.

Pour tenter de briser cette image, la municipalité entreprend une campagne de communication.

Avec l'aide des entreprises innovantes qui sont implantées dans la ville – la multinationale de l'appareillage électrique Legrand, Renault-Véhicules industriels, les porcelaines Haviland et Benardaud, les chaussures Weston, le couturier Jean-Charles de Castelbajac et quelques-autres – et de l'agence régionale de communication Signis, elle commence à mettre en avant l'idée de Limoges *« terre de création »*, où se combinent la créativité industrielle et l'activité culturelle.

Un premier document photographique, édité en français et en anglais, a été présenté dans la ville même et à Paris, à l'Opéra-Bastille.

Il va être suivi, dans l'année à venir, de plusieurs actions de communication pour donner à Limoges un profil de capitale régionale européenne.

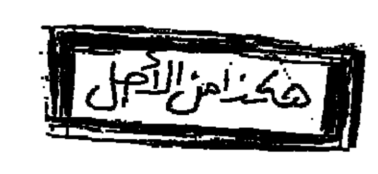
BRETAGNE

Les maires en chœur contre la mucoviscidose

Cent dix-sept maires à l'unisson, de gauche, de droite et du centre, tous ceints de leur écharpe tricolore, ont chanté l'espoir. Faisant taire leurs divergences politiques, les élus – en majorité des Finistériens – avaient tenu à apporter par la voix, samedi 22 décembre à Morlaix, leur contribution à la lutte contre la mucoviscidose, maladie génétique dont souffrent de nombreux enfants en Bretagne.

Cette opération pour faire progresser la recherche a été lancée par *le Télégramme*, qui mobilise depuis quatre semaines ses lecteurs, les municipalités et les associations. Plus de 3 trois millions de francs ont déjà été recueillis. Les maires avaient appris deux chansons spécialement créées pour cette soirée de gala. Pris dans leur élan, ils ont entonné tous ensemble le *Bro goz va zadou*, l'hymne breton, sous la baguette d'un chef improvisé, le sénateur et maire centriste de Ploudalmézeau, Alphonse Arzel.

Ce supplément a été réalisé avec la collaboration de Christophe de Chenay, Rafaële Rivais, et de notre correspondant à Limoges, Georges Chatain.



AGENDA

SAMEDI 29 - DIMANCHE 30 DÉCEMBRE

CINÉMAS

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

SAMEDI

Un regard sur le cinéma américain : les années 50 : le Bruit et la Fureur (1958, v.o. s.t.f.), de Martin Ritt, 15 h ; Un regard sur le cinéma américain ; les années 50 : The Big Leagher (1953, v.o.), de Robert Aldrich, 17 h 15 ; Un regard sur le cinéma américain : les années 50 : The Men on a Tightrope (1953, v.o.), d'Elia Kazan, 19 h ; Un regard sur le cinéma américain ; les années 50 : Picnic (1955), de Joshua Logan, 21 h.

DIMANCHE

Un regard sur le cinéma américain : les années 50 : Tout ce que le Ciel permet (1955, v.o. s.t.f.), de Douglas Sirk, 15 h ; Un regard sur le cinéma américain : les années 50 : la Treizième Lettre (1951, v.o. s.t.f.), de Otto Preminger, 17 h ; Un regard sur le cinéma américain : les années 50 : Meurtres à Miami (1956, v.o.), de Fred F. Sears, 19 h ; Un regard sur le cinéma américain : les années 50 : la Brune brûlante (1958, v.o. s.t.f.), de Leo McCarey, 21 h.

PALAIS DE TOKYO
(47-04-24-24)

SAMEDI

Hommage à Fritz Lang : le Tigre du Bengale (1959, v.o. s.t.f.), de Fritz Lang, 18 h ; Hommage à Fritz Lang : le Tombeau hindou (1959, v.o. s.t.f.), de Fritz Lang, 20 h.

DIMANCHE

Hommage à Fritz Lang : le Mépris (1963), de Jean-Luc Godard, 18 h ; Hommage à Fritz Lang : Metropolis (1926-1984), de Fritz Lang, 20 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

SAMEDI

Zavattini : Quatre pas dans les nuages (1942, v.o. s.t.f.), d'Alessandro Blasetti, 14 h 30 ; Station Terminus (1953, v.o. s.t.f.), de Vittorio De Sica, 17 h 30 ; la Nuit porte conseil (1946, v.o. s.t.f.), de Marcel Pagliero, 20 h 30.

DIMANCHE

Zavattini : Hier, aujourd'hui, demain (1963, v.o. s.t.f.), de Vittorio De Sica, 14 h 30 ; Dimanche d'août (1950, v.o. traduction simultanée), de Luciano Emmer, 17 h 30 ; Miracle à Milan (1951, v.o. s.t.f.), de Vittorio de Sica, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

SAMEDI

Paris qui chante : Fréhel : le Music-Hall (1982) de Pierre Philippe, Eclair journal, Frehel (1969) de G. Barbier, 14 h 30 ; Bécaud : Gilbert Bécaud (1988) de Christian Mesnil, Actualités Gaumont, Bécaud à l'Olympia (1964) d'Iqor Barrère, 16 h 30 ; Kosma : Taxi pour l'Opéra (1966) d'André Fey, les Portes de la nuit (1942) de Marcel Carné, 18 h 30 ; Ritournelle : Actualités Gaumont, le Paradis perdu (1939) d'Abel Gance, 20 h 30.

DIMANCHE

Paris qui chante : Damia : Bobino ancêtre du music-hall (1974) de Max Gérard, Actualités Gaumont, la Rue de la Gaîté (1963) de Jean-Marie Drot, Damia (1989) de Juliet Berto, 14 h 30 ; Brel : Jacques Brel (1964) de Robert Valey, 16 h 30 ; Zizi Jeanmaire : Deux chanteuses de l'Alcazar (1969) de Jacques Brissot, Un soir au music-hall (1956) d'Henri Decoin, 18 h 30 ; Rock'n'roll : Aubert and Ko chante Quand Paris s'éteint (1988), Dahomd (1986), Rita Mitsouko chantent les Histoires d'A (1987) de Louis Cocarr, Parking (1985) de Jacques Demy, 20 h 30.

PARIS EN VISITES

LUNDI 31 DÉCEMBRE

« Pyramide, crypte et aménagement du Grand Louvre », 10 heures et 14 h 30, 2, place du Palais-Royal (P.-Y. Jaslet).

« La maison de Nicolas Flamel (1407) et autres vieux logis parisiens », 10 h 30, métro Rambuteau, sortie rue du Grenier-Saint-Lazare (Paris autrefois).

« La Mosquée de Paris. Histoire de l'islam », 10 h 30 et 14 h 30, entrée, place du Puits-de-l'Ermite (M. Pohyer).

« Les plus célèbres tombes du Père-Lachaise », 10 h 30 et 14 h 30, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« L'Opéra, un chef-d'œuvre du style Napoléon III » (limité à trente personnes), 13 h 15, vestibule, statue de Lully.

« Les Halles d'hier et d'aujourd'hui : Saint-Eustache et les marchés, 15 heures, devant l'églis Saint-Eustache, rue du Jour (Monuments historiques).

« La Mosquée, le souk, les rites de l'islam », 14 h 30, place du Puits-de-l'Ermite (Tourisme culturel).

« L'île Saint-Louis : de l'hôtel Lauzun à l'hôtel Chenizot en passant par des jardins mystérieux », 14 h 30, métro Pont-Marie (C. Merle).

« L'Opéra Garnier et les fastes du Second Empire », 14 h 30, en haut des marches (Connaissance de Paris).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les crèches de Noël dans deux grandes églises parisiennes : Saint-Sulpice et Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, entrée principale de Saint-Sulpice (Paris et son histoire).

LES EXCLUSIVITÉS

LES AFFRANCHIS (**) (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

L'AIGUILLON DE LA MORT (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

ALBERTO EXPRESS (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES AVENTURIERS DU TIMBRE PERDU (Cap.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BLANCHE-NEIGE ET LE CHATEAU HANTÉ (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BOUGE PAS, MEURS, RESSUSCITE (Sov., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46).

CHARLIE (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE CHATEAU DE MA MÈRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES CHEVALIERS DE LA TABLE RONDE (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

58 MINUTES POUR VIVRE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46).

LA CITÉ DES DOULEURS (Chin., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DAMES GALANTES (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

DANCING MACHINE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LE DÉNOMMÉ (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LA DÉSENCHANTÉE (Fr.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA DISCRÈTE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DOCTEUR PETIOT (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'ENFANT MIROIR (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

EUROPA EUROPA (Fr.-All., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

EXTRÊMES LIMITES (A.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

GASPARD ET ROBINSON (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

GHOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA GLOIRE DE MON PÈRE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

GREMLINS 2 (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

HALFAOUINE (Fr.-Tun., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

HENRY & JUNE (*) (Fr., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JEAN GALMOT AVENTURIER (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

JOURS DE TONNERRE (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LACENAIRE (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

MAMAN, J'AI RATÉ L'AVION (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LE MARI DE LA COIFFEUSE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Club, 9e (47-70-81-47).

METROPOLITAN (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MO' BETTER BLUES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

MODIGLIANI (Fr.-It.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97).

MONTALVO ET L'ENFANT (Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

OUTREMER (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE PETIT CRIMINEL (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

LA PETITE SIRÈNE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA PLAISANTERIE (tchèque, v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

PRÉSUMÉ INNOCENT (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

PRETTY WOMAN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PROMOTION CANAPÉ (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

PUMP UP THE VOLUME (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA PUTAIN DU ROI (Fr.-It.-Brit., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

RASPAD (Sov.-A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

REZ-DE-CHAUSSÉE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ROCKY 5 (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ROSE DES SABLES (Alg., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LE SOLEIL MÊME LA NUIT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

STEP ACROSS THE BORDER (Suis.-All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

TANTE JULIA ET LE SCRIBOUILLARD (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

TAXI BLUES (Fr.-Sov., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

TILAI (burkinabé, v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES TORTUES NINJA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TOTAL RECALL (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

UN COMPAGNON DE LONGUE DATE (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

UN ÉTÉ APRÈS L'AUTRE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

UN THÉ AU SAHARA (Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

URANUS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VILLE LOUVRE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

THÉATRES

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

MUMMENSCHANZ. Théâtre de la Ville (42-74-22-77), mer., jeu., ven., 20 h 30 ; sam., dim., lun., 18 h 30 ; (26).

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Une journée chez ma mère : 17 h 30 et 21 h.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Revue : 16 h et 20 h 30, dim. (dernière) 16 h.

ATALANTE (46-06-11-90). X ou le Petit Mystère de la passion : 20 h 30, dim. 17 h.

ATELIER (46-06-49-24). Partage de midi : 20 h 45, dim. 15 h 30.

BATACLAN (47-00-30-12). Le Château de Cène : 20 h 30.

BATEAU-THÉATRE (FACE AU 3, QUAI MALAQUAIS) (40-51-84-53). Dracula-rock : 16 h et 21 h, dim. 16 h. Exercices de style : 16 h 30 et 19 h, dim. (dernière) 16 h et 18 h 30. a tourne Parron : 22 h 30.

BEAUNORD-CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16). Jacob seul : 20 h 30, dim. 17 h.

BOUFFES DU NORD (46-07-34-50). La Tempête : 15 h et 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Roger Pierre et Jean-Marc Thibault : 21 h, dim. 15 h 30.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). Comment Wang-Fô fut sauvé : 14 h 30 et 20 h, dim. (dernière) 14 h 30.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Ce soir, c'est gratuit : 20 h. Les Femmes des gens : 21 h 30.

CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). Le Marchand de Venise : 20 h 30, dim. 16 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. L'Annonce faite à Marie : 20 h 30, dim. (dernière) 16 h. Salle II. Liliom : 21 h, dim. (dernière) 16 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). Iphigénie à Aulis en alternance : 15 h 30, dim. 13 h. Iphigénie à Aulis, Agamemnon : 15 h 30 et 19 h 30, dim. 13 h. Agamemnon en alternance : 19 h 30, dim. 13 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Le fond de l'air effraie : 21 h, dim. 15 h 30.

CHATELET-THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). 42nd Street : 15 h et 20 h 30, dim. 15 h.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Ubu roi : 20 h 30, dim. 17 h 30. Les Pathétiques : 22 h 15.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Premières Armes : 21 h, dim. 15 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Drôle de goûter ! : 19 h et 21 h 30.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). L'Officier de la garde : 20 h 45, dim. 15 h 30.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). La Comédie de l'amour : 20 h 30, dim. 15 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. Le Café : 14 h, lun. 20 h 30. Lorenzaccio : 20 h 30.Dim. Le Barbier de Séville ou la Précaution inutile : 14 h.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (42-21-09-48). La Genèse, d'après la Bible : 15 h et 20 h 30, mer., jeu. 18 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Bon week-end Monsieur Bennett : 21 h, dim., mar. 15 h 30.

DÉCHARGEURS (TLD) (42-36-00-02). Lazare : 20 h 30, dim. 17 h.

DEUX ANES (46-06-10-26). L'Humour en coin : 21 h, dim., mar. 15 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Le Plaisir de rompre et le Pain de ménage : 21 h, dim. 15 h 30.

ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). Bernard Mabille : 20 h 30, dim., lun. 17 h.

ESPACE HÉRAULT (43-29-86-51). Les Petites Peurs : 20 h 30.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Jeu de l'amour et du hasard : 18 h 45, dim. 18 h. La Mouette : 20 h 45, dim. 20 h. Baudelaire : 22 h 30, dim. 16 h 45.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Le Tourment de Dieu : 20 h 45. Salle II. Leila et le Conteur : 20 h 30, dim. (dernière) 16 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 15 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h 30.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Coiffure pour dames : 17 h 30 et 20 h 45, dim., mar. 15 h.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). San Antonio : 18 h et 20 h 15. Les Bidochons, histoire d'amour : 22 h.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE ESPACE CHARLIE-PARKER (48-78-75-00). Noun : 21 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Chassez le naturel : 18 h 45. Masse pour un sacre viennois : 20 h 30. Moi, c'est l'autre : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Marcel Marceau : 17 h et 20 h 30, dim. (dernière) 15 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Les Chasseurs en exil : 21 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Le Malade imaginaire : 21 h, dim. 15 h.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). La Mort de Socrate : 20 h 30.

LE BOURVIL (43-73-47-84). a préserve de tout sauf du rire : 20 h 30.

LE FUNAMBULE THÉATRE-RESTAURANT (42-23-88-83). One man show pour deux : 20 h. Pierre Aucaigne... C'est super : 22 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Paroles : 18 h 30. Guerre aux asperges : 20 h. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. François Rabelais : 20 h. Le Cadavre vivant : 21 h 30. Théâtre rouge. Huis clos : 21 h 45.

MADELEINE (42-65-07-09). La Cerisaie : 17 h et 21 h, dim., mar. 15 h 30.

MARIGNY (42-56-04-41). Cyrano de Bergerac : 20 h 15, dim. 15 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). Love Letters : 18 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 17 h et 20 h 30, dim. 15 h, mar. 16 h.

MÉTAMORPHOSIS (THÉATRE SALON D'ENCHANTEMENTS) (42-61-33-70). Une histoire de la magie : 15 h et 21 h, mer., dim. 15 h.

MICHEL (42-65-35-02). Bisous, bisous : 18 h et 21 h 30, dim., mar. 15 h 30.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Tiercé gagnant : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Souper : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). Alexis ou le Traité du vain combat : 18 h 30. Catherine Zarcate raconte Bazar de nuit : 21 h, dim. 15 h 30.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). L'Homme invisible : 18 h 15. Chatterton : 20 h 30, dim. (dernière) 15 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Chevallier-Laspalès : 18 h 15 et 20 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45, dim. 15 h.

OLYMPIA (47-42-25-49). Popeck : 20 h 30, dim. 17 h.

ORPHÉE-THÉATRE (42-78-00-05). Le Voyage de Mozart à Prague : 19 h et 21 h.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (42-02-27-17). Les Démons : 20 h 30. Laurent Violet : 21 h 45.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). On s'connaît? : 20 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Un fil à la patte : 17 h 30 et 21 h, mar. (dernière) 15 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Vingt-quatre heures de la vie d'une femme : 18 h et 21 h, dim. 15 h. Salle II. Chambre 108 : 21 h, dim. 15 h.

PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Le Misanthrope : 16 h et 20 h 30, dim. 15 h.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Archibald : 17 h et 20 h 45, dim. 15 h, mar. 17 h.

RANELAGH (42-88-64-44). Les Clowns de Leningrad l'année de tous les clowns : 21 h, dim. 17 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). La Cuisse du steward : 20 h 30, dim. 15 h 30.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). La Malle : 18 h 30, dim. (dernière) 15 h.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Et moi... et moi : 20 h 45, dim. 15 h.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Albert Dupontel : 20 h 30. Plait dit Allais : 22 h.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Au Splendid c'est Valérie Lemercier : 20 h 30.

SQUARE SÉVERINE (SOUS CHAPITEAU CHAUFFÉ) (43-64-07-02). Le Cirque de Barbarie : 20 h 30, dim. (dernière) 15 h 30.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). La Fonction : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE DE DIX HEURES (46-06-10-17). Putinkoni : 20 h 30. Destroy TV : 22 h.

THÉATRE DE LA BASTILLE (43-57-42-14). Boomerang ou le Salon rouge : 19 h 30, dim. (dernière) 15 h 30.

THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Belle de Mai. Les Emigrés : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Mummenschanz : 18 h 30, dim., lun. 18 h 30.

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Spectacle Guitry-Feydeau : 19 h 15. Nuit d'insomnie ou Vade Retro : 21 h.

THÉATRE DE PARIS (48-78-52-22). Au secours... tout va mieux! : 17 h et 21 h.

THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Un cœur sous une soutane : 20 h. Feu la mère de Madame : 21 h 15, dim. 16 h.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Courtemanche cartoone au théâtre Grévin : 20 h 30.

THÉATRE HÉBERTOT (43-87-23-23). L'idée fixe : 18 h et 21 h, dim. 15 h.

THÉATRE MODERNE (49-95-09-00). Miquette et sa mère : 20 h 30, dim. 15 h 30.

THÉATRE MONTORGUEIL (43-38-43-50). On purge bébé! On va faire la cocotte : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Zone libre : 20 h 30, dim. 15 h 30. Petite salle. Aïda vaincue : 21 h, dim. (dernière) 16 h.

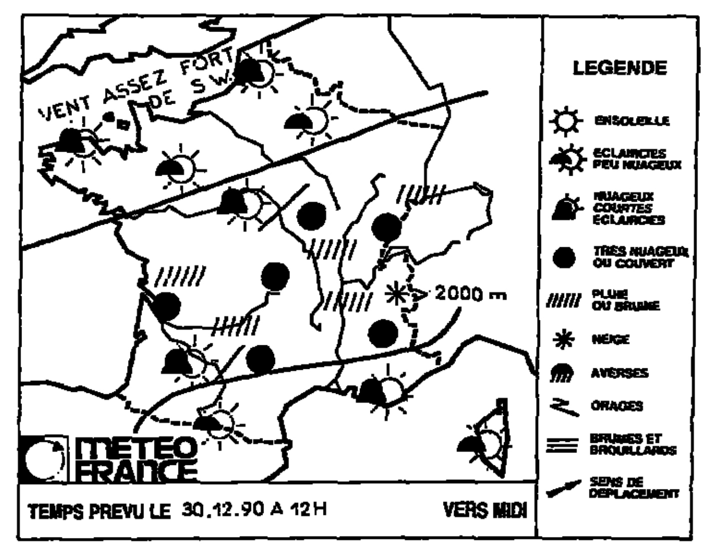
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Gémier. Marc Métral : ventriloquie : 14 h 30, dim. 14 h 30, mar. 17 h. Les Frères Zénith : 17 h et 20 h 45, dim. 17 h. Salle Jean Vilar. Le Songe d'une nuit d'été : 15 h et 20 h 30, dim. (dernière) 15 h.

AGENDA

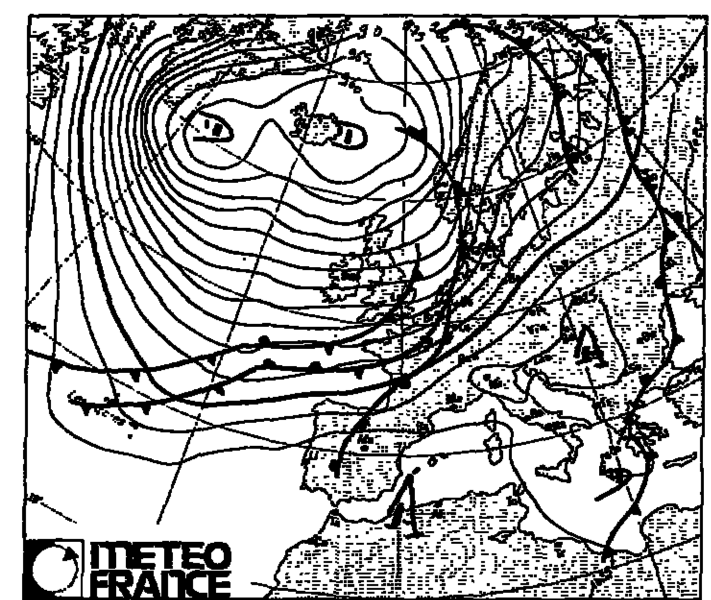
MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le dimanche 30 décembre

Encore des pluies. Rares éclaircies



SITUATION LE 29 DÉCEMBRE 1990 A 0 HEURE TU



Lundi : beaucoup de nuages et du vent sur le Nord-Ouest. – Le ciel sera très nuageux sur la majeure partie du pays. Les précipitations seront généralement faibles et éparses. Il neigera à moyenne altitude. Toutefois des éclaircies se développeront vers la mi-journée sur la Bretagne. Ces éclaircies gagneront le quart Nord-Ouest dans l'après-midi.

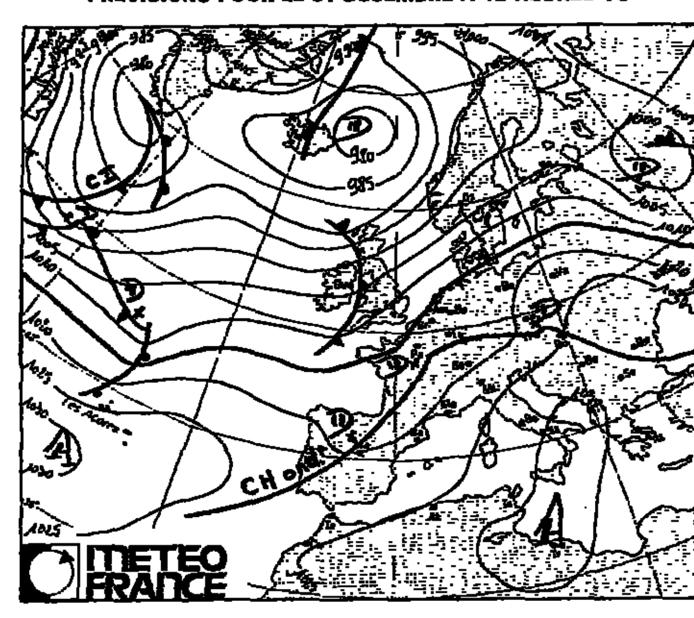
En fin de journée des nuages envahiront à nouveau le Nord-Ouest.

Le vent de sud-ouest soufflera jusqu'à 80 km/h-100 km/h en Manche, un peu moins sur les côtes sud de la Bretagne.

Les températures minimales seront de l'ordre de 7 degrés à 8 degrés dans le Sud-Ouest et dans les régions méditerranéennes. Elles varieront entre 2 degrés et 5 degrés dans le Nord-Est et le Centre-Est, entre – 1 degré et 6 degrés dans le Nord-Ouest.

Les températures maximales s'étageront entre 9 degrés et 15 degrés, les plus faibles se situant dans le Nord-Est et le Centre-Est, les plus douces dans le Sud-Ouest et l'extrême Sud.

PRÉVISIONS POUR LE 31 DÉCEMBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 28-12-90 à 6 heures TU et le 29-12-9 à 6 heures TU — le 29-12-90

FRANCE			
AJACCIO	14	4	C
BIARRITZ	13	12	N
BORDEAUX	10	10	N
BOURGES	8	7	P
BREST	12	9	P
CAEN	10	10	P
CHERBOURG	10	8	P
CLERMONT-FER.	11	7	C
DIJON	7	4	P
GRENOBLE SM-H	4	1	C
LILLE	7	6	P
LIMOGES	6	6	P
LYON	7	4	P
MARSEILLE-MAR.	9	3	C
NANCY	5	4	P
NANTES	12	10	P
NICE	15	5	D
PARIS-MONTS	9	8	P
PAU	10	9	D
PERPIGNAN	13	6	N
RENNES	12	11	P
ST-ETIENNE	8	7	C
STRASBOURG	7	4	P
TOURS	8	8	P
TOULOUSE	10	8	N
POINTE-A-PITRE	30	23	D

ÉTRANGER			
ALGER	18	12	N
AMSTERDAM	7	6	P
ATHÈNES	16	12	P
BANGKOK	34	24	N
BARCELONE	15	7	D
BELGRADE	4	-3	D
BERLIN	5	3	*
BRUXELLES	7	6	P
LE CAIRE	19	13	C
COPENHAGUE	5	1	P
DAKAR	24	16	D
DELHI	26	17	C
DJERBA	15	12	D
GENÈVE	5	3	P
HONGKONG	19	17	C
ISTANBUL	11	9	C
JÉRUSALEM	10	5	C
LISBONNE	15	13	P
LONDRES	10	8	A
LOS ANGELES	20	6	N
LUXEMBOURG	4	2	P
MADRID	10	8	B
MARRAKECH	23	7	D
MEXICO	25	7	B
MILAN	-1	5	B
MONTRÉAL	0	13	*
MOSCOU	1	-1	C
NAIROBI	25	16	C
NEW-YORK	3	-4	P
OSLO	2	0	*
PALMA-DE-MAJ.	16	7	B
PÉKIN	0	-10	*
RIO-DE-JANEIRO	28	24	D
ROME	15	2	D
SINGAPOUR	31	25	N
STOCKHOLM	3	-1	C
SYDNEY	30	21	N
TOKYO	11	4	N
TUNIS	17	7	D
VARSOVIE	4	-2	D
VENISE	5	-2	D
VIENNE	1	-3	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TÉLÉVISION

Samedi 29 décembre

TF 1

20.45 Variétés : Sébastien, c'est fou !
22.35 Magazine : Ushuaïa.
23.25 Série : Ray Bradbury présente...
0.00 Journal et Météo.

A 2

20.45 *Téléfilm :* Les cavaliers aux yeux verts.
22.25 Sport : Les trophées d'Antenne 2.
0.00 Journal et Météo.

FR 3

— De 20.00 à 0.45 la SEPT —
0.45 Série rose : La mandragore. De *Harry Kumel.*

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : L'homme au double visage.
22.00 Les Nuls... l'émission.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Spectres. □

LA 5

20.40 Téléfilm : L'or du fond des mers.
22.30 Téléfilm : L'aventurier du bout du monde.
0.15 Journal de minuit.

M 6

20.35 Téléfilm : Un printemps de glace.
22.15 Téléfilm : Le fantôme de Beatie Bow.
23.50 Six minutes d'informations.
23.55 Musique : Spécial Rapline 90.
1.30 Musique : Keshtin en concert.

La Sept

21.00 Théâtre : Le malade imaginaire.
22.30 Soir 3.
22.45 Le malade imaginaire.

Dimanche 30 décembre

TF 1

17.55 Série : Marie Pervenche.
18.50 Le journal de l'année.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.40 Cinéma : Orca. □
22.15 *Magazine :* Ciné dimanche.
22.30 Cinéma : *King Kong.* ■
0.45 Journal et Météo.
22.20 Flash d'informations.
22.25 *Magazine :* L'équipe du dimanche.

A 2

18.35 Magazine : Stade 2.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal et Météo.
20.45 Série : Les spécialistes.
22.20 Magazine : Musiques au cœur.
23.45 Journal et Météo.

FR 3

18.00 Amuse 3.
19.00 Le 19-20 *de l'information.* De 19.12 à 19.30, le journal de la région.
20.10 Série : Benny Hill.
20.40 Divertissement : Miss France 1991.
22.45 Magazine : Le divan.
23.05 Journal et Météo.
23.25 Cinéma : Les trois mousquetaires. ■■

CANAL PLUS

18.00 Cinéma : Mary Poppins. ■
— En clair jusqu'à 20.40 —
20.10 Flash d'informations.
20.20 Dessins *animés :* Ça cartoon.
20.30 Dis Jérôme « ... ? ».
20.35 Magazine : L'équipe du dimanche.
20.40 Cinéma : Vanille fraise. ■■

LA 5

19.00 Série : L'enfer du devoir.
20.00 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Téléfilm : Le secret de l'araignée rouge.
22.20 Magazine : Ciné Cinq.
22.30 Cinéma : Ho ! □
0.20 Le journal de minuit.

M 6

18.05 *Série : Clair de lune.*
18.50 Magazine : Culture pub.
19.25 Série : La famille Ramdam.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Magazine : Sport 6.
20.35 Téléfilm : Génération surf.
22.15 M6 express.
22.20 Capital.
22.30 Téléfilm : Les mutants de la Saint-Sylvestre.
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

18.00 Série : Les symptômes de l'amour.
19.30 Documentaire : Ici bat la vie.
20.00 Spécial animation *jeunesse.*
20.30 ▶ Cinéma : Fitzcarraldo. ■■
23.10 Cinéma : L'assassinat du Père Noël. ■■
0.50 Court métrage.

Jour de l'an : les services ouverts ou fermés

PRESSE. – Les quotidiens nationaux paraissent normalement le mardi 1er janvier.

BUREAUX DE POSTE. – Le lundi 31 décembre, les bureaux de poste seront ouverts jusqu'à midi. Le 1er janvier, ils seront fermés, sauf ceux assurant la permanence des dimanches et jours fériés. Il n'y aura *pas de distribution de courrier à* domicile.

BANQUES. – Les banques seront fermées les 31 décembre et 1er janvier.

RATP. – Service réduit des dimanches et fêtes. La nuit du 31 décembre au 1er janvier, les « noctambus » partiront toutes les demi-heures du Châtelet.

GRANDS MAGASINS. – Les grands magasins seront fermés le 1er janvier.

ASSURANCE-MALADIE. – Les *centres et services de la* Caisse primaire d'assurance-maladie de Paris seront fermés du lundi 31 décembre, à 15 heures, au mercredi 2 janvier, aux heures habituelles.

INSTITUT DE FRANCE. – Le château de Chantilly sera ouvert le *1er janvier, ainsi que* le château de Langeais (Indre-et-Loire).

ALLOCATIONS FAMILIALES. – Les services d'accueil du siège et les unités de gestion de la région parisienne seront fermés du lundi 31 décembre, à 12 heures, au mercredi 2 janvier, aux heures habituelles.

BIBLIOTHEQUE NATIONALE. – Les salles de lecture seront fermées les 31 décembre, 1er et 2 janvier. Les expositions (« Mémoires d'Egypte », « Grand prix de l'affiche culturelle », « Audiberti, cavalier seul », ainsi que le *Musée des monnaies)* seront fermées le 1er janvier mais ouvertes le 31 décembre aux heures habituelles, à l'exception de « Mémoires d'Egypte » qui fermera exceptionnellement à 17 heures.

ARCHIVES NATIONALES. – Les salles de lecture des Archives nationales et le Musée de l'histoire de France seront fermés le 1er janvier.

CITÉ DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE. – La Cité des sciences et de l'industrie sera ouverte le 1er janvier, de 10 heures à 18 heures.

MUSÉES. – *Le mardi étant* leur jour de fermeture, les musées nationaux ne seront pas ouverts le 1er janvier.

CARNET DU Monde

Naissances

– M. Roger GOMEZ,
Mme Catherine SUBRA,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Margaux,

née le 27 décembre 1990.

Décès

†

Edmond Yves BRIDEL

a été incinéré le 28 décembre 1990.

« Il faut s'occuper du monde des vivants plutôt que de leurs morts. »

De la part de
Sa famille,
Et de ses amis.

30, rue François-Bonvin,
75015 Paris.

– Mme Philippe Carlotti,
née Rimbert,
Xavier Carlotti et Véronique Cottereau,
Damien Carlotti et Sylvie Daniel,
M. et Mme François Carlotti,
M. et Mme Jean Rimbert,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Philippe CARLOTTI,
architecte DPLG honoraire,

leur époux, père, frère, beau-frère et parent,

survenu à son domicile, le 16 décembre 1990, dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, dans le caveau de famille, a eu lieu à Paris, le jeudi 20 décembre.

146, rue de Lourmel,
75015 Paris.

– M. et Mme Alain Holleville,
Marie-Clémentine et Pierre-Laurent,
M. et Mme René Holleville,
Mme Laurent Le Faou,
Mlle Anne-Laurence Le Faou,
ont la grande douleur de faire part du décès accidentel de leur petit

Marc-Antoine HOLLEVILLE,

survenu le 27 décembre 1990, à l'âge de deux ans et demi.

Le service religieux sera célébré le lundi 31 décembre, à 16 heures, en l'église Notre-Dame à Versailles.

15 *ter*, avenue du Général-Mangin,
78000 Versailles.

– France Niobey,
son épouse,
Ses filles,
Ses gendres,
Ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Georges NIOBEY,

survenu le 25 décembre 1990, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Le service religieux aura lieu le jeudi 3 décembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, *Paris-15e*, suivi de l'inhumation au cimetière de Sceaux.

344, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Georges WEISSLITZ,

survenu le 16 décembre 1990, à son domicile.

15, quai Louis-Blériot,
75016 Paris.

Erratum

– Mme Elida Dey d'Orso,
son épouse,
Mme Marguerite Poët,
sa belle-sœur,
Et ses amis,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Pierre CHENAL,
cinéaste (1904-1990).

Selon la volonté du défunt, l'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, au cimetière nouveau de Puteaux (33e div., 8e rang, 4e tombe), rue des Longues-Raies, Nanterre.

Belle-Rive,
34, quai De-Dion-Bouton,
92800 Puteaux.

(Le Monde du 28 décembre.)

Anniversaires

– A l'occasion du premier anniversaire de la mort de

Dominique HENRIOT

Encyclopaedia Universalis
s'associe au souvenir de ceux qui l'ont connu et estimé.

– Cela fait six ans,

Manuel,

que nous sommes en pleine nuit.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5423

HORIZONTALEMENT

I. Cercles sur des ronds. Il faut de la braise pour la faire bouillir. – II. Recherchée par les partisans de la force. Serre les fesses. – III. Raconte des histoires. Peuvent donner le change. Sort de l'eau. – IV. Une fille devenue belle. Un prince à l'opéra. Pas innocents. – V. Quand elle est grande, est souvent mordue. Auquel on ne peut rien reprocher. – VI. Peuvent être assimilés à des fleurs quand ils sont beaux. Bien aimable. Pronom. – VII. Monument funéraire. Ne se déplace pas sans mal. – VIII. Se lançait dans *les retranchements.* Pas ordinaires. – IX. N'ont pas la parole. Laissé sans connaissances. – X. Une partie du métier. Facteur de soulèvement. Possessif. – XI. Conjonction. Pousse un cri. Trop bien traité. – XII. Le premier venu. Pronom. Faire perdre du poids. – XIII. Avoir l'allure de la phtisie. Fit l'innocent. – XIV. Une *bonne correction. Bande d'étoffe.* – XV. A la dent dure. Un adroit tireur. Est mis dans la potée.

VERTICALEMENT

1. Rend un redressement difficile. Certains sont *portés à la* scène. – 2. Qui n'est donc pas comme la rose. Bout de chou. Chaîne. – 3. Les grands détours. En France. – 4. Avant l'heure. Note. Cherche à gagner du temps. – 5. Pronom. Une attitude bien chrétienne. Saint. – 6. *Sont représentés sur les* pyramides. Examinent de près. – 7. Est tiré d'une moelle. La troisième personne. Anneau. – *8. Qui peut* facilement tourner. Article étranger. – 9. Une île, une ville ou un homme. Qui a donc compati. Est naturel quand il est déférent. – 10. Est, pour une femme, ce qu'il y a de plus grave. Chercher à pincer. Saint. – 11. N'est pas le bon cheval. Met le cordon. – 12. Note. Ville du Nigéria. Un homme emporté. Pour lier. – 13. Chatoyant. Ville antique. Son retour est parfois redouté. – 14. Au beurre, c'est un bon fromage. Un petit tour en Chine. – 15. Courte... paille. Très léger.

Solution du problème n° 5422

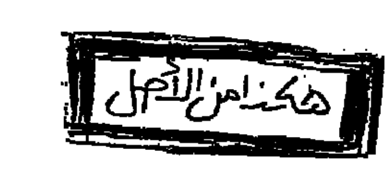
Horizontalement

I. Décoiffer. – II. Amarre. Na ! – *III. Nés. Event.* – *IV. Cuti. Etui.* – V. Items. Ris. – VI. Ni. Pari. – VII. Gela. Aère. – VIII. Rassurer. – IX. Iso. Sg. – X. *Mineur.* La. – XI. Iles. Anes.

Verticalement

1. Dancing. Ami – 2. Emeutier. Il. – 3. Caste. Laine. – 4. Or. Impasses. – 5. Ire. Sa. Sou. – 6. Fève. *RAU.* Ré. – 7. Etriers. – 8. Ennui. Règle. – 9. Retisser. As.

GUY BROUTY



ÉCONOMIE

BUDGET

Saisi par l'opposition

Le Conseil constitutionnel valide la CSG

Le Conseil constitutionnel a déclaré conforme à la Constitution, vendredi 28 décembre, la loi de finances rectificative (« collectif budgétaire ») pour 1990, que contestaient les députés RPR et UDF. Il a validé, surtout, la plus grande partie de la loi de finances pour 1991, y compris la création de la contribution sociale généralisée (CSG), contrairement à ce que lui demandaient les membres des quatre groupes de la majorité sénatoriale et les députés du RPR et de l'UDF.

En déclarant « conforme » la loi de finances pour 1991, le Conseil constitutionnel a jugé, vendredi 28 décembre, que la CSG, dans son état actuel, n'est en rien contraire à la Constitution, mais la lecture de sa longue décision montre que le texte gouvernemental frôlait la « ligne jaune » et qu'il n'avait évité de la franchir que grâce à deux amendements de dernière minute. Au-delà des questions de procédure soulevées par les requérants, le vrai débat portait sur la nature de cette contribution : est-elle un *« prélèvement social »*, comme l'affirmaient les députés du RPR et de l'UDF, ou un impôt, comme l'analysaient leurs amis du Sénat – et M. Rocard lui-même, mais avec prudence, tant le premier ministre redoutait les conséquences que le Conseil constitutionnel pourrait tirer d'une telle constatation ? Cette ambiguïté avait conduit, d'ailleurs, le Conseil d'Etat a émettre de sérieuses réserves sur le projet gouvernemental.

La réponse des gardiens de la Constitution est claire : la CSG entre dans la catégorie des *« impositions de toutes natures »*, prévue par l'article 34 de la Loi fondamentale, mais l'assemblée du Palais-Royal n'a pas tiré de cette constatation les conclusions redoutées par les défenseurs du projet et espérées par ses adversaires.

Jusqu'alors, il était admis qu'un impôt ne pouvait être collecté que par l'Etat. Les députés RPR et UDF voyaient même là *« un principe de valeur constitutionnelle »*. Or la CSG due sur les salaires sera versée par les employeurs aux organismes chargés du recouvrement des cotisations de sécurité sociale, qui sont des personnes morales de droit privé. Le Conseil n'y trouve rien à redire, estimant qu'*« aucun principe fondamental reconnu par les lois de la République n'impose au législateur un mode particulier de recouvrement »*, à condition que celui-ci soit *« effectué par des services ou organismes placés sous l'autorité de l'Etat ou son contrôle »*, ce qui, en l'espèce, est le cas.

Trois contributions

Il reste que cette CSG obéira à des règles variant avec les revenus concernés. Le Conseil ne conteste pas non plus cette règle de base, où les parlementaires de droite voyaient une atteinte au principe constitutionnel de l'égalité de tous devant la loi et devant l'imposition. Il considère, en effet, que trois contributions sont, en fait, créées : la première *« sur les revenus d'activité et sur les revenus de remplacement »*, la deuxième *« sur les revenus du patrimoine »*, la troisième *« sur les produits de placement »*. S'il peut, ainsi, admettre une certaine inégalité de traitement, il estime, néanmoins, que ces trois contributions ayant *« pour finalité commune la mise en œuvre du principe de solidarité nationale »*, les différences de législation ne sauraient *« aboutir à une rupture caractérisée de l'égalité devant les charges publiques entre tous les citoyens »*.

Le Conseil estime, donc, qu'il n'y a pas *« rupture caractérisée »* du seul fait que les redevables de la CSG sur les revenus du patrimoine n'auront pas à la payer si elle est inférieure à 420 francs par an, alors qu'aucun seuil n'est prévu pour les autres. Il fait la même analyse pour accepter que, par référence à l'assiette des cotisations de sécurité sociale, les non-salariés soient imposés sur leur revenu professionnel, déduction faite des frais professionnels, alors que les salariés le seront sur leurs salaires bruts. Il lui suffit que, pour ces derniers, ait été prévu, grâce à un amendement présenté lors de la deuxième lecture à l'Assemblée nationale, un abattement forfaitaire de 5 % du salaire brut, censé représenter les frais professionnels.

Une autre différence de traitement a été avalisée par le Conseil. La CSG sur les revenus non salariaux étant perçue par l'Etat, ce sont, dans ce cas, les tribunaux administratifs qui auront à se prononcer sur un éventuel contentieux, alors que les organismes collecteurs des cotisations sociales relèvent, eux, des tribunaux spécialisés de la sécurité sociale. C'est dire que les contribuables payant un même impôt, destiné à la même caisse, ne relèveront pas, lorsqu'ils rencontreront des difficultés, des mêmes magistrats, au moins en première instance, puisque, là aussi, un amendement de dernière minute a prévu qu'il y aura toujours possibilité d'appel devant la justice administrative. Le Conseil estime que *« les garanties en matière de recouvrement et de contentieux (...) ne sont pas sensiblement différentes »* dans l'un et l'autre cas.

La non-déductibilité

Les députés RPR et UDF avaient présenté, contre la CSG, un dernier argument, surprenant de la part de partis qui, souvent, se plaignent de la trop forte progressivité de l'impôt sur le revenu. Ils critiquaient le fait que la CSG soit strictement proportionnelle au revenu, sans aucun caractère progressif, et s'appuyaient, pour ce faire, sur l'article 13 de la Déclaration des droits de l'homme de 1789, selon lequel l'impôt *« doit être également réparti entre tous les citoyens en raison de leurs facultés »*. Cette argumentation a été rejetée par le Conseil.

Il observe que, selon le texte de la loi, la création de la CSG va permettre *« l'allègement, à due concurrence, des prélèvements affectés à la sécurité sociale »*, que ceux-ci *« se caractérisent par une prépondérance de cotisations, qui ne sont ni assises sur l'ensemble des revenus ni soumises à une règle de progressivité »* et que, *« en outre, à la différence des cotisations sociales, les contributions nouvelles ne seront pas déductibles de l'impôt sur le revenu, dont les taux sont progressifs »*.

Est-ce à dire que, si cette non-déductibilité, contestée par nombre de responsables socialistes, n'avait pas été imposée par le gouvernement, l'argument des députés de droite aurait pu être recevable ? Et qu'il pourrait l'être, dans l'avenir, si un éventuel accroissement du taux de la CSG n'était pas strictement compensé par une baisse des cotisations sociales ?

En dehors de la CSG, l'opposition n'avait contesté, devant le Conseil constitutionnel, aucun élément de la loi de finances, mais il s'est saisi lui-même de trois petites dispositions, qu'il a annulées : il a estimé, en effet, que la nouvelle taxe additionnelle sur les tickets du Pari mutuel ne pouvait être soumise aux mêmes sanctions que le droit de timbre, car il y aurait eu atteinte aux droits de la défense ; il a considéré que l'obligation faite, à la suite d'un amendement de M. Adrien Zeller (UDC, Bas-Rhin), aux organismes faisant appel à la générosité publique de se soumettre au contrôle de la Cour des comptes n'avait pas sa place dans une loi de finances ; il a décidé que c'était mettre à mal le principe d'égalité que de vouloir faire varier certaines pensions d'invalidité de victimes de guerre et de leurs veuves en fonction de la date à laquelle la demande de pension a été faite. En revanche, il n'a rien contesté dans la loi de finances rectificative pour 1990. Sur celle-ci, la droite a été entièrement déboutée.

THIERRY BRÉHIER

CONJONCTURE

Pour la première fois depuis quatre ans

Les prix ont baissé de 0,2 % en novembre

Les prix de détail ont diminué de 0,2 % en France, a confirmé l'INSEE, vendredi 28 décembre. Cette performance (c'est la première fois depuis février 1986 que l'indice est négatif) a été obtenue grâce à la baisse de 0,5 % des produits manufacturés, influencée surtout par une chute de 5,1 % du prix de l'essence et de 4,6 % de celui du fioul.

L'INSEE souligne que *« au total, la baisse des prix des produits énergétiques atteint 3 %, et contribue pour environ trois dizièmes à la baisse de l'indice d'ensemble »*. Les prix des produits alimentaires et des services ont enregistré en novembre des hausses modérées (+ 0,2 % et + 0,1 % respectivement). Les prix de détail ont en définitive augmenté de 3,4 % depuis le début de l'année, et de 3,6 % en glissement sur un an (novembre 1990 comparé à novembre 1989).

La majoration annuelle de la TIPP

Le super augmentera de 6 centimes le 7 janvier

Les prix des carburants augmenteront le 7 janvier du fait de la majoration annuelle de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP). Contrairement aux années précédentes, l'augmentation de la TIPP, indexée sur l'évolution générale des prix, sera relativement modeste, les pouvoirs publics ayant décidé de limiter l'indexation à 50 % de l'inflation, contre 100 % de 1982 à 1989.

La hausse des prix sera de 6 centimes par litre pour le super, 3 centimes par litre pour le gasoil et 1 centime pour le fioul domestique. Le ministère des finances rappelle, dans un communiqué, que cette hausse *« s'inscrit dans un contexte de baisse des prix des carburants au cours des mois de novembre et décembre »*, le prix moyen du litre de super étant retombé à 5,25 francs le 24 décembre, après avoir grimpé jusqu'à 6,03 à la fin du mois de septembre .

AFFAIRES

Le CCF vend l'Européenne de Banque à la Barclays pour 1,5 milliard de francs

La banque britannique Barclays *« a acquis du Crédit Commercial de France 51 % de l'Européenne de Banque. Les 49 % restants seront acquis par Barclays au début de 1991. Le prix global s'élève à 1,5 milliard de francs »* indique vendredi 28 décembre un communiqué commun publié par le CCF et la Barclays. En négociation depuis plusieurs mois (*le Monde* du 13 décembre), cette cession – autorisée par le Comité des établissements de crédit – doit permettre au groupe britannique de développer son activité en France. Pour M. Jacques Rambosson, président du directoire de Barclays Bank SA, *« l'achat de l'Européenne de Banque nous donne l'opportunité de devenir un acteur significatif sur le marché bancaire français en utilisant le savoir-faire réel qui existe au sein des deux banques »*. Fondée à Paris en 1817, la Banque Rothschild, qui était devenue l'Européenne de Banque lors de sa nationalisation en 1982, possède seize agences en France ainsi que le réseau de vente de produits financiers Laffitte Investissement. Souhaitant *« assurer aux équipes de l'Européenne de Banque un avenir à long terme »*, le CCF cherchait un acquéreur pour cette filiale. Réalisée juste avant le 31 décembre, cette opération permet à la banque des Champs-Elysées de réaliser une plus-value exceptionnelle qui lui permettra de gonfler les résultats de l'exercice 1990.

ÉTRANGER

Poursuivant son programme nucléaire

La Corée du Sud commande un deuxième réacteur à eau lourde

La Corée du Sud a signé vendredi 28 décembre avec le Canada le contrat d'achat d'un deuxième réacteur nucléaire à eau lourde, pour un montant total de 1,2 milliard de dollars, dont la mise en service est prévue pour 1997. La construction de ce réacteur de 700 mégawatts devrait commencer au mois de juin 1991. L'AECL (Atomic Energy of Canada Limited) ne fournira que la partie nucléaire, la turbine électrique et la construction étant confiées à des entreprises coréennes.

La Corée du Sud possède déja un parc de neuf réacteurs nucléaires en service qui produisent plus de la moitié de son électricité. Huit de ces réacteurs fournis par les Américains et les Français appartiennent à la filière classique à eau pressurisée PWR. Un seul jusqu'à présent, commandé à l'AECL en 1973 et mis en service en 1982 à Wolsong, dans le sud-est du pays, relève de la filière à eau lourde, dite Candu. Cette filière se distingue par son caractère nettement plus « proliférant » que les centrales PWR. En effet, les réacteurs à eau lourde produisent beaucoup plus de plutonium, lequel, après retraitement, peut être utilisé pour construire une arme atomique, ce qui a été le cas par exemple en Inde.

Forte hausse du prix du pain en Hongrie

Le prix d'un certain nombre de produits alimentaires et de consommation courante va augmenter de 10 % à 30 % en Hongrie à partir du 1er janvier, a indiqué, vendredi 28 décembre, l'agence de presse nationale MTI. Le pain va notamment augmenter de 30 %, le sucre de 20 %, la farine, le riz, les produits cosmétiques et de droguerie entre 10 % et 20 %. Le gouvernement hongrois a prévu pour 1991 une hausse du prix des produits alimentaires de l'ordre de 40 % et un taux d'inflation de 35 %. – *(AFP)*

Dans son rapport annuel

La FAO appelle à une aide d'urgence pour l'Afrique

De nombreux pays africains sont menacés par une famine grave qui ne pourra être évitée que par une aide alimentaire d'urgence, a averti le 28 décembre l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à l'occasion de la publication de son rapport annuel. Celui-ci fait état d'une augmentation dramatique des besoins des pays touchés par les guerres ou la sécheresse.

Selon le rapport de l'Organisation, deux années successives de sécheresse ont entraîné des récoltes médiocres dans une ceinture de pays allant de la Mauritanie, à l'ouest, à l'Ethiopie, à l'est. *« La rapide détérioration de la situation au Soudan et l'urgence alimentaire permanente dans le nord de l'Ethiopie sont deux des points les plus inquiétants »*, écrit la FAO.

Le rapport prévoit que des pertes massives en vies humaines seront inévitables dans ces pays si 2 millions de tonnes d'aide alimentaire ne sont pas fournies l'an prochain. Les famines dues aux guerres et à la sécheresse ont tué environ 1,7 million d'Ethiopiens et de Soudanais dans les années 80.

Plusieurs pays sahéliens d'Afrique de l'Ouest auront besoin également d'une aide alimentaire et d'un soutien logistique. Dans cette région, la récolte en céréales est passée l'an dernier de 7,95 millions à 7,5 millions de tonnes. Seulement 2,7 millions de tonnes d'aide alimentaire ont été fournies à l'Afrique sub-saharienne en 1989-1990, alors que les donateurs s'étaient engagés à livrer 3,9 millions de tonnes. Ce décalage pourrait être le signe d'un relatif désintérêt des pays donateurs, sollicités par l'URSS et les pays d'Europe de l'Est, en butte eux aussi à des pénuries alimentaires. *« Nous appelons les pays développés à ne pas laisser leurs contraintes économiques internes et leur intérêt pour l'Europe de l'Est détourner leur attention des besoins alimentaires de millions d'Africains »*, a déclaré en fin de semaine M. Edouard Saouma, le directeur général de la FAO.

Le rapport appelle également à un envoi rapide de vivres aux populations déplacées par les guerres civiles au Libéria, en Angola et au Mozambique. Le programme mené par les Nations unies en Angola pour venir en aide à 1,9 million de personnes touchées par la sécheresse requiert 110 000 tonnes de vivres.

Des experts régionaux ont averti que la récolte 1991 en Afrique australe sera encore inférieure à celle de 1990, à cause de pluies *« tardives et inférieures à la normale »*. La région fait face à un déficit céréalier de 2,35 millions de tonnes, qui devra être compensé par des importations.

E. F.

Selon le directeur général

EDF va réduire son endettement d'un tiers d'ici à 2005

« Nous aborderons 2005 avec une entreprise peu endettée, au tiers de son niveau actuel. Les frais financiers représenteront 6 % à 7 % du chiffre d'affaires », déclare le directeur général d'EDF, M. Jean Bergougnoux, dans un entretien à *la Tribune de l'Expansion* du 28 décembre. Pour réduire l'endettement de l'établissement, qui atteint 225 milliards de francs, les dirigeants d'EDF tablent sur une pause dans le programme d'équipement.

Les investissements, note M. Bergougnoux, devraient rester pendant quelques années inférieurs à 35 milliards par an, du fait de l'arrêt de la construction de centrales nucléaires. *« Même si les engagements nucléaires repartent, ce sera à un rythme modeste »*, assure-t-il, confirmant qu'EDF envisage de sortir du tout nucléaire pour construire des centrales à gaz *« vers 1996-1997 »* et des centrales à charbon vers la fin du siècle (*le Monde* du 12 décembre). Par ailleurs, le directeur général d'EDF estime qu'il faudrait une *« révolution »* dans la conception des réacteurs à neutrons rapides comme Superphénix pour que la filière devienne rentable et qu'on envisage la construction d'un second surgénérateur. Il précise en effet que Superphénix a coûté près de deux fois et demie le prix d'un réacteur classique à eau pressurisée. Or il faudrait que le surcoût ne dépasse pas 30 % pour que, d'ici à 2020, avec un prix de l'uranium trois fois supérieur aux cours actuels, le surgénérateur passe la rampe. *« On saurait abaisser le surcoût de 50 %. Mais pour aller plus loin, il faut réfléchir à l'évolution, voire à une révolution dans la conception des réacteurs. C'est seulement lorsque cette réflexion fondamentale aura abouti que l'on pourra lancer un second prototype »*, souligne-t-il.

REPÈRES

DÉPENSES MALADIE

0,6 % d'augmentation en novembre

Les dépenses d'assurance-maladie ont augmenté de 0,6 % en novembre, selon les statistiques mensuelles publiées vendredi 28 décembre par la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS). La hausse avait été très faible en octobre (+ 0,1 %). Qualifiée de *« modérée »* par la CNAMTS, cette augmentation de novembre porte à 3,2 % la progression des dépenses de maladie depuis janvier 1990 et à 4,7 % en un an.

Entre novembre 1988 et novembre 1989, elle avait été de 12,6 %. En novembre, 28,309 milliards de francs ont été consacrés aux assurés sociaux et aux versements aux hôpitaux, soit un total de 297,045 milliards depuis janvier.

ÉTATS-UNIS

Forte chute de l'indice composite

L'indice composite américain, synthèse des principaux indicateurs de l'activité économique et bon thermomètre de la conjoncture à venir, a subi une chute de 1,2 % en novembre, a annoncé le département du commerce vendredi 28 décembre. Il avait déjà diminué de 1,3 % en octobre (chiffre révisé), de 0,8 % en septembre, et s'était également inscrit en baisse au cours des deux mois précédents. Sur les onze indicateurs inclus dans l'indice composite, huit étaient négatifs en novembre. La diminution des commandes de biens de consommation, des permis de construire, la chute du prix des matières premières, et l'augmentation des demandes d'allocation chômage ont le plus pesé sur l'indice.

EN BREF

□ **Préavis de grève des agents commerciaux de la SNCF en Bretagne.** – La CGT et la CFDT appellent les « agents commerciaux » (nouveau nom des contrôleurs) de la SNCF de Bretagne à faire grève du 31 décembre à 20 heures au 7 janvier à 8 heures pour protester contre *« la volonté d'assurer l'avancement des agents sur le critère des perceptions dans les trains »*. D'après un délégué CGT, interrogé par l'AFP, la grève pourrait entraîner des perturbations dans le trafic, les agents commerciaux étant seuls habilités à ordonner le départ des trains. Selon la direction régionale de la SNCF, à Rennes, les trains devraient circuler normalement, mais le service commercial à bord sera *« moins bien assuré »*.

□ **Grève prévue à la RATP les 30, 31 décembre et 1er janvier.** – La CGT, les autonomes du GATC, FO exécution, les indépendants et la CFTC ont lancé, un préavis de grève pour les 30, 31 décembre et 1er janvier, comme ils l'avaient fait pour les fêtes de Noël, afin d'obtenir une compensation pour le travail des dimanches et jours fériés. La direction prévoit, comme pour Noël, une baisse de trafic peu importante.

□ **Un milliard de francs de matériel français pour le métro de Caracas.** – La compagnie du métro de la capitale vénézuélienne a signé le vendredi 28 décembre avec le consortium français FRAMECA (Alsthom et Spie Batignolles notamment) un contrat pour l'acquisition d'équipement fixe et de matériel roulant d'un montant d'un milliard de francs. Cette commande, qui comprend 5,6 kilomètres de voies ferrées, 78 wagons, des installations électriques et des systèmes de contrôle, est destinée à la troisième ligne du métro de Caracas. Le financement de cette opération sera assuré par Paribas. – *(AFP.)*

□ **Des Centres Leclerc en Belgique.** – M. Michel-Edouard Leclerc, PDG du GALEC (centrale d'achat des Centres Leclerc), a l'intention d'ouvrir des magasins de grande surface en Belgique, selon une déclaration faite à la revue de la Confédération des immobiliers de Belgique, *Quidimmo*. Il a cependant souligné que le marché belge était soumis à une *« réglementation très stricte qui limite les velléités d'implantation »*. Il a précisé que le GALEC a *« réservé en option quatre ou cinq sites »* pour ses futurs adhérents mais que le projet *« est encore dans une phase d'attente »*.

□ **30 millions de visiteurs en Chine en 1990.** – 30 millions de touristes ont visité la Chine en 1990, apportant au pays 2,1 milliards de dollars (environ 10,5 milliards de francs), selon l'agence chinoise China News Service. Supérieur de 16 % à celui de 1989 (24,5 millions de touristes et 1,81 milliard de revenus), année troublée par la répression du « printemps de Pékin », ce résultat reste inférieur à l'année 1988 (2,25 milliards de dollars). Ce rétablissement partiel est dû à l'afflux de 900 000 visiteurs venus de Taïwan (+ 70 % par rapport à 1989) et aux Jeux asiatiques qui ont attiré plus de 150 000 étrangers à Pékin en septembre 1990.

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 26 AU 28 DÉCEMBRE

PARIS

Trois de chute

INDICE CAC 40

- 3 %

Encore une mauvaise semaine *Rue Vivienne*, la troisième consécutive, mais aussi une des plus *courtes de l'année*, et, heureusement la dernière. Mauvaise ? Exécrable conviendrait mieux, puisque durant ces *trois séances, coincées entre* les fêtes de la Nativité et le Jour de l'an, les valeurs françaises se sont en moyenne dépréciées de 3 % encore.

Dès mercredi, l'alerte rouge était à nouveau sonnée. Pas tout de suite. La journée avait commencé sur une note un peu lourde (- 0,69 %), avant que le *marché ne rebondisse inopinément* (+ 0,20 %), puis replonge franchement quelques minutes avant la clôture (- 1,73 %). Jeudi, une tentative de reprise *initiale (+ 1,08 %) échouait* très vite et, sans finir au plus bas (- 0,78 %), la Bourse devait encore nettement se tasser en fin de journée (- 0,52 %). A la *veille d'un nouveau et long week*-end de quatre jours, le mouvement de baisse s'accélérait nettement en séance (- 2,01 %) avant de se *ralentir*. La journée *ne s'en termina pas moins sur un* repli des cours de 1,44 % (ramené au dernier moment à 0,72 %), et la semaine par trois de chute (- 3 %).

Entre les 29 décembre 1989 et 28 décembre 1990, l'indice CAC 40 s'est en définitive allégé de 483,15 points (- 24,1 %) pour revenir de la cote 2 001,08 *au niveau* 1 517,93. *Cela ne* devait pas empêcher les boursiers de fêter dignement, tradition oblige, ce bout de l'an. Mais où sont donc passées les trêves d'antan ? Avec le temps, les « confiseurs » ont beaucoup changé. Surtout, l'actualité n'a plus les mêmes sagesses périodiques et presque rituelles. Pour tout dire, celle-ci n'a pas été ten*dre du tout. A la fin de 1989*, l'attention avait été partout détournée par les marchés allemands en liesse dans la perspective d'une réunification. Le conflit *du Golfe, les difficultés économi*ques des Etats-Unis (et même de l'Europe) et politiques de l'URSS tiennent, un an plus tard, le haut de l'affiche. Et les dernières nouvelles reçues de ces trois fronts pendant cette courte semaine n'ont pas été faites pour rassurer.

Les milieux boursiers en sont *convaincus : Bagdad et* Washington discutent dans l'ombre pour arriver à fixer un rendez-vous et commencer enfin à négocier. Mais sur ce seul point de la *date, le président américain* George Bush a reconnu lui-même qu'aucun progrès n'avait été accompli. Au nom de l'ONU, les adversaires vont-ils en découdre *dans une quinzaine de jours ?* Nul ne se hasarderait à un pronostic. En menaçant de prendre Israël comme première cible et de semer la terreur, M. Saddam *Hussein fait savoir par des voies* indirectes que des concessions sont possibles sur le Koweït, à condition de donner un début de réponse au problème palestinien. *Outre-Atlantique, la Maison* Blanche fait un jour savoir que ses troupes ne sont pas prêtes à entrer en guerre, l'autre que tout est paré, enfin que les « boys » *pourraient rentrer à la maison* sans avoir un coup de feu à tirer. La confusion est à son comble.

Les inquiétudes ne sont pas moindres s'agissant de la situation économique outre-Atlantique. *C'est maintenant confirmé :* la récession arrive là-bas à grands pas. Témoin de cette dégradation : les ventes de commandes de biens durables ont *plus fortement baissé en novem*bre (– 10,5 %) que prévu : en outre, l'indice des indicateurs précurseurs a encore baissé de 1,2 % le même mois. *Depuis juin, son recul est ininter*rompu et atteint 4,4 %, soit plus qu'entre mai et octobre 1984 (- 3,2 %). En Europe, la situation n'est pas infiniment meilleure. La *Grande-Bretagne* et l'Italie s'apprêtent à traverser une mauvaise passe, et la France, qui comptait sur la dynamique allemande, s'aperçoit que son chômage, *reflet de l'activité économique*, s'accroît trop vite avec des perspectives sur l'emploi assez pessimistes pour 1991, si l'on en croit les grands instituts de prévisions.

Pour couronner le tout, le siège occupé par M. Gorbatchev semble de plus en plus éjectable. Dernière péripétie de la peres*troïka : le chef du Kremlin a* réussi à l'arraché à faire élire à la vice-présidence de l'URSS, M. Ianaev, un apparatchik bon teint susceptible de calmer l'aile *conservatrice. Bref, les nuages* s'accumulent à l'horizon et il ne faut guère s'étonner, dans ces conditions, de voir la Bourse continuer à faire une prudente *retraite*. Beaucoup Rue Vivienne estiment que mieux vaut rajuster les positions à froid que d'avoir à le faire à chaud.

Pour 1991, les spécialistes ne sont guère optimistes. *Si l'on en* croit le commentateur de James Capel, *« l'espoir (le seul ?) en 1991 réside sur une décrue des taux français à la faveur d'un réaménagement monétaire au sein du SME »*. Comme les autres, il ne saurait trop recommander la prudence. Le temps n'est pas si éloigné où un autre analyste de cette société de Bourse avait révisé à la hausse la croissance des BNPA (bénéfice net par action) pour 1991 : + 14,8 % contre + 12,4 % pour 1990. Le rêve n'est plus en ligne avec la réalité.

Une enquête de la COB sur l'indice

L'événement de la semaine a été le plongeon surprise de l'indice CAC 40 au cours des cinq dernières minutes de la séance du mercredi 26 décembre. Après la Société de compensation des marchés conditionnels (SCMC) et *la Société des Bourses françaises* (SBF), la COB, gendarme de la Bourse, a décidé d'ouvrir une enquête. D'après les bruits recueillis, ce décalage brutal *aurait été provoqué par des* ventes, pour 180 millions de francs, dit-on, sur les grandes valeurs entrant dans la composition de l'indice. Il s'agit là d'une manœuvre courante lors de l'échéance des contrats optionnels, qui permet aux teneurs de marchés de réaliser des gains substantiels en quelques minutes. Mais devant l'ampleur prise cette fois par le mouvement, la SCMC avait décidé une heure après la clôture de relever le cours de compensation de l'indice de 1 536,89 à 1 548. Ce qui est son droit malgré le tort causé. Mais l'on murmure aussi qu'elle aurait agi ainsi sur la plainte d'un grand établissement de la place.

ANDRÉ DESSOT

Alimentation

	28-12-90	Diff.
Béghin-Say	599	- 11
Bongrain	2 250	+ 45
BSN	708	- 27
Carrefour	3 270	- 140
Casino	121	- 8
Euromarché	3 150	- 180
Guyenne-Gasc.	1 050	- 15
LVMH	3 348	- 103
Occid. (Gle)	605	+ 13
Olipar	230	- 12,50
Pern.-Ricard	912	- 28
Promodès	1 930	- 25
Saint-Louis	1 229	- 20
Source Perrier	1 099	- 44
Nestlé	29 230	- 250

Banques, assurances, sociétés d'investissement

	28-12-90	Diff.
AGF	450,10	+ 0,10
Bail Equipement	105	- 1
Bancaire (Cie)	435	- 34
Cetelem	454	- 18
CCF	148	- 5
CFF	826	- 37
CFI	340	- 5
Chargeurs	660	- 45
CPR	210	- 15
Eurafrance	1 312	+ 2
GAN	1 642	- 8
Hénin (La)	475	- 5
Locafrance	410,50	+ 0,50
Locindus	669	+ 29
Midi	948	- 42
Midland Bank	98	+ 4,50
OFP	1 375	- 35
Paribas	422,10	- 29,90
Prétabail	956	- 21
Schneider	637	- 7
Société générale	377	- 17,50
Sovac	521	inch.
Suez (Cie fin.)	279	- 9,50
UAP	460	- 47
UCB	142	- 4,90

Pétroles

	28-12-90	Diff.
BP-France	87	- 2
ELF-Aquitaine	282,70	- 11,80
Esso	665	+ 18
Primagaz	662	- 9
Sogerap	387,90	- 2
Total	635	- 15
Exxon	264	+ 4 80
Petrofina	1 616	+ 9
Royal Dutch	399,50	+ 5,50

Produits chimiques

	28-12-90	Diff.
Inst. Mérieux	3 020	- 60
Labo-Bell	2 400	+ 50
Roussel-Uclaf	1 798	- 122
Synthélabo	580	inc.
BASF	663	- 31
Bayer	729	- 23
Hoechst	708	- 25
Imp. Chemie	85,50	- 0,10
Norsk Hydro	154,50	- 1 80

Matériel électrique

	28-12-90	Diff.
CGE	536	- 11
CSEE (ex-Signaux)	145,10	- 9,90
Générale des eaux	2 145	- 86
Intertechnique	1 051	inch.
Labinal	840	- 20
Legrand	3 400	- 25
Lyon. des eaux	476	- 16
Matra	212	- 4
Merlin-Gerin	449	- 10
Moulinex	75	- 2
Radiotechnique	305	- 12
SEB	1 202	- 8
Sextant-Avionique	482	- 18
Thomson-CSF	117,50	- 2,10
IBM	583	- 1
ITT	251	- 0,50
Schlumberger	285	+ 1,90
Siemens	1 981	- 24

Bâtiment, travaux publics

	28-12-90	Diff.
Auxil. d'entr.	1 134	- 17
Bouygues	410,20	- 19,80
Ciments franç.	912	- 8
GTM	290	- 10,20
Immob. Phénix	132,50	+ 1,40
J. Lefebvre	631	+ 1
Lafarge C.	311,50	- 6,50
Poliet et Chaus	395	- 6
SGE-SB	159,10	- 5

Mines, caoutchouc

	28-12-90	Diff.
Géophysique	770	+ 5
Imétal	207	- 3
Métaleurop	68	- 4,80
Michelin	62,10	- 2
RTZ	43,65	- 0,25
ZCI	1,68	- 0,11

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	*Val. en cap. (F)*
Havas	931 533	413 627 956
CNE 3 %	85 447	324 062 446
Cr. lyo. TP 84	262 007	251 214 885
CGE	352 449	192 949 507
Paribas act. A	417 080	185 028 798
Olipar	690 718	165 593 760
ELF-Aquitaine	487 826	141 436 311
Air Liquide	147 378	113 582 963
Eaux (G. des)	51 586	113 074 245
MIUX (G. des)	51 586	113 074 245
Midi (Cie du)	109 085	107 403 002
LVMH M.-H.	30 425	105 648 624
BSN	134 683	98 361 683
Peugeot SA	191 277	95 862 738

(*) Du vendredi 21 décembre au jeudi *27 décembre 1990 inclus.*

Mines d'or, diamants

	28-12-90	Diff.
Anglo-American	145	+ 0,50
Amgold	360,50	+ 7
Buf. Gold M.	71,50	+ 2,50
De Beers	101	- 1,80
Drief. Cons.	56	+ 2,50
Gencor	14,95	+ 0,50
Harmony	37,60	- 0,45
Randfontein	21,80	- 0,70
Saint-Helena	40,50	- 0,40
Western Deep	150,50	+ 0,50

Filatures, textiles magasins

	28-12-90	Diff.
Agache (Fin.)	783	- 9
BHV	680	+ 55
CFAO	378	+ 25
Damart	1 729	- 46
DMC	290,10	- 12
Gal. Lafayette	1 550	- 15
Nouvelles Galeries	800	+ 60
Printemps	575	inch.
La Redoute	3 230	- 20
SCOA	14,10	inch.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 28 décembre 1990
Nombre de contrats : 52 301.

COURS	ÉCHÉANCES			
	Mars 91	*Juin 91*	*Sept. 91*	–
Premier	–	–	–	–
+ haut	100,06	100,22	100,06	–
+ bas	99,96	100,18	100,06	–
Dernier	100,06	100,18	100,06	–
Compensation	*100,04*	*100,22*	*100,02*	–

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Zodiac	+ 13,1	Marine Wendel	- 13,0
Nouv. Galeries	+ 9,6	BIC	- 10,3
Baz. H. de Ville	+ 8,8	Salvepar	- 9,1
Lucbaire SA	+ 7,1	Bancaire (Cie)	- 8,8
Bolloré	+ 6,2	Compt. Entrepr.	- 8,5
CFAO	+ 6,1	GTM Entrepose	- 8,2
Sligos	+ 5,6	CEGID	- 8,0
Rhône-Poul.	+ 4,6	Arjomari Prioux	- 7,5
BAFIP	+ 3,9	DAP	- 7,5
BIP	+ 3,9	Ecco	- 7,3
Géophysique	+ 3,9	Casino	- 6,6
Pas-de-Calais	+ 3,8	Roussel-UCLAF	- 6,6
Legris Indust.	+ 3,6	Berger SA	- 6,4
Avenir HM	+ 3,5	Saupiquet	- 6,4

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (*en milliers de francs*)

	24 déc.	25 déc.	26 déc.	27 déc.	28 déc.
RM	–	–	1 761 784	1 319 517	–
Comptant					
R. et obl.	–	–	*13 525 557*	*11 582 367*	–
Actions	–	–	858 263	202 807	–
Total	–	–	*16 145 604*	*13 104 691*	–

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1989)

Françaises	–	–	72,7	72,4	–
Étrangères	–	–	80	80,1	–

SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES
(base 100, 31 décembre 1981)

Indice gén.	–	–	414,7	415,8	413

(base 1 000, 31 décembre 1987)

Indice CAC 40	–	–	1 536,89	1 528,90	1 517,93

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 21-12-90	Cours 28-12-90
Or fin (kilo en barre)	63 600	64 500
– (kilo en lingot)	63 850	64 650
Pièce française (20 fr.)	409	429
• Pièce française (10 fr.)	417	420
Pièce suisse (20 fr.)	442	451
Pièce latine (20 fr.)	376	395
• Pièce tunisienne (20 fr.)	360	372
Souverain	470	481
• Souverain Elizabeth II	510	496
• Demi-souverain	385	365
Pièce de 20 dollars	2 380	2 440
– 10 dollars	1 220	1 230
• – 5 dollars	730	730
– 50 pesos	2 425	2 445
• – 20 marks	480	478
– 10 florins	380	386
• – 5 roubles	287	287

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

NEW-YORK

Sur la réserve

INDICE DOW JONES

- 0,28 %

La multiplication des signes de récession, la remontée des taux d'intérêt *et des prix pétro*liers, alors que persistent les inquiétudes sur la crise du Golfe, ont maintenu Wall Street sur la réserve toute la semaine. L'indice Dow Jones des *valeurs vedettes a terminé* la semaine en baisse de 7,45 points (0,28 %) par rapport à la clôture de vendredi dernier.

Les fêtes de Noël et un retard d'une heure et demie de l'ouverture jeudi, à la suite d'un incendie dans les locaux abritant le sys*tème informatique de la grande* Bourse new-yorkaise, amputaient l'activité déjà anémique. Les investisseurs, appréhendant de plus en plus une guerre au Proche-Orient à l'approche du 15 janvier, date à laquelle les Nations unies ont autorisé le *recours éventuel à la force contre* l'Irak, ont davantage été déprimés par les statistiques publiées cette semaine, faisant craindre que la récession où sont entrés les Etats-Unis depuis octobre ne soit plus longue et plus sévère que prévu. En effet, les commandes de biens *durables ont plongé* de 10,5 % en novembre, et l'indice composite des principaux indicateurs économiques a chuté de 1,2 %, ce qui représente la cinquième baisse consécutive. De plus, les cours du pétrole, qui étaient tombés vendredi dernier à moins de 26 dollars le baril, ont approché le cap des 28 dollars. Sur le mar*ché du crédit*, le taux des bons du Trésor à trente ans, principale valeur de référence, tombé à 8,07 % après la baisse d'un demi-point du taux d'escompte de la Fed la semaine précédente, a rapidement repris sa progression, fluctuant cette semaine entre 8,36 % et 8,24 %.

Ces évolutions, jugées inquié*tantes par les experts*, qui voient s'envoler l'espoir d'une reprise boursière au début de l'an prochain, ont incité de nombreux opérateurs à s'abstenir, seules des opérations de mise à jour de fin d'année contenant le recul de l'indice.

Indice Dow Jones du 28 décembre : 2629,21 (contre 2636,666).

	Cours 21 déc.	Cours 28 déc.
Alcoa	58 7/8	57 1/8
ATT	31	30
Boeing	46 1/2	45 7/8
Chase Man. Bank	*10 7/8*	*10 3/8*
Du Pont de Nemours	36 3/4	37
Eastman Kodak	41 7/8	41 5/8
Exxon	50 3/4	51 5/8
Ford	26 3/8	26 3/4
General Electric	58	57 1/2
General Motors	34 7/8	34 1/2
Goodyear	17 1/8	19
IBM	113 7/8	113 3/8
ITT	49 5/8	48 3/8
Mobil Oil	56 1/2	58 3/8
Pfizer	81 3/8	80 5/8
Schlumberger	55 1/4	55 7/8
Texaco	58 1/8	60 3/8
UAL Corp. (ex-Allegis)	112 1/2	113
Union Carbide	17 5/8	16 7/8
USX	30	30 1/8
Westinghouse	28	28 5/8
Xerox Corp	35 3/8	35 1/4

TOKYO

Nouvelle baisse

INDICE NIKKEI

- 1,12 %

Il n'y avait pas de quoi pavoiser, vendredi 29 décembre, lors de la *Dainokai*, la dernière séance de l'année à Kabuto-Cho, qui fut marquée néanmoins par les traditionnels applaudissements. Au cours de l'année 1990, les cours ont chuté de 38,7 %, entraînés vers le bas par la hausse des taux d'intérêt et la crise du Golfe. La dernière séance a été à l'image de l'ensemble de l'année : morose.

L'indice Nikkeï a perdu sur la semaine 1,12 % la dernière journée enregistrant, pour la première fois en quatre ans, une baisse des cours. Voilà tout juste un an, l'indice Nikkeï était au plus haut, atteignant les 38 915 yens.

*Malgré une légère reprise de l'ac*tivité jeudi avec un volume de transactions qui a porté sur 328,9 millions d'actions, les cours n'ont guère évolué au cours de la semaine écoulée. Frileusement, les investisseurs prenant leurs bénéfices dès qu'ils avaient l'impression que le prix de leurs actions ne monterait pas plus haut. Au cours de la seule demi-séance de vendredi, les transactions ont porté *sur 180 000 actions. Les faibles* poussées d'achat n'ont cependant pas compensé la pression exercée par les opérateurs qui cherchaient à récupérer des marges.

Les investisseurs semblaient surtout préoccupés de conserver leurs positions : la crise du Golfe et désormais l'instabilité en URSS les rendant des plus attentistes. Sans incitation à acheter mais sans raison non plus de vendre, le marché est resté plat, commente un opérateur de Yamaichi Securities. Le Kabuto-Cho rouvrira le 3 janvier *pour une demi-journée.*

PHILIPPE PONS
(de notre correspondant)

	Cours 21 déc.	Cours 28 déc.
Akai	575	558
Bridgestone	1 010	990
Canon	*1 310*	*1 280*
Fuji Bank	2 390	2 440
Honda Motors	1 290	1 290
Matsushita Electric	1 600	1 590
Mitsubishi Heavy	685	668
Sony Corp.	6 100	5 840
Toyota Motors	1 730	1 750

FRANCFORT

Tassement – 1,18 %

Le marché francfortois n'a pas réussi à se redresser au cours d'une semaine boursière réduite à deux jours (après les fêtes de Noël), terminant ainsi l'année en baisse. L'indicateur instantané DAX a perdu 1,18 % par rapport *au 21 décembre. Il s'est ainsi* rapproché de son niveau le plus bas de l'année, où il cotait *1 320,43 points le 28 septembre.*

Durant les deux séances, les opérateurs ont avancé les mêmes arguments pour expliquer cette morosité, à savoir l'absence des *investisseurs, toujours préoccupés* par la situation du Golfe. Le volume des transactions sur les *huit places boursières de la RFA* a ainsi été particulièrement peu conséquent, n'atteignant que *4,82 milliards de DM*, contre 22,63 milliards la semaine précédente.

Indices du 28 décembre : DAX 1398,23 (contre 1414,88) ; Commerzbank 1701,43 (contre 1735).

	Cours 21 déc.	Cours 28 déc.
AEG	204	200
BASF	207,90	207
Bayer	219,50	218
Commerzbank	232	228,50
Deutschebank	603,50	597
Hoechst	217,80	210
Karstadt	605	600
Mannesman	266	262,50
Siemens	592	585,20
Volkswagen	337	336,90

LONDRES

Stable – 0,18 %

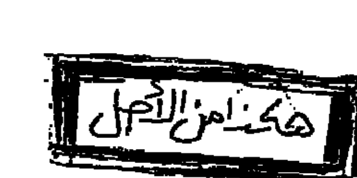
Les cours des valeurs se sont orientés à la baisse vendredi en fin d'après-midi, et la semaine s'est achevée ainsi sur une note quasi inchangée avec une légère baisse de 0,18 %.

Vendredi, après avoir commencé la journée en hausse, *les valeurs* ont piqué du nez dans un climat alourdi par les craintes de l'éclatement d'*une guerre dans le Golfe*. La Grande-Bretagne a rappelé dans la journée des réservistes pour la *première fois* depuis vingt-cinq ans.

Lundi 31, le marché sera ouvert *une demi-journée seulement*. Le contrat à terme pour achat sur indice Footsie avec échéance décembre sera remplacé par l'échéance de juin.

Indices « *FT* » du 28 décembre : 100 valeurs 2160,4 (contre 2164,4) ; 30 valeurs 1685,2 (contre 1688,4) ; mines d'or 150 (contre 149,5) ; fonds d'Etat 82,11 (contre 82,53).

	Cours 21 déc.	Cours 28 déc.
Bowater	480	480
BP	336	337
Charter	410	415
Courtaulds	325	327
De Beers	10,25	10,47
Glaxo	862	855
GUS	14	14
ICI	885	870
Reuters	665	710
Shell	462	461
Unilever	687	684
Vickers	188	190





CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Avancée des eurodevises européennes

En dépit d'une sensible avance des compartiments des grandes devises européennes, le volume des nouveaux euro-emprunts s'est fortement contracté ces douze derniers mois par rapport à l'année précédente. Il est tombé environ à 182 milliards de dollars alors qu'en 1989 il avait atteint près de 214 milliards.

La chute d'une année à l'autre est principalement due aux émissions libellées dans la monnaie américaine, qui, avec un peu plus de 70 milliards, conserve certes sa prééminence mais dont la part relative a reculé à environ 38 % contre 55 %.

Cette évolution est elle-même la conséquence de la diminution d'une catégorie particulière d'obligations, celles munies de bons de souscription d'actions lancées pour le compte de débiteurs japonais dont l'émission a été interrompue pendant plusieurs mois à la suite de l'effondrement de la Bourse de Tokyo de février dernier.

Ces transactions japonaises avaient à elles seules représenté près de 30 % de toute l'euro-activité primaire en 1989. Après le dollar, les monnaies les plus utilisées sur l'euromarché des capitaux durant l'année qui s'achève ont été dans l'ordre, le yen (avec près de 22 milliards de dollars cette année contre 14,5 en 1989), la livre sterling (plus de 21 milliards contre 20), le deutschemark (plus de 18 milliards contre 16,6), l'écu (près de 18 milliards contre 12), le franc français (plus de 9 milliards contre 4,3), le dollar canadien (plus de 6 milliards contre 3,7) et le dollar australien (près de 6 milliards contre 6,6).

Pour ce qui est de l'importance relative des centres financiers en Europe, ces comparaisons sont très parlantes. Elles montrent bien l'effacement de Londres où sont montées toutes les euro-émissions en dollars.

Elles témoignent de la solide position de Francfort (d'où proviennent toutes les émissions internationales en marks), ainsi que du rôle grandissant de Paris.

Comme le fait la Bundesbank allemande pour ce qui la concerne, le Trésor public français exige que les euro-émissions en francs aient lieu sur le territoire où s'exerce sa compétence. L'interprétation des données portant sur l'écu et, dans une moindre mesure, sur la lire doit être nuancée car les euro-emprunts dans ces monnaies peuvent voir le jour dans différentes capitales.

Une autre constatation s'impose à la lecture de ces chiffres, celle que la progression de l'écu ne se fait nullement au détriment des principales monnaies nationales qui entrent dans sa composition. Il est significatif de voir son rôle augmenter parallèlement à un renforcement de ceux du deutschemark, du franc français, de la livre sterling et de la lire italienne.

L'écu est, selon toute vraisemblance, appelé à devenir la devise de notre continent, mais on n'en est pas encore là. Dans tous les pays qui, officiellement, se montrent très en faveur de cette monnaie, les autorités ont également à cœur de promouvoir l'utilisation de leur propre monnaie.

Des émissions débordant le cadre de l'euromarché

Les enseignements que procure la lecture de telles statistiques annuelles sont précieux et il n'est pas question d'en contester la valeur. Toutefois, nombreux sont, les spécialistes qui se montrent très prudents dans leurs conclusions. Ils le font parce que les définitions étroites de l'euromarché ne permettent plus de cerner l'activité du marché international des capitaux. Celle-ci déborde de plus en plus pour s'étendre aux compartiments nationaux.

Ainsi pour ce qui est des emprunts en écus, se limiter aux seules euro-émissions revient à donner un bien pâle reflet de la réalité. Cela incite à faire abstraction de la multiplication des fonds d'Etat libellés dans la monnaie européenne, tout simplement parce que leur caractère national est trop marqué au moment de leur lancement. Pourtant, de telles émissions sont en fait parmi les plus internationales qui soient. La qualité des signatures et leur taille font d'elles des placements particulièrement recherchés à l'étranger.

Le dernier emprunt du Trésor français en écus, dont le montant s'élève à 1,5 milliard, a été distribué pour plus des trois quarts en dehors de l'Hexagone. Cette émission, sur le marché secondaire, fait l'objet d'échanges très nourris. De tous les titres en écus, elle est même, et de loin, la plus activement négociée. Or, pour des raisons techniques, les puristes se refusent à la considérer comme faisant partie de l'euromarché.

Les questions de définition de ce genre vont probablement se poser avec toujours plus d'acuité aux cours des mois qui viennent. C'est, en effet, une des grandes tendances actuelles que de répartir le plus largement possible, au-delà des frontières nationales, les obligations gouvernementales ou celles de grands établissements publics.

Durant la semaine de Noël, l'activité primaire sur l'euromarché est demeurée confinée dans le compartiment du yen. Il n'y a eu qu'une exception, celle d'un petit emprunt libellé dans la devise américaine. Dans tous les cas, les débiteurs portent des noms japonais, les établissements financiers qui s'en occupent sont d'origine japonaise et tout indique que les titres trouveront preneurs au Japon.

Dans l'ensemble, ces transactions asiatiques n'ont guère retenu l'attention des spécialistes, qui se souciaient déjà du grand nombre d'opérations attendues pour janvier. Le marché de l'écu promet d'être particulièrement sollicité. Plusieurs pays européens et au moins deux organisations supranationales ont prévu d'y puiser bientôt des fonds en quantité très importante.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

Le dollar revient en arrière

Le rebond du dollar, à la fin de l'autre semaine, provoqué par la démission surprise du ministre soviétique des affaires étrangères, a été aux trois quarts amputé au terme de la dernière semaine de l'année. Les cours de la devise américaine, qui étaient passés brusquement de 1,48 DM à 1,53 DM et de 5,05 F à 5,20 F, se retrouvaient, à la veille du week-end, à 1,50 DM et 5,10 F.

Outre l'atténuation de l'onde de choc en provenance de Moscou, les mauvaises nouvelles en provenance des Etats-Unis, à savoir une chute de 10,5 % des commandes de biens durables en novembre, ont rappelé aux opérateurs que, pour l'instant, les données fondamentales de l'économie américaine sont de nature à affaiblir le billet vert. Cette chute de 10,5 % est la plus forte qui ait jamais été enregistrée depuis janvier 1990. Générale pour tous les secteurs, elle confirme que les Etats-Unis sont bien entrés en récession. Son ampleur a surpris, car les analystes tablaient sur un recul de 3 % en moyenne.

Le recul du dollar s'est amplifié après l'annonce, vendredi, d'une chute de 1,2 % de l'indice composite en novembre. Dans ces conditions, les milieux financiers internationaux attendent un nouvel assouplissement de la politique monétaire de la Réserve fédérale américaine, qui, la semaine dernière, a abaissé de 7,25 % à 7 % son taux d'intervention, après avoir ramené de 7 % à 6,50 % son taux d'escompte. Le prochain rendez-vous est le 4 janvier prochain, date à laquelle seront publiés les chiffres sur l'emploi, probablement mauvais.

Regain de fermeté du mark

Affaibli par le rebond du dollar, le mark s'est raffermi à nouveau, ce qui entretient les tensions au sein du système monétaire européen. A Paris, le cours de la devise allemande, qui, à la veille du week-end dernier, était retombé de 3,4150 F à moins de 3,40 F, s'est retrouvé à 3,4030 F le vendredi 28 décembre. Sans doute, les marchés se montrent-ils extrêmement creux : *« C'est la première fin d'année où on ne fait vraiment rien »*, soupire M. Jacques Demay, à la Banque Midland à Paris. Mais les opérateurs seront attentifs à l'évolution des cours dans les premières semaines de 1991. Si le mark reste toujours aussi ferme, la Banque de France sera peut-être contrainte d'annuler la baisse de 0,25 % de ses taux directeurs consentie en novembre. Tout dépendra de l'attitude de la Bundesbank, après les échéances de la fin d'année.

L'année écoulée, en tout cas, aura vu un raffermissement progressif et temporaire du franc vis-à-vis du mark, qui valait près de 3,42 F fin décembre 1989, à un centime de son cours plafond de 3,4305 F et, d'avril à novembre, retomber au voisinage et même en dessous de son cours pivot (médian) de 3,3538 F. En fin d'année, toutefois, la devise allemande s'est retrouvée au-dessus de 3,40 F, comme on l'a vu, en raison de la nouvelle hausse des taux directeurs de la Bundesbank. Toujours l'Allemagne !

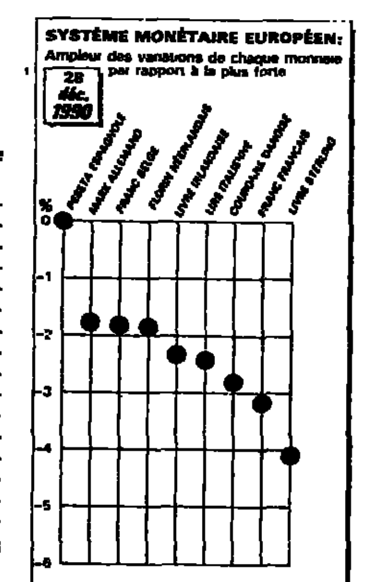
F. R.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 24 DÉCEMBRE AU 28 DÉCEMBRE 1990

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,9150	–	19,5810	77,9423	66,6444	3,2226	59,1016	0,0884
	1,8830	–	19,2178	76,1615	65,3595	3,1646	57,9374	0,0867
Paris	9,7799	5,1070	–	398,05	340,35	16,4583	301,83	4,5155
	9,7882	5,2035	–	396,31	340,09	16,4668	301,48	4,5130
Zurich	2,4569	1,2830	25,1224	–	85,5048	4,1347	75,8274	1,1344
	2,4724	1,3130	25,2330	–	85,8170	4,1551	76,0718	1,1388
Francfort	2,8735	1,5006	29,3815	116,95	–	4,8356	88,6820	1,3267
	2,8810	1,5300	29,4033	116,53	–	4,8417	88,6443	1,3270
Bruxelles	59,4224	31,03	6,0760	24,1855	20,6797	–	18,3392	2,7436
	59,5028	31,60	6,0728	24,0670	20,6536	–	18,3082	2,7407
Amsterdam	3,2402	1,6920	33,1312	1,3188	112,76	5,4528	–	1,4960
	3,2500	1,7260	33,1700	1,3145	112,81	5,4620	–	1,4970
Milan	2165,86	1131	221,46	881,52	753,75	36,4486	668,44	–
	2171,10	1153	221,58	878,14	753,59	36,4873	668,02	–
Tokyo	259,10	135,30	26,4936	105,45	90,1699	4,3602	79,9645	0,1196
	256,09	136,00	26,1362	103,58	88,8889	4,3038	78,7949	0,1180

A Paris, 100 yens étaient cotés le vendredi 28 décembre 3,7745 F, contre 3,8261 F le vendredi 21 décembre.



MATIÈRES PREMIÈRES

Retour à l'équilibre pour le cuivre

Le cuivre a connu une année en dents de scie, culminant en mars à 2 000 livres avant de retomber brutalement à ses niveaux les plus bas, autour de 1 200 livres la tonne. Les opérateurs ont ainsi anticipé un retour à l'équilibre de l'offre et de la demande, alors que les premiers mois de 1990 avaient été émaillés par des incidents de production de tous ordres. La célèbre mine chilienne d'El Teniente (Le lieutenant) a connu à deux reprises des explosions et des interruptions d'activité, tandis que les mineurs obtenaient le droit de grève (dont ils n'ont pas encore usé) du nouveau régime. Le manque à produire a été évalué à 18 000 tonnes. De son côté, la mine de Bougainville est restée fermée toute l'année sous la pression des révolutionnaires de l'île réclamant leur indépendance au gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée.

L'élection au Pérou du nouveau président Alberto Fujimori n'a pas empêché un grave conflit social dans les mines de la compagnie d'Etat Minero Peru. Trois mille cinq cents mineurs ont cessé le travail pendant six semaines, entraînant des pertes estimées à 400 000 dollars par jour. Les salaires des mineurs ont finalement été multipliés par deux (pour atteindre 150 à 200 dollars par mois), mais la compagnie a dû déclarer les « forces majeures » sur les livraisons de cuivre qu'elle s'était engagée à honorer en octobre.

En Afrique, les retards d'acheminement en provenance du Zaïre et de Zambie se sont aussi fait sentir sur l'offre. Mais en dépit de ces différents goulets d'étranglement, les professionnels admettent qu'en 1990 la production aura progressé, et qu'elle augmentera encore en 1991. D'après les courtiers américains Shearson Lehman Brothers, cette amélioration tient d'abord à l'ouverture de la nouvelle mine chilienne de La Escondida dont les capacités de production atteindront, en 1992, 320 000 tonnes par an. La fin de la dictature au Chili s'accompagne d'un nouveau souffle dans le secteur minier. La société d'Etat Codelco n'est plus dirigée par des militaires et ses nouveaux responsables, parfois venus du négoce, sont tenus pour de bons connaisseurs du cuivre. Avec une production de 1,19 million de tonnes pour 1990, la Codelco passe pour bénéficier des coûts d'extraction les moins élevés du monde, à 47,4 cents par livre. Sa position s'est toutefois détériorée depuis le début de la décennie.

La route namibienne

En 1982, le coût de production des unités américaines s'élevait à 85 cents par livre et les Chiliens espéraient bien mener une stratégie d'éviction, en mettant hors jeu les pans les moins compétitifs de l'industrie cuprifère de « l'Oncle Sam ». Aujourd'hui, les coûts de production américains sont revenus à 50 cents la livre...

Entre 1990 et 1994, le nouveau gouvernement chilien escompte des investissements de 5,4 milliards de dollars dans le secteur minier, en privilégiant désormais l'investissement privé étranger. Les réserves minières de la Codelco allant en s'épuisant, la part de la firme d'Etat dans la production nationale devrait progressivement se restreindre. A La Escondida, la majorité du capital est détenu par l'australien Broken Hill, et le tour de table accueille aussi des investisseurs japonais. Le groupe finlandais Outokumpu a signé avec la Codelco un mémorandum prévoyant une coopération mutuelle dans la prospection, la transformation, le raffinage et la fabrication d'alliages.

L'autre élément favorable à l'offre se situe en Afrique où la proclamation de l'Indépendance de la Namibie vis-à-vis de Pretoria s'est notamment traduite par l'extension de la route du cuivre depuis la « copperbelt » jusqu'au port namibien de Walvis-Bay. Habituellement, les chargements quittaient le Zaïre et la Zambie pour le port de Dar-es-Salaam (Tanzanie), qu'ils atteignaient en vingt jours, ou pour le port de Beira (Mozambique), joignable en trente jours. Le trajet menant à Walvis-Bay s'effectue seulement en dix jours.

Globalement, les stocks mondiaux de cuivre s'élèvent à 800 000 tonnes, (dont 197 500 tonnes sur les marchés de Londres et New-York), soit l'équivalent de 4,8 semaines de consommation. Dans sa revue trimestrielle, le conseil intergouvernemental des pays exportateurs de cuivre (CIPEC) estime que le niveau moyen des stocks de ces quatre dernières années a été le plus bas enregistré en seize ans. En 1990, la production s'est accrue de 3,1 % et la consommation de 1,5 %.

ERIC FOTTORINO

PRODUITS	COURS DU 28-12
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 356 (+ 15) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 573 (+ 21) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	8 400 (+ 150) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Mars	303,2 (+ 2,2) Francs/tonne
Café (Londres) Janvier	604 (=) Livres/tonne
Cacao (New-York) Mars	1 149 ( ) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mars	261 (=) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mars	232 (– 17) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Mars	168,40 (– 1,6) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Fin d'année maussade

L'exercice 1990 s'est achevé à Paris sur une note plutôt maussade, après le coup de froid de l'avant-dernière semaine de l'année, venu tout droit de l'URSS, sur l'annonce de la démission du ministre soviétique des affaires étrangères, M. Chevardnadze. Certes, le climat s'est timidement réchauffé, l'onde de choc s'atténuant un peu, mais les incertitudes demeurent, que ce soit sur l'évolution de la situation politique en URSS, la politique future de la Banque fédérale d'Allemagne, et surtout la situation dans le Golfe. En conséquence, le cours de l'échéance de mars sur le MATIF, qui avait chuté à 99,75 en fin de semaine, après avoir poussé une pointe à 101,20, se rétablissant aux alentours de 100. Le scénario a été le même pour le rendement de l'OAT à dix ans, qui frôlait 10 % à la veille du week-end.

Sur un an, les cours sur le MATIF auront ainsi perdu près de six points (105,70 fin 1989) après avoir fléchi à deux reprises, en février-mars à 96, en raison de l'ascension des taux longs allemands, et à 95,70 en début d'octobre, en liaison avec la crise du Golfe. Le rendement de l'OAT à dix ans est passé en douze mois de 9,30 % à 10 %, avec deux pointes à 10,70 %, une en février et une en octobre. Sur le court terme, en revanche, un recul a été enregistré, le loyer de l'argent au jour le jour revenant de 11 % fin décembre 1989, période de vive tension, il est vrai, pour cause de faiblesse du franc, à 9,50 % environ, ce qui a fait cesser le phénomène d'inversion qui s'était produit en 1989, le court terme passant au-dessus du long terme, ce qui bouleversait la hiérarchie traditionnelle. Entretemps, la Banque de France avait ramené son taux directeur de 10 % à 9,25 %.

Sur le marché obligataire, la semaine aura été totalement vide, comme la semaine précédente, d'ailleurs. L'activité va reprendre le 3 janvier 1991 avec la première adjudication d'obligations assimilables du Trésor pour l'exercice 1991, et, peut-être, un emprunt de la Caisse autonome de refinancement (CAR).

L'année 1990 aura été une année grise pour le marché français des obligations avec des volumes de transactions et d'émissions quasiment stagnants. En ce qui concerne les transactions, elles sont restées pratiquement inchangées à 3 200 milliards de francs environ contre 3 180 milliards de francs en 1989, année elle-même en recul de 7 %, après, il est vrai, des bonds de 45 % en 1987 et de 46,7 % en 1988. Il semble donc que, dans ce domaine, un régime de croisière se soit instauré.

Année médiocre pour les obligations

Quant aux émissions, leur courbe reste désespérément plate, avec 321 milliards de francs en 1990, contre 311 milliards de francs en 1989, et 326 milliards de francs en 1988, selon les statistiques du Crédit lyonnais. En francs constants, le volume d'émissions décroît, avec une particularité : en 1990, *toujours selon les statistiques du Crédit lyonnais*, le montant des remboursements aura atteint 125 milliards de francs et celui des coupons payés 230 à 240 milliards de francs, soit environ 360 milliards de francs au total. Cela signifierait que le marché français des obligations tourne en circuit fermé, une grande partie des coupons versés étant conservés ou réinvestis par les emprunteurs, compagnies d'assurances, caisses de retraite, SICAV de capitalisation, etc.

Le stock d'obligations françaises s'élève à plus de 2 500 milliards de francs, chiffre à rapprocher de l'encours des SICAV de trésorerie du type monétaire, c'est-à-dire investies dans des produits financiers à vie courte (bons du Trésor, certificats de dépôts des banques, billets de trésorerie, etc.) : cet en-cours frise actuellement les 1 000 milliards de francs, avec des rendements qui avoisinent 10 %, guère inférieur à celui des obligations. On est donc tenté d'expliquer la relative stagnation des émissions d'obligations par la progression accélérée des SICAV monétaires, produit financier de plus en plus attirant, aux dépens des autres produits tels que les comptes sur livrets, et, effectivement, les obligations. Un beau sujet de méditation pour le Trésor...

En 1990, le Trésor aura levé pour 137 milliards de francs d'obligations en chiffres bruts, dont il faut déduire 13,27 milliards de francs pour les titres émis en échange des obligations renouvelables du Trésor fournies en paiement (contre 32 milliards de francs l'an dernier). Des 124 milliards de francs restants, il faut encore déduire environ 8 milliards de francs pour tenir compte des émissions effectuées au-dessous de la valeur nominale des titres, pratique nouvelle du Trésor, ce qui ramène à 116 milliards de francs environ le montant net des capitaux levés par l'Etat contre 97,6 milliards de francs en 1989. En 1990, le montant brut des adjudications d'obligations assimilables du Trésor (OAT) a atteint 113 milliards de francs, auxquels s'ajoutent 13,8 milliards de francs fournis par les offres non compétitives des spécialistes en valeur du Trésor (SVT).

A noter, enfin, un bond des émissions de l'Etat en écu, 26,7 milliards de francs au total, dont 16,25 milliards de francs par adjudication, et 10,44 milliards de francs par émission classique garantie par un syndicat de banques.

Pour les autres émetteurs, relevons un véritable bond des services publics (+48,6 %) à 50,8 milliards de francs contre 34,2 milliards de francs, qui reflète leurs besoins de capitaux, à la fois pour leur développement et le remboursement de leurs emprunts précédents. En revanche, les institutions financières ont été moins actives, à 85,23 milliards de francs, contre 108,1 milliards de francs (-21,2 %), tandis que le secteur industriel et commercial variait peu à 36 milliards de francs (+3,2 %).

Enfin, toujours selon les statistiques du Crédit lyonnais, la part des emprunts obligataires classiques à taux variable a fléchi de 33,3 %, revenant de 68,27 milliards de francs à 45,56 milliards, dont 32,9 milliards, en fonction du marché monétaire, et 12,6 milliards de francs en fonction du marché financier.

FRANCOIS RENARD

□ **Les réserves de changes de Taïwan deviennent les premières du monde.** – Taïwan est devenu le plus important détenteur de devises étrangères devant le Japon et l'Allemagne avec des réserves de changes équivalant à 72 milliards de dollars (360 milliards de francs), a annoncé samedi 29 décembre le gouverneur de la Banque centrale M. Samuel Hsieh. Le pays détient par ailleurs 5,6 milliards de dollars de réserves d'or. M. Hsieh a attribué la hausse des réserves en devises à des achats massifs de dollars effectués par la Banque centrale depuis juillet, et au ralentissement des sorties de capitaux. – *(AFP.)*

Le Monde

Tensions autour des bases de l'ex-RDA

La grande déprime des soldats soviétiques

PRENZLAU (Allemagne orientale)
de notre envoyé spécial

« *Jugend Treffpunkt, Bar, Disco, Spielautomaten* » (Foyer pour les jeunes, Bar, Disco, Machines à sous). Le panneau, en allemand, serait banal s'il ne se trouvait à l'entrée du club des officiers soviétiques de Prenzlau, au beau milieu des quartiers d'habitation de l'armée rouge, à la périphérie de la petite ville de garnison. Après la chute du régime communiste, le haut commandement soviétique de l'ex-RDA a dû se faire à l'idée que les choses ne seraient jamais plus comme avant. Plus question de compter sur la bonne vieille Stasi pour garantir l'amitié fraternelle entre le peuple allemand et les libérateurs soviétiques... Ressentiments et vieilles récriminations contre les abus commis par leurs troupes ont jailli de tous côtés. Avec une violence insoupçonnée.

Neuruppin, à une cinquantaine de kilomètres au nord-ouest de Berlin. Fin novembre déjà, ils étaient des milliers à défiler devant les portes de la base aérienne soviétique pour exiger l'arrêt des vols à basse altitude. A Prenzlau, près de la frontière polonaise, dont les Soviétiques avaient retiré en mai 1989 leur 25e division blindée, à grand renfort de publicité, pour marquer leur volonté de désarmement, la population se mobilisait pour empêcher que l'on n'installe à sa place une base d'hélicoptères de combat.

Un peu partout, les griefs accumulés contre les nuisances en tout genre provoquées par la présence soviétique – le bruit, la pollution, les manœuvres, etc. – menaçaient de dégénérer en une vague d'antisoviétisme général et de provoquer des incidents graves. Des coups de feu ont été entendus près de certains postes de garde : près de Schwerin, une sentinelle a été tuée. Selon la version officielle et après enquête de la police allemande, le soldat aurait été tué par son propre chef de patrouille. Vrai ou faux, l'affaire témoigne en tout cas de l'extrême nervosité qui règne depuis quelques mois dans les casernes soviétiques.

Dans le vacarme des réacteurs

« *En mai dernier, nous avons arraché les barbelés et nous sommes entrés sur la piste d'envol. Les Soviétiques étaient là, kalachnikov au poing. Ils nous ont prévenu que la prochaine fois, ils tireraient* », raconte Helmut Kolar, chef de la section locale de Neues Forum et animateur du comité de citoyens créé pour obtenir la fermeture de la base aérienne. La conversation est couverte par le hurlement des réacteurs des Mig soviétiques qui décollent, en bordure de la ville. Depuis quarante ans, Neuruppin vivait dans le vacarme, presque jour et nuit. Les rapports avec la population en ont pâti même si les exercices aériens sont limités à présent à trois jours par semaine.

« *Nos contacts avec les Russes ?* » Le jeune chef de la bande locale d'extrême droite, Roman Falkenberg, crâne rasé de près, montre ses deux poings en ricanant. « *Ils ont toujours*, dit-il, *été arrogants. Après l'union monétaire, des personnes ont été agressées pour leur montre, leur argent.* » Beaucoup aimeraient les voir disparaître sur-le-champ. Les tensions sont particulièrement vives dans les petites villes où les contingents sont importants. A Neuruppin, personne – même pas la jeune maire social-démocrate, Silke Bringmann – ne connaît le nombre exact de Soviétiques sur place. Entre 25 000 et 30 000 ? A peu près autant que d'Allemands.

En ville, on les voit peu. Quelques officiers en uniforme traînent sur le marché ; d'autres vont prestement d'une caserne à l'autre. La plupart restent enfermés dans leurs quartiers et ont peu de contacts ; ils ne parlent pas suffisamment l'allemand pour communiquer.

Autrefois, des rencontres d'« *amitié germano-soviétique* » se déroulaient sous le patronage de toutes sortes d'organisations officielles. Elles ont aujourd'hui disparu et la consigne semble avoir été donnée de limiter le plus possible les sorties pour éviter les incidents.

Partir avant janvier 1995

Les troupes soviétiques doivent *évacuer l'est de l'Allemagne* avant janvier 1995. Un accord réglant la période de transition a été conclu entre Bonn et Moscou. Mais depuis plusieurs mois déjà, les commandants de garnison ont été mandatés pour discuter avec les autorités locales, et accéder à leurs demandes les plus urgentes dans un souci d'apaisement. Le 24 juillet, une réunion s'est tenue entre les dirigeants de la garnison et les représentants de la ville de Prenzlau. « *La partie soviétique a fait part de sa volonté d'éviter de nouvelles manifestations d'agressivité dans la population de Prenzlau et de préserver des relations amicales.* ».

Partout – à Prenzlau comme à Neuruppin – les municipalités sont favorables à un retrait rapide de l'armée rouge. Elles sont impatientes d'en finir avec les symptômes les plus gênants de la présence soviétique : vols à basse altitude, manœuvres, décharges sauvages et pollution. Elles souhaitent aussi récupérer terrains et bâtiments pour résoudre les problèmes de logement et de zones industrielles. Du coup, elles accusent les autorités soviétiques de faire traîner les choses et de ne pas respecter leurs promesses.

Les militaires soviétiques ne sont pas bavards. La consigne est stricte : pas d'interview sans en référer à Moscou. Tout sourire, le commandant de la garnison de Prenzlau s'en excuse. Au quartier général de Wunsdorf, une petite bourgade quasiment colonisée par les Soviétiques au sud-ouest de Berlin, on ne donne même pas d'explications. Le porte-parole officiel, le lieutenant-colonel Chevchienko, n'est visible que lors des opérations « portes ouvertes » organisées pour la population est-allemande.

L'officier n'apprécie guère les questions directes. Il y répond de mauvaise grâce. Désertions en masse ? Mauvais traitements infligés dans les casernes aux simples soldats ? Ventes d'armes « au noir » par des officiers en quête de deutschemarks ? Les questions agacent bien sûr les militaires, peu habitués à rendre des comptes. Souvent difficilement vérifiables, ces informations n'en illustrent pas moins l'autre grand problème auquel se trouve confronté Moscou : celui du retour ordonné en URSS des troupes stationnées en Allemagne.

Dans l'ex-RDA, il y a aujourd'hui 370 000 hommes ; 600 000 personnes en tout, avec les familles. Beaucoup appréhendent ce rapatriement.

Un énorme choc

Pour ces militaires, l'unification et – l'ouverture de la frontière fut souvent un énorme choc : la confrontation brutale avec l'Occident et ses habitudes de consommation. Mais les bouleversements ne laissent pas indifférents ces deux aviateurs rencontrés au hasard. Tous deux ont fait l'Afghanistan et éprouvent un dégoût profond pour le « *sale boulot* » qu'on leur a fait faire. Ils veulent maintenant être considérés comme des gens ordinaires ; non plus comme les représentants d'une soldatesque ennemie. C'est pour cela qu'ils prennent le risque de recevoir un étranger la nuit. Ils s'énervent de leurs conditions d'habitation et de l'image de leur pays qu'elles peuvent donner à un étranger. Le plus galonné a un trois-pièces dans un baraquement. La chaîne hi-fi et la vidéo sont là, flambant neuves, dans la salle de séjour décorée de tapis, à la russe. En revanche, la cuisine et les sanitaires n'ont pas été refaits depuis longtemps. L'embarras se lit sur le visage du jeune officier, mais que peut-il faire ?

Que l'idée de rester en Allemagne agite les esprits de nombreux soldats est évident. Le phénomène inquiète d'ailleurs les autorités des deux pays. Depuis le 3 octobre, un simple soldat peut en effet déposer officiellement une demande d'asile au premier commissariat venu. A ce jour, les tentatives d'éclipse en Occident ne semblent pas avoir été trop nombreuses. Environ 200, selon la presse. Il y en a toujours eu dans l'armée soviétique en RDA. Des désertions liées souvent à une vie de caserne très pénible. Systématiquement, les Allemands de l'Est remettaient les fuyards aux Soviétiques. Des tentatives de fuite qui se terminaient parfois par des fusillades meurtrières avec les patrouilles soviétiques.

Des profits fabuleux

A Neuruppin, le commissaire Glaser estime que deux officiers de la garnison locale dont la disparition a été signalée sont probablement passés à l'Ouest. Il ne veut pas en dire plus... Mais comme le dit une femme de militaire : « *Ce n'est pas l'envie qui manque chez les jeunes officiers...* » Toutefois, le problème de la langue et la difficulté de trouver du travail en fait réfléchir plus d'un. « *Mon contrat est terminé. Je ne veux pas rentrer mais je ne trouve rien et je n'ai pas de contacts à l'Ouest* », se lamente ainsi un jeune employé civil de l'armée.

Tous ne songent pas à l'expatriation. Irina, la jolie barmaid du club des officiers de Prenzlau, parle par exemple avec émotion de son pays, au nord du Khazakstan. Son mari – un appelé – a rempilé et touche maintenant une petite solde en deutschemarks. Cela fait deux salaires et près de 1 000 marks par mois qu'on peut investir utilement. En achetant tout ce qui est introuvable à la maison, de l'appareillage électronique aux vêtements, pour usage personnel... ou pour revendre au prix fort. Les profits peuvent être fabuleux. L'époux d'Irina aimerait bien ramener aussi une voiture. Aux alentours des casernes, des marchands vendent directement des véhicules. Au départ, la demande était forte pour les voitures de marque soviétique, faciles à faire réparer et moins chères. Avec l'unification et l'arrivée des voitures d'occasion de l'Occident, on a commencé à s'intéresser à d'autres marques, surtout aux Mercedes. « *Mais ils ne veulent pas mettre plus de 5 000 deutschemarks* », raconte un Polonais.

Manifestement, ce marchand a depuis longtemps ses « entrées » dans la garnison. A défaut de favoriser les rencontres avec les jeunes du coin, le Jugendtreffpunkt de Prenzlau est fréquenté par quelques jeunes Allemands qui s'escriment sur les machines à sous rutilantes, fraîchement arrivées dans l'ex-RDA. L'essentiel de la clientèle est composé de Russes. Le samedi soir, on vient tuer le temps dans la salle de spectacle. Un soldat en uniforme, col ouvert, bottes aux pieds, tourbillonne au milieu de jeunes gens en civil sur un rythme mi-disco mi-russe. Les affaires se traitent discrètement au bar ou dehors. « *Cela va bientôt être la fin*, soupire le Polonais. *Ils vendent tout ce qu'ils ont dans leurs magasins et à des prix défiant toute concurrence..* »

HENRI DE BRESSON

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 29 décembre 1990 a été tiré à 491 606 exemplaires.

Détournement d'un avion des lignes intérieures algériennes

Un Boeing-737 des lignes intérieures d'Air-Algérie assurant la liaison entre Ghardaia et Alger a été détourné, dans la soirée du vendredi 28 décembre, vers l'aéroport d'Annaba, dans l'est algérien, et s'y trouvait toujours samedi matin, a-t-on annoncé de source officielle.

L'avion, avec quatre-vingt-dix-huit passagers, était immobilisé sur une des pistes de l'aéroport. Aucune indication n'a pu être obtenue sur l'identité et le nombre des pirates ni sur les motifs de ce détournement. Les pirates auraient souhaité, dans un premier temps, se rendre à Tunis. – *(AFP.)*

La centième année de M. Pinay

M. Antoine Pinay, qui entame dimanche sa centième année – il est né le 30 décembre 1891 – a accordé, à l'Agence France-Presse, un entretien dans lequel il affirme que, « *aujourd'hui, la préoccupation majeure des parlementaires n'est pas l'intérêt du pays, mais leur réélection* ». L'ancien président du conseil « *apprécie* » l'engagement pris par M. Michel Charasse, ministre délégué au budget, de faire payer des impôts plus lourds aux élus, et il affirme qu'être député est, actuellement, « *un métier bien rémunéré* ». Il se souvient que, lorsqu'il avait été élu député pour la première fois, en 1936, « *l'indemnité parlementaire était de 3 500 F, sur lesquels on retenait la cotisation retraite et la carte de circulation* ». « *Après cela, dit-il, il nous restait à peine de quoi payer nos déjeuners.* »

Pour obtenir l'accord des Républiques fédérées sur son programme de réformes économiques

Le premier ministre yougoslave accepte une dévaluation du dinar de 28 %

Pour tenter de faire adopter son programme de réformes économiques, le premier ministre Ante Marckovic a concédé aux Républiques fédérées, vendredi 28 décembre, une dévaluation d'environ 28 % du dinar, effective au 1er janvier 1991.

BELGRADE
de notre correspondante

M. Ante Markovic se heurte à des oppositions multiples pour faire accepter son programme de réformes économiques pour 1991, présenté le 15 novembre. La critique est tout d'abord venue des autorités des différentes Républiques de la Fédération. Puis la présidence fédérale s'est montrée à son tour réticente.

Sachant qu'après la tenue d'élections libres les six Républiques yougoslaves n'auront pas toutes la même approche et que l'existence d'une économie et d'une politique communes est remise en question, M. Markovic considère que les Républiques devront cependant résoudre le problème crucial du passage de l'économie socialiste autogestionnaire à l'économie de marché. La transition d'un système à un autre est douloureuse et coûteuse, mais, selon le gouvernement yougoslave, le prix à payer serait moindre si toutes les Républiques faisaient route ensemble.

C'est pourquoi il a proposé vendredi devant le Parlement, qui doit se prononcer ces jours-ci sur le budget de 1991, de poursuivre la réforme du système entreprise le *18 décembre 1989 et qui a, malgré* l'obstruction de plusieurs Républiques, donné de bons résultats. Le programme Markovic a notamment permis de briser l'inflation, dont le taux, en 1990, est estimé à 75 % (contre 2 500 % en 1989), de libérer la quasi-totalité des prix, d'établir la convertibilité du dinar et d'entamer la restructuration de l'économie. « *Ces résultats représentent pour nous un avantage qui peut se mesurer en années et peut-être même en décennies. Car notre réforme nous permet de réaliser d'une manière pacifique, humaine et démocratique des changements révolutionnaires* », a-t-il déclaré. M. Markovic demande donc à tous de choisir entre une réforme qui a obtenu le soutien de l'étranger et qui implique une issue démocratique à la crise et l'anarchie qui règne actuellement et qui ne peut que mener à la désintégration du pays.

Afin d'obtenir le soutien des gouvernements locaux, M. Markovic a cédé à l'une des principales revendications des gouvernements en renonçant à la parité fixe de 7 dinars pour 1 mark. A partir du 1er janvier, le dinar sera dévalué d'environ 28 % et fixé à 9 dinars pour 1 mark. Toutefois, M. Markovic, qui était contre la dévaluation, a pris des mesures pour éviter de retomber dans la spirale inflationniste. Il a fait voter une loi limitant la dépense publique à 34 % du « produit social » et une loi sur les salaires. Dorénavant, dans les entreprises déficitaires et le secteur non productif, les salaires seront gelés au niveau des salaires moyens versés entre septembre et novembre 1990.

Le premier ministre yougoslave a ensuite rappelé que le FMI vient de redonner son soutien total à la réforme et au programme de 1991. Si M. Markovic obtient le feu vert du Parlement yougoslave, le FMI est prêt à signer un nouvel accord *stand by* de 1 milliard de dollars. *M. Markovic a donc, vendredi, fait* comprendre aux parlementaires et à l'opinion publique que, sans son programme, la Yougoslavie ne pourrait pas compter sur l'aide étrangère et que « *le pays se trouverait dans une telle débâcle que l'état d'urgence s'imposerait* ».

FLORENCE HARTMANN

La CLT réorganise ses chaînes locales

La Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) va constituer dans les prochains mois, un « network » de télévisions régionales francophones. RTL-TVI en Belgique, RTL-Télévision en Lorraine et RTL-Luxembourg, une nouvelle chaîne qui sera prochainement lancée à destination du *Grand-Duché, auront un « tronc »* commun de programmes. Mais la fabrication des programmes d'information et de plateau sera, selon M. Jean Stock, directeur délégué aux activités télévisuelles de la CLT, « *rapprochée du marché local* » pour « *développer une télévision de proximité* ». Toutes les émissions d'actualité et d'antenne de RTL-Télévision seront ainsi, dès janvier, produites à Metz et non plus au Luxembourg. La CLT augmentera également sa production de spots locaux, notamment pour des petits commerces et des sociétés de distribution, dont la publicité est autorisée sur les chaînes de la CLT qui relèvent du droit luxembourgeois.

Un plan « ondes courtes » pour RFI

Radio-France Internationale (RFI) va multiplier par sept ses capacités de diffusion en ondes courtes dans le monde. « La voix de la France » à l'étranger a conclu un accord en ce sens, vendredi 28 décembre, avec Télédiffusion de France (TDF). Les deux sociétés publiques investiront au cours des six prochaines années près de 1 milliard de francs dans la construction de dix-sept à vingt *unités de diffusion (émetteurs et* antennes associées) en France métropolitaine, en Guyane française et, vraisemblablement, en Afrique orientale . Au terme de ce *projet, RFI qui venait déjà de* signer un accord avec la radio Africa n° 1 pour élargir sa zone de couverture, pourra renforcer sa diffusion sur une zone particulière lorsque les événements l'exigeront.

□ **La famille de Charles-Antoine Grossetti écrit à M. Mitterrand.** – La famille de Charles-Antoine Grossetti, maire (UDF) de Grosseto-Prugna et vice-président du conseil général de la Corse-du-Sud, assassiné le 26 septembre dernier à Porticcio, a adressé à M. François Mitterrand une lettre, rendue publique vendredi 28 décembre, dans laquelle elle « *réclame la vérité* » et dénonce « *le lourd et pesant silence* » qui entoure l'enquête. Elle observe que « *seul le ministre de l'intérieur constate une amélioration de la situation dans l'île* », alors que, « *plus que jamais, des hommes avides de pouvoir, édificateurs de chapelles dédiées au dieu de l'argent, encouragés par le laxisme des plus hautes autorités – le premier ministre, lui-même, pâmé dans une inquiétante indifférence – assassinent impunément d'honnêtes gens, sans être le moins du monde contrariés dans leur entreprise* ».

□ **Attentat en Corse.** – Deux voitures appartenant à un enseignant ont été incendiées, dans la nuit du jeudi 27 au vendredi 28 décembre, à Lucciana (Haute-Corse). Les véhicules, en stationnement devant le domicile de M. Michel Guéraud, situé près du collège de Lucciana où il exerce, ont été gravement endommagés.

9 186 kilomètres et 406 participants

Les concurrents du treizième Paris-Dakar ont quitté Paris

Le départ du treizième raid-marathon Paris-Dakar a été donné, samedi 29 décembre, à 7 h 35, sur l'esplanade du château de Vincennes où étaient rassemblées, malgré la pluie, plusieurs centaines de personnes. Derrière le Français Jacques Houssat, le premier à prendre la route sur son camion de l'écurie italienne Perlini, quatre cent cinq concurrents devaient gagner Clermont-Ferrand et rejoindre ensuite Marseille où leurs véhicules allaient être embarqués dimanche pour Tripoli. Les pilotes devaient prendre, de leur côté, l'avion pour la capitale libyenne.

Plus de deux semaines de pistes et de dunes, 9 186 kilomètres dont 6 747 de « secteurs sélectifs », les attendent, avec la traversée de cinq pays : la Libye, le Niger, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal. L'arrivée est prévue le 17 janvier à Dakar.

Dans la catégorie auto, le successeur du Finlandais Ari Vatanen, vainqueur l'an passé, devrait se trouver dans l'une des trois écuries favorites, Lada, Mitsubishi ou Citroën. Chez les motards, les prétendants à la victoire sont nombreux, essentiellement des Italiens, des Français et des Espagnols. Les meilleures chances françaises de détrôner Edi Orioli, qui sur Cagiva, essaiera de renouveller son succès de l'année dernière, seront défendues par Cyril Neveu (Cagiva), déjà cinq fois vainqueur de l'épreuve, Gilles Lalay (Yamaha Italie), Stéphane Peterhansel et Dany Laporte (Yamaha France).

